L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1279 - VENDREDI 18 JUILLET 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

TRIAGE ET TRAITEMENT DE SEMENCES

TOUTES CÉRÉALES TOUTE L'ANNÉE



ÉCONOMIES • QUALITÉ • TRACABILITÉ

Double aspiration densimétrique
calibrage - ébarbeuse
Traitement à injection directe

FAITES PREPARER VOS SEMENCES PAR UN PROFESSIONNEL INDEPENDANT

EFC SEMENCES

Jean-Louis Courtot

Moulin d'Arc sur Tille - 5, Rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille

Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01 email: jlcourtot@aol.com



Le risque grêle augmente

La violence et la répétition des épisodes de grêle sur l'ensemble des cultures un peu partout en France relance l'urgence d'une assurance climat. Professionnels de l'agriculture, assureurs et Etat, réunis au sein du comité national des risques en agriculture, avancent sur le projet d'une assurance multirisques climatique accessible à tous.

Pages 3 et 5

L'assurance climat avance

Côte d'Or

› Ferme pédagogique

100 000 enfants en vingt ans



Nièvre

› Mise en place du réseau "Alerte entreprises agricoles"



Yonne

› Eolien

Le site de Migé-Escamps inauguré





Fendt 300 - 500 - 700 - 800 - 900
de 75 à 270 cv



Demandez-nous
une **DÉMONSTRATION**
d'un Fendt 300,500, 700, 800

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

Fendt.fr

FENDT

G. BUCHEZ

Secteurs: Autun - Nevers
Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert

03 86 38 97 00

Pellets de bois certifiés DIN plus

Sacs 15 kgs ou vrac

BER ÉNERGIES

Commandes au
03 80 69 22 28

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Intempéries: La violence de la grêle relance l'urgence d'une assurance climat

Côte d'Or
04 • Jeunes agriculteurs de Vitteaux: Ils préparent la fête de l'agriculture
05 • Grêle dans l'Auxois: Autoconsommation, autodestruction
06 • Fermes pédagogiques: Cent mille enfants en vingt ans
07 • Tuberculose bovine: Dix foyers cette année

Nièvre
08 • Vols en agriculture: La Chambre d'agriculture signe la convention pour la mise en place du réseau "Alerte entreprises agricoles Nièvre"
09 • Viande: Le ras-le-bol des producteurs
10 • Stéphane Aurousseau: "Conjoncture délicate, tension perceptible..."

Yonne
11 • Eolien: le site de Migé-Escamps inauguré
12 • Un nouveau président pour la section viticole de la FDSEA 89
13 • FDSEA et JA89: Rencontre avec le député Jean-Yves Caullet
14 • Délinquance: 1 cambriolage toutes les 90 secondes!

Bourgogne
15 • Observatoire prospectif: Un peloton qui s'étire...

Services
16 • Economie
17 • Machinisme
20-21 • Petites annonces
22-26 • Annonces légales
27 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Syndical

Cotisations sociales La FRSEA Bourgogne demande des assouplissements

Dans un courrier adressé jeudi dernier à la caisse régionale MSA de Bourgogne, la FRSEA de Bourgogne - au nom des quatre FDSEA départementales - alerte sur l'incapacité de nombre d'exploitants de faire face au prochain appel de cotisations sociales prévu pour fin juillet. «*Les années se suivent et malheureusement se ressemblent. Cette année encore, les quatre départements bourguignons sont affectés par des aléas climatiques sévères n'épargnant aucun secteur agricole : excès d'eau automnaux et printaniers, suivis d'une sècheresse accompagnée d'épisodes de grêle. De plus, les marchés agricoles - tant animaux que végétaux - sont actuellement atones et les perspectives, à court ou moyen terme, ne laissent pas entrevoir d'amélioration de la situation*», alerte ainsi la FRSEA, pour qui «*la récurrence des catastrophes climatiques conjuguée à la baisse des prix agricoles ainsi qu'à la hausse des charges, laissent les trésoreries des exploitations exsangues et de nombreux agriculteurs auront des difficultés à s'acquitter de leurs cotisations sociales*». Et de demander à la caisse MSA de Bourgogne «*de faire preuve de bienveillance lors de l'examen par la Commission de recours amiable des demandes d'aménagement du règlement des cotisations sociales exposées par les exploitants agricoles*». De même, la FRSEA de Bourgogne considère que «*les critères de remise de pénalités en vigueur, mis en place par la Commission de recours amiable doivent être révisés et assouplis pour répondre aux difficultés subies par les exploitations*». Demande ne vaut pas acceptation ! A ce stade, chacun attend la réponse de la caisse régionale MSA.

PRI info

Côte d'Or Ils souhaitent s'installer

Ce jeune fils d'agriculteur de 27 ans, originaire de Côte-d'Or, est titulaire d'un BTSA ACSE et d'une licence pro en agro-équipements . Il travaille actuellement dans le machinisme agricole mais souhaite vivement s'installer en Côte-d'Or avec son épouse, fille d'agriculteur et titulaire de BTSA ACSE et productions animales. Ils possèdent tous deux une expérience significative dans le domaine para-agricole et sur les exploitations familiales. Ils recherchent donc une exploitation de polyculture ou polyculture élevage , de préférence, sur les secteurs de Montbard, Les Laumes, Sombernon, St-Seine, Vitteaux, ou dans l'Yonne pour s'installer avec les aides JA. Contactez le RDI de Côte-d'Or : Corine Garnier-Penning - Tel : 03 80 68 67 85 @ : corine.penning@cote-dor.chambagri.fr

Saône et Loire Retour sur la formation «*S'installer en agriculture : Vérifier si ma passion peut devenir mon métier*»

Un projet, c'est d'abord un rêve. Qu'ils soient récents ou plus anciens, tous les rêves peuvent voir le jour… mais pas toujours tels qu'on les avait imaginés au départ ! Comment oser franchir le pas ? Comment adapter son projet à la réalité ? Et mettre toutes les chances de son côté ? La session du mois de juin a permis à trois participants motivés par des projets en double-activité de s'informer sur les statuts, les aides, les démarches et de commencer à utiliser un outil de chiffrage de projet. Ils ont beaucoup apprécié de pouvoir échanger entre eux, avec des conseillers divers et avec un exploitant agricole récemment installé. La prochaine session aura lieu les vendredis 24, 31 octobre et 7 novembre 2014. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Jeanne Frachon, animatrice Point Info Installation, au 03 85 29 56 96.

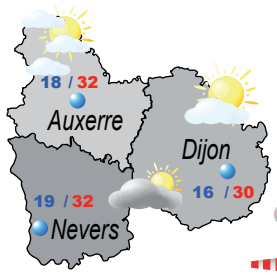
Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 18 au 23 juillet

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
DIJON CÉRÉALES
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 18 Juillet

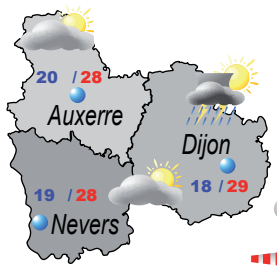


Agréable
Nous garderons un temps agréable et bien ensoleillé. Quelques nuages de beau temps circuleront l'après-midi.

T° mini : 15 à 17 °C
T° maxi : 31 à 33 °C
Vents : Sud 10 km/h

St Frédéric
Soleil : 06:08 - 21:38
Lune : 00:19 - 13:42

Samedi 19 Juillet

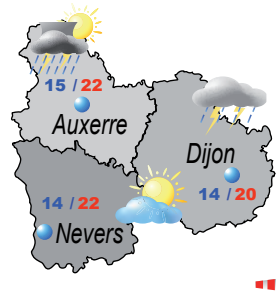


Instable.
La masse d'air deviendra lourde et instable sur le département avec un risque d'orages en cours d'après-midi et soirée.

T° mini : 17 à 19 °C
T° maxi : 28 à 30 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Arsène
Soleil : 06:09 - 21:37
Lune : 00:50 - 14:51

Dimanche 20 Juillet



Orageux
Le temps restera instable sur le département avec des orages, plus marqués en fin d'après-midi et soirée. Attention aux fortes rafales et chutes de grêle sous ces orages.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Marina
Soleil : 06:10 - 21:36
Lune : 01:22 - 15:57

Prévisions à 7 jours

Lundi 21 au Mercredi 23 Juillet :

averses / nuageux / eclaircies

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 11 à 15 °C — T° maxi. : 24 à 26 °C

Jeudi 24 au Dimanche 27 Juillet :

averses orageuses / averses / averses / rares averses

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 13 à 17 °C — T° maxi. : 22 à 24 °C

clin d'œil



Intempéries

La violence de la grêle relance l'urgence d'une assurance climat

Avec les orages qui se sont abattus sur de nombreuses régions de l'Hexagone, dont la Bourgogne, c'est un nouvel épisode de grêle qui frappe le potentiel agricole français en un mois, et à vaste échelle. Les milliers d'hectares de vignes, de vergers, de grandes cultures et de maraîchage dévastés, posent avec urgence la question d'une généralisation de l'assurance multirisques climat chez les agriculteurs.


Réussir

Alors que des épisodes de grêle ravageurs viennent de se reproduire dans le Languedoc, après ceux qui ont tout aussi fortement impactés le vignoble de Bourgogne et certaines zones de grandes cultures et d'élevage, les professionnels, les assureurs et les Pouvoirs publics se concertent pour mettre sur pied la future assurance multirisques climatique. Une réunion du comité national des risques en agriculture, le 10 juillet dernier, a permis d'avancer sur l'architecture des contrats d'assurance qui pourraient être commercialisés au mieux pour la campagne de souscription démarrant fin 2015 et concernant les récoltes 2016. La garantie envisagée ne porterait pas sur le chiffre d'affaires mais sur les coûts de production.

Pourquoi ne garantir que les coûts de production, au risque de ne plus considérer qu'il s'agit d'un système proche d'une assurance revenu ? Principalement pour baisser le prix de l'assurance, tout en permettant à l'agriculteur de relancer un cycle de production. «*Cette approche nouvelle permet de diminuer le montant à l'hectare des primes d'assurance et de s'adresser ainsi à un plus grand nombre d'agriculteurs*», explique un communiqué du ministère de l'Agriculture. Ce projet rencontre l'assentiment des assureurs, de l'État et du syndicalisme majoritaire.

L'enjeu d'une plus grande mutualisation

Mais le grand problème reste d'inciter le plus grand nombre d'agriculteurs à s'assurer. Actuellement, cette proportion est dérisoire. «*La part des surfaces assurées en viticulture est faible, explique François Schmitt, président de Groupama Grand Est, en charge du dossier à la Fédération Groupama, elle plafonne aujourd'hui à 19,2% des surfaces contre 35% en grandes cultures*». Or, faute de mutualisation suffisante, l'assurance est vouée à l'échec. Pour nombre d'agriculteurs, la raison de cette réticence réside dans le coût de l'assurance. Un coût plus élevé en viticulture et arboriculture qu'en grandes cultures. Et puis, il y a sans doute la «*culture*» de la profession, du risque accepté mais aussi de l'espoir de toujours pouvoir compter sur l'État en cas de coup dur (allègement de charges sociales et fiscales, autorisation d'achats de vendanges...) mais dans la configuration actuelle, cela ne suffira pas.

La grêle, un risque en plein développement

Les épisodes de grêle de cette année resteront très coûteux (5 millions d'euros en Côte d'Or, selon Groupama) et la grêle est un risque en plein développement, avec une fréquence multipliée par trois, toujours selon les données de Groupama. A cela il faut ajouter la lourde facture pour les agriculteurs qui ne sont pas assurés. Il devient donc urgent de rendre accessible une assurance multirisques climatique.


Réussir



Les épisodes de grêle n'ont épargné aucune culture et le risque a été multiplié par trois ces dernires campagnes.

Un dispositif à deux étages

Le mécanisme envisagé par les assureurs, les professionnels et les Pouvoirs publics s'organise en deux étages. Le premier, un «*contrat-socle*», serait un produit d'assurance commun à l'ensemble des assureurs. Pour ce contrat, et seulement celui-là, l'agriculteur percevrait l'aide d'État (actuellement 65% de la prime pour la viticulture et l'arboriculture et 43% pour les grandes cultures). Le détail du contrat reste à définir, et rien ne dit non plus que ces taux resteront ceux du contrat-socle. Les filières concernées devront définir les coûts de revient pour chacune des productions puisque c'est cela qui sera assuré. Une tâche difficile qui explique les délais de mise en œuvre du nouveau dispositif.

Pour les éleveurs, l'assurance-fourrage fera l'objet d'un travail spécifique avec la Fédération française des sociétés d'assurance.

De source professionnelle, une franchise est envisagée. Elle serait calculée sur une même culture. Au contrat-socle s'ajouterait le second étage du dispositif : des options qui renforceraient les garanties. Cela sera-t-il suffisant pour augmenter le nombre de souscripteurs ? C'est tout l'enjeu de l'efficacité du nouveau dispositif, car plus le nombre d'assurés augmentera, plus le niveau de la cotisation baissera mais plus la subvention individuelle risque aussi de baisser... L'équation est complexe mais le consensus semble bien fonctionner sur le profil de la future assurance, ce qui n'est pas fréquent par les temps qui courent...



Transmission/installation

Les clés de la réussite

La Chambre d'agriculture vient d'organiser une journée d'échanges cédants/repreneurs, toujours très utile pour préparer son changement de vie.



Vous souhaitez transmettre votre exploitation ? Contactez le point info transmission association (Alexis Parent au 03 80 68 67 89). Vous recherchez une exploitation ? Contactez le répertoire départ installation (Corine Garnier-Penning au 03 80 68 67 85).

A Savoisy dans le canton de Laignes, Florence et Patrick Amory-Labrousse ont récemment transmis leur chèvrerie. Leurs démarches ont été présentées lors d'un rendez-vous organisé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, vers qui le couple s'était tourné il y a deux ans pour rechercher un repreneur. Un audit transmission s'était alors effectué dans la foulée et une annonce avait été publiée dans le Répertoire départ installation. La Chambre d'agriculture, qui avait reçu plusieurs demandes de repreneurs, leur a présenté plusieurs candidats. Un jeune couple semblait parfaitement «coller» avec les objectifs des deux Côte d'oriens. Le courant est bien passé lors de la rencontre et «l'affaire» a été conclue. Delphine Smaguine et Adrien Mirete, les deux repreneurs, travaillent aujourd'hui dans le cadre d'un contrat de parrainage pour assurer la cession «en douceur» et dans les meilleures conditions possibles. Après les témoignages respectifs des deux couples, plusieurs cédants et repreneurs invités par la Chambre, se sont directement rencontrés au sein de l'exploitation «La Corne Vaudrille». «Rien ne vaut des échanges concrets pour les faire avancer dans leurs réflexions. Ces moments sont très importants et toujours très appréciés des participants» souligne Corine Garnier-Penning. La responsable du répertoire départ installation rappelle l'accompagnement de la Chambre d'agriculture à tous les stades. Florence Labrousse s'était d'ailleurs déjà adressée à l'organisme consulaire lors de son installation.

AURÉLIEN GENEST

▸Repères

Le contexte

Cinquante cédants et 159 candidats en recherche d'exploitation ont fait appel au Répertoire Départ Installation de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or en 2013. Les cédants viennent majoritairement du système polyculture élevage. Les demandes, elles, concernent surtout les productions végétales et des projets diversifiés.

Jeunes agriculteurs de Vitteaux

Ils préparent la fête de l'agriculture

Faisons connaissance avec les JA qui organiseront une démonstration de matériels samedi 16 août puis une grande manifestation ouverte à tous le lendemain, à l'hippodrome vittelien.

• **Eugénie Lachot**, 27 ans, installée depuis 2009 à Villeberny, trésorière et seule fille des JA de Vitteaux.
• **Brian Jeannin**, 26 ans, installé depuis 2010 à Beurizot, président des JA et de la fête départementale.
• **Damien Baudon**, 30 ans, installé depuis 2008 à Thostes dans le canton de Précy-sous-Thil en productions végétales.
• **Mickaël Chauvelot**, 29 ans, salarié agricole depuis 2004 dans deux exploitations du canton, secrétaire des JA de Vitteaux.
• **Romain Cortot**, 24 ans, installé depuis 2011 à Marcilly-et-Dracy.
• **Benoit Jadot**, 31 ans, installé depuis 2003 à Marcilly-et-Dracy, ancien président des JA du canton.
• **Adrien Thubet**, 19 ans, vient de terminer ses études et est en cours d'installation dans la ferme familiale à Avosnes.
• **Aurélien Rousselet**, 28 ans, installé depuis 2013 à Dampierre-en-Montagne. Vice-président des JA, il est le seul du groupe à produire du lait.
• **Charles Barrault**, 22 ans de Saint-Mesmin, ne travaille pas dans le milieu agricole mais souhaite s'installer dans les prochaines années.
• **Anthony Gally**, 30 ans, salarié dans deux exploitations de polyculture élevage à Villerberny et Marcilly-et-Dracy depuis 2008.
• **Clément Pechinot**, 20 ans, habite Cessey et termine son BTS Acse en alternance. Son installation sur la ferme familiale devrait s'effectuer à la mi-novembre.
• **Philippe Grandchamp**, 37 ans, installé depuis 2004 à Cessey-lès-Vitteaux. Doyen de l'équipe, Philippe a prolongé son «contrat» JA jusqu'à la fin d'année.
• **Jérémy Leguy**, 20 ans, habite la Ferme de Miard à Vitteaux et termine sa première année de BTS Acse.

AURÉLIEN GENEST


Eugénie Lachot

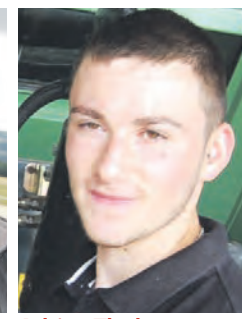

Brian Jeannin


Damien Baudon


Mickaël Chauvelot


Romain Cortot


Benoit Jadot


Adrien Thubet

Fête de l'agriculture à Vitteaux
Samedi 16 août : démonstration de matériel de 14 heures à 19 heures.
Dimanche 17 août : animations de 9h30 à 19 heures. Moiss'bat'cross, show équestre, baptême de l'air en hélicoptère, mini-ferme, concours de chevaux de trait, marché du terroir, animation enfants (structures gonflables, taureau mécanique..), quads, concours de chiens de troupeau.

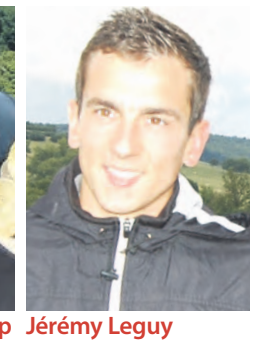

Aurélien Rousselet


Charles Barrault


Anthony Gally


Clément Pechinot


Philippe Grandchamp


Jérémy Leguy



Communication

On va voir les vaches ?

Une classe de BTS d'un établissement scolaire de Lorraine s'est récemment rendue dans deux élevages de Côte d'Or, à l'EARL Dufour dans le canton d'Arnay-le-Duc et au Gaec de Pergeot dans le canton de Pouilly-en-Auxois. La révision des examens de fin d'année était au programme. *«Ce sont eux qui nous ont contactés et nous avons logiquement accepté. Nous remercions les éleveurs et nos intervenants pour leurs participation»* informe Jean-Pierre Godot. Le président de Bovins Croissance profite de cette occasion pour rappeller que tout établissement scolaire peut contacter son organisme : *«nous avons besoin de communiquer sur notre métier, exprimer le plaisir que nous avons à faire ce que l'on fait. Des jeunes s'installeront demain si nous communiquons positivement»*. Jean-Pierre Godot souhaite faire d'une pierre deux coups : *«nous allons travailler auprès des écoles pour mettre en avant les atouts de la génétique, elle est très importante dans nos élevages. Les classes qui désirent mettre en pratique leurs formations sont les bienvenues, nous pouvons même mettre à disposition des intervenants»*.

AURÉLIEN GENEST

Grêle dans l'Auxois

Autoconsommation, autodestruction

Pois, féverole, orge, triticale, avoine, épeautre... Il ne reste plus grand chose de ces cultures dédiées à l'alimentation du bétail, dans un secteur bien précis du canton de Pouilly-en-Auxois. La tempête de grêle du 28 juin, largement relayée dans les médias pour ses conséquences dans le vignoble beaunois, a également touché les éleveurs. D'après les experts, l'un des endroits les plus touchés du département est le réservoir du Tillot et ses cultures environnantes. Antoine et Clément Guyon, salariés sur leur exploitation familiale à Rouvres-sur-Meilly, constataient les dégâts de leurs cultures intégralement dédiées à l'alimentation de leurs animaux, bovins et ovins. Leurs 2,5 hectares de pois sont touchés à 100%. Même surface et même pourcentage pour l'avoine et les féveroles. Il ne reste plus rien non plus de leur hectare et demi d'épeautre. L'orge d'hiver n'a pas survécu aux grêlons de 3 cm de diamètre : 9 hectares sont ravagés et ce qui a tenté d'être moissonné a donné un rendement de 4q/ha. Le triticale s'en sort légèrement mieux : les dégâts atteignent 70% sur seulement un hectare et demi, les huit autres hectares ne sont touchés qu'à 10%. Un coup dur pour les animaux, dont le foin était déjà deux fois moindre qu'en 2013. Plusieurs parcelles de colza sont également détruites dans le secteur.


Antoine et Clément Guyon, de Rouvres-sur-Meilly.

AURÉLIEN GENEST


Le triticale est la culture qui s'en sort le mieux avec «*seulement*» 70% de dégâts par endroits.


L'épeautre, intéressant pour la digestion et la rumination des agneaux à l'engraissement, ne donnera rien lui non plus.


Les pois sont tombés et commencent de germer.


L'avoine, comme les autres cultures, était destinée à l'alimentation des animaux.


Les féveroles ne laissent aucun espoir de survie.

La grêle, pas que dans les vignes...

Les dernières tempêtes de grêle ne se sont pas exclusivement attaquées au vignoble côte dorien, pour lequel une perte de 75 millions d'euros est évoquée. Des cultures comme le colza et la moutarde ont particulièrement «*trinqué*» avec des pertes pouvant aller jusqu'à 100%. L'axe Beaune-Genlis serait le plus touché.

AG



Cultures

Ces baisses d'IFT ne peuvent pas passer

Diminuer de 20% les IFT herbicides est «*irréalisable sur les plateaux*» selon le président de la commission «Production végétales» de la FDSEA.

Les agriculteurs devront baisser les indicateurs de fréquence de traitements herbicides de 20% pour prétendre à la MAE zones intermédiaires de la prochaine Pac. «*C'est tout simplement impossible sur nos plateaux et terres superficielles*» résume Jacques De Loisy. Le Côte d'orien s'explique : «*ces IFT sont calculés sur une base régionale qui inclue le retour du colza tous les cinq ou dix ans, avec beaucoup de cultures de printemps. Par ici, nous n'avons pas la possibilité d'allonger les rotations: le colza revient tous les trois ans et nos IFT sont supérieurs à la moyenne. Nous voulons bien travailler sur la question mais il faut partir sur des bases raisonnables, représentatives de nos petites régions agricoles*». Alors que les représentants FDSEA-Chambre d'agriculture ont multiplié les rencontres de travail avec le ministère sur ce point, le président de la commission «*Productions végétales*» de la FDSEA en appelle au ministre : «*un assouplissement des règles est nécessaire, on ne peut pas se comparer à d'autres secteurs*».


Jacques De Loisy évoque la MAE zones intermédiaires, les rendements du plateau et les cours actuels des céréales et du colza.

Rendements et prix décevants

Jacques De Loisy parle de «*double peine*» avec l'annonce de rendements «*médiocres*» et des prix «*bien loin de leur niveau de 2012*». Si les premiers rendements obtenus en Côte d'Or sont «*globalement corrects*» sur la plaine, ils semblent l'être beaucoup moins sur ces mêmes plateaux. «*En orges d'hiver, de nombreuses parcelles tombent en dessous de 30q/ha sur des surfaces significatives. Cela est lié à deux facteurs climatiques : la sécheresse et le gel d'épis, quelles que soient les variétés choisies. Je parle dans mon propre cas et ceux de plusieurs collègues dans les secteurs d'Is-sur-Tille et du Nord châtillonnais*» commente Jacques De Loisy. Le blé ne s'annonce guère mieux : «*il a souffert de la sécheresse et d'échaudage en fin de cycle. Même chose pour le colza : malgré une bonne fécondation, de nombreuses siliques ont avorté et nous nous attendons à des rendements très moyens dans les terres à cailloux*». La déception est de mise pour les prix : «*nous sommes à peine à 150€ la tonne en céréales alors que nous étions à 200€/t voire un peu plus il y a deux ou trois ans. Le prix du colza a chuté de 40%. Cela va poser un vrai problème de rentabilité. Des exploitations du plateau seront en déficit, d'autant qu'une partie de la réforme de la Pac version Stéphane Le Foll va être appliquée dès cette année. Avec l'actuelle sécheresse, l'excès d'eau de l'an passé, le gel de 2012 et l'autre sécheresse de 2011, ça commence à faire beaucoup !*».

AURÉLIEN GENEST



Fermes pédagogiques

Cent mille enfants en vingt ans

L'École en herbe a fêté son 20ème anniversaire lors de son assemblée générale.



Les enfants des adhérents étaient eux aussi présents.



Les membres du réseau réunis à Francheville, avec notamment Geneviève Joliet et Christine Lacombe, anciennes présidentes du réseau, et Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

Avec ses 80 000 places, le stade de France ne suffirait pas à les accueillir. Cent mille, c'est le nombre impressionnant de jeunes reçus depuis 1994 par l'École en herbe, le réseau des fermes pédagogiques de Côte d'Or. Les agriculteurs faisant découvrir aux enfants les réalités du métier et le monde du vivant ont célébré ce 20ème anniversaire lors de leur assemblée. La présidente Lys Mony accueillait les adhérents du réseau, d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que les partenaires et des représentants d'établissements scolaires à Francheville.

Elle a parfaitement résumé la motivation de chacun des adhérents du réseau : *«C'est avec un réel souci d'efficacité pédagogique, en liaison avec les programmes scolaires, que nous faisons de nos exploitations un lieu privilégié pour l'éveil des sens, la découverte du monde du vivant, une meilleure connaissance des règnes animal et végétal et la compréhension de la réalité du métier d'agriculteur-éleveur, acteur essentiel du développement durable. Vingt ans dirons-nous, c'est déjà beaucoup, mais c'est aussi la fleur de l'âge dans une vie, ce qui peut augurer de belles années encore pour le réseau !»* Geneviève Joliet et Christine Lacombe ont pris la parole pour retracer l'historique du réseau : l'origine de cette initiative, les partenariats, les chantiers menés depuis 20 ans … A travers le témoignage du collège Rameau et de l'école maternelle de Selongey, chacun a pu apprécier la possibilité et l'intérêt pour les élèves de tout âge d'allier la théorie à la pratique pour une meilleure compréhension de leur environnement. Enfin, pour Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, *«c'est une nécessité de communiquer auprès du jeune public afin de l'initier à la découverte des produits alimentaires, leurs origines ainsi que les moyens et pratiques de production»*. L'École en herbe a encore accueilli 4 301 élèves cette année, soit 169 classes avec une proportion grandissante de collégiens. Les soutiens constants des partenaires financiers (Dijon Céréales, Crédit agricole, Groupama et le Conseil général), du Centre départemental de ressources en sciences et de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or ont été unanimement salués lors de cette réunion.

AURÉLIEN GENEST

▸ Agenda

16-17/08 Fête de l'agriculture à Vitteaux
Samedi 16 août : démonstration de matériel de 14 heures à 19 heures. Dimanche 17 août : animations de 9h30 à 19 heures. Moiss'bat'cross, show équestre, baptême de l'air en hélicoptère, mini-ferme, concours de chevaux de trait, marché du terroir, animation enfants (structures gonflables, taureau mécanique..), quads, concours de chiens de troupeau.

29/08 Concours national ovin à Arnay le Duc
La foire-vente de béliers inscrits et non-inscrits toutes races se déroulera vendredi 29 août en matinée. Ce concours rassemblera 400 à 500 béliers, destinés à la vente. Les garanties sanitaires sont assurées pour tous les animaux, ainsi que les contrôles de performances des élevages inscrits. Renseignements et inscriptions: 03 80 68 66 58 ou 03 80 90 10 61. Des primes en espèces et des lots seront distribués aux acheteurs de béliers, par tirage au sort.

Canton d'Auxonne

L'activité de production de STL suspendue

Le groupe Dijon Céréales vient d'annoncer la suspension de la production et de l'activité industrielle de sa filiale STL sur le site de Villers-les-Pots.



STL subit la concurrence du marché mondial de l'oignon déshydraté.

Impactée par la concurrence mondiale et le coût de l'énergie, l'activité s'avère économiquement difficile depuis plusieurs exercices. Des solutions de reclassement seront proposées à au moins 40% des 32 salariés concernés. Depuis plusieurs années, STL subit des pertes économiques régulières dans son usine de Villers-les-Pots. Plusieurs facteurs expliquent ce résultat négatif. L'entreprise doit d'abord faire face à une concurrence grandissante sur le marché mondial de l'oignon déshydraté dans lequel elle est engagée. Inde, Egypte, Pakistan, Chine, ces pays marquent des points chaque année grâce à des coûts de production (main-d'œuvre, matières premières...) nettement inférieurs et contre lesquels la qualité supérieure des produits de STL ne peut pas tout. Les normes environnementales exigées aujourd'hui dans le process industriel, mais aussi la qualité ou la traçabilité produit, ont un coût impossible à répercuter totalement dans le prix du produit. Cela crée une distorsion de concurrence vis-à-vis des autres pays producteurs. La fluctuation importante des cours des matières premières alimentaires, dans le sillage des céréales, a aussi été un facteur d'instabilité et de moindre rentabilité pour la société.

Un coût de l'énergie doublé en dix ans

Enfin et surtout, la compétitivité de STL a été plombée par le coût de l'énergie (gaz naturel), qui a doublé depuis dix ans et représente aujourd'hui 1/3 de la valeur du produit fini.

Face à cette situation, et l'échec dans la recherche de nouveaux partenaires, la direction de l'entreprise a décidé de suspendre l'activité du site afin d'étudier son adaptation. Une solution de sous-traitance a été trouvée afin de valoriser les oignons plantés par les producteurs de Bourgogne Franche-Comté et de la Marne, mais également pour maintenir cette culture sur les exploitations. L'activité commerciale de STL est maintenue.

Au moins 40% des salariés reclassés

L'annonce de ces décisions a été faite ce mercredi 2 juillet au personnel de STL. La suspension de l'activité s'accompagne de mesures de licenciements pour motifs économiques, qui concernent l'ensemble des 32 salariés. Les responsables ont assuré que tout le personnel sera accompagné pour trouver des solutions de reclassement dans la coopérative et les filiales de Dijon Céréales, et dans l'environnement économique agricole et agroalimentaire régional. Des emplois sont déjà envisagés au sein du groupe Dijon Céréales pour au moins 40% des collaborateurs.

La coopérative Dijon Céréales et Val Union souhaitent également maintenir l'implantation de la culture d'oignons dans le bassin du Val de Saône et de la plaine Dijonnaise (une vingtaine de producteurs) et sur un secteur de la Marne. STL (Société de Transformation de Légumes) a produit en moyenne quelques 3000 tonnes d'oignons déshydratés au cours des derniers exercices.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Tuberculose bovine

Dix foyers cette année

La prophylaxie est finie : la campagne affiche une diminution de la maladie.



Le GDS insiste sur la nécessité de maintenir la pression sur la régulation de la faune sauvage.

Quarante-quatre il y a deux ans, 21 l'année dernière, 10 cette fois-ci : les foyers de tuberculose bovine diminuent de moitié depuis 2012. Le nombre d'abattages diagnostics a baissé de près de 50% lui aussi (de 892 à 460 en un an).

La vallée de l'Ouche ne connaît pas le moindre foyer pour la deuxième année consécutive. *«Tous ces éléments sont des satisfactions»* fait part Pascal Martens, le président du Groupement de défense sanitaire, *«dix foyers, c'est encore dix de trop. Mais il faut se souvenir d'où l'on vient. Espérons que cette baisse se poursuive, je signe tout de suite pour que l'on en ait 5 l'an prochain»*.

Le *«bon»* fonctionnement des couples éleveurs/vétérinaires est salué par le Côte d'orien, qui ne tombe pas dans l'euphorie pour autant. Sur les dix foyers recensés, quatre sont des résurgences. L'une d'elle connaît la tuberculose pour la troisième fois. Si le périmètre de la maladie ne s'étend pas, il ne diminue pas non plus. La vallée de l'Ouche connaît encore des résultats inquiétants sur la faune sauvage où plusieurs animaux ont été retrouvés positifs.

Pascal Martens reste donc *«très prudent»*, d'autant qu'un certain nombre de dossiers *«épineux»* l'inquiètent toujours : *«le nombre d'abattages diagnostics est encore trop élevé. Mais j'ai bon espoir qu'il diminue l'an prochain. En effet, un relèvement des seuils devrait être acté avec l'Ances (ndlr : l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). Nous ne voulons plus que les animaux douteux soient systématiquement abattus»*. Le deuxième dossier qui inquiète le GDS est celui des indemnisations : *«il n'avance toujours pas et concerne les dix foyers de cette année. La différence entre ce qui est accordé par la DGAL et ce que nous demandons est pourtant minime par rapport aux enjeux de la tuberculose»* commente Pascal Martens.

La régulation de la faune sauvage est toujours d'actualité : *«on ne va pas assez vite dans ce domaine. Pour moi, 1500 blaireaux tués cette année en zone tuberculose n'est pas encore suffisant pour réduire le risque que représente cette espèce. Nous avons rencontré les Parlementaires au printemps et nous attendons des suites. Il faut continuer de mettre la pression et faire entendre les demandes des éleveurs sur tous ces dossiers»*.

Aurélien Genest

Élevage allaitant

Une saison à complications

Un agriculteur du canton de Précy-sous-Thil relate ses difficultés rencontrées cette année.



«Trois bottes de foin sur 4 hectares, des cours en baisse, des prêts à rembourser, des factures qui s'accumulent...» énumère l'éleveur.

A Montigny-Saint-Barthélémy, Thierry Voisenet élève 357 bovins, veaux compris, sur 170 hectares de prairies. Le Précylien n'a pas peur de le dire : *«La sécheresse cumulée à la baisse des cours va engendrer de sérieux problèmes sur mon exploitation d'ici la fin de l'année, moi qui me retrouve seul depuis le départ d'un associé et un changement de société»*. L'éleveur comptait sur une bonne année pour réapprovisionner sa trésorerie : *«je crois que c'est raté. J'ai des prêts à rembourser liés à des investissements en matériels et bâtiments. Là, je n'ai plus de finances pour acheter du fourrage. Je n'ai rien à cacher: je suis en ouverture de crédit, j'ai une autorisation de 60 000 euros et cette somme devra être recouverte à la fin de l'année, en sachant que je ne vais peut-être toucher que 30 000 euros de la Pac. Ça n'est pas avec le prix des broutards que je vais m'en sortir. Là, les factures s'accumulent. Je paie seulement le plus urgent»*. S'il se réjouit du retour de la pluie, Thierry Voisenet accuse aujourd'hui une perte de fourrages de 75% par rapport à 2013 et de 50% par rapport à une année *«normale»* : *«Sur une terre à gravelles de 4 hectares, je n'ai fait que trois bottes de 360 kg, c'est dire... J'ai commencé d'alimenter les animaux début juin alors qu'une année sèche, je ne le fais qu'en septembre et encore...»*.

Auréien Genest

Vallée de l'Ouche

Craintes sur le blé et l'élevage



Rencontré juste avant les pluies de la semaine dernière à la coopérative Bourgogne du Sud à Bligny-sur-Ouche, Richard Barrault, agriculteur dans le village voisin d'Ecutigny, faisait part de ses impressions : *«là, j'ai quasiment terminé les orges d'hiver. C'est une année correcte. Ce n'est pas cette culture qui m'inquiète, mais plutôt le blé que je vais bientôt récolter. Il a bien souffert et beaucoup échaudé, je ne m'attends pas à faire de bons résultats. L'élevage est également préoccupant. En foin, je n'ai réalisé que 25% d'une année normale, j'ai fait 20 fauchaisons avec 40kg de ficelles, c'est dire... J'ai commencé de nourrir les animaux la semaine dernière. D'habitude, ici, il n'y a pas besoin de le faire»*.

Aurélien Genest



Vols en agriculture

La Chambre d'agriculture signe la convention pour la mise en place du réseau «Alerte entreprises agricoles Nièvre»

Les vols à répétition qui interviennent depuis quelques années dans les exploitations agricoles de la Nièvre posent de plus en plus de problèmes. Comme dans d'autres départements, préfecture, gendarmerie et Chambre d'agriculture ont signé une convention destinée à organiser un moyen de lutte contre les vols.



Chez Didier Guyon, Jean-Pierre Condamine, vice-président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, accueilli Michelle Kirry, préfète et le lieutenant colonel Barth, commandant du groupement de gendarmerie de la Nièvre.

Lundi 7 juillet dernier, Michèle Kirry, préfète de la Nièvre, Le lieutenant colonel Barth, commandant du groupement de gendarmerie de la Nièvre, et le président de la Chambre d'agriculture, représenté par son premier vice-président, Jean-Pierre Condamine, ont signé la convention qui met en place un réseau d'alertes contre les vols (voir notre édition du 4 juillet).
Rendez-vous avait été donné chez Didier Guyon, à Mesves-sur-Loire, qui a pu apporter son témoignage : *«les vols sur le matériel d'irrigation se chiffrent en plusieurs dizaines de milliers d'euros. Outre la perte financière liée à la franchise, j'ai maintenant des soucis avec ma compagnie d'assurance. J'ai installé des systèmes d'alarme qui sont coûteux et je dors avec le téléphone à côté de moi. C'est stressant»*.
J.P. Condamine a alerté préfète et gendarmerie sur le danger d'une réaction violente des agriculteurs: *«si on ne fait rien, il va y avoir des drames !»* M. Barth a rappelé l'utilité de ce plan d'alerte qui va se mettre en place dans les prochaines semaines : *«Nous avons des patrouilles de nuit qui peuvent se rendre sur les lieux. La fluidité de l'information permettra d'améliorer nos interventions. Notre département était épargné jusqu'à ces dernières années. Il est maintenant rattrapé par le phénomène de délinquance d'opportunité. Et il n'est plus à l'abri des réseaux organisés au niveau international qui travaillent en vrais professionnels avec des outils très efficaces»*. Il a aussi apporté quelques précisions aux couleurs de démenti : *«quand nous sommes sur le bord de la route, c'est moins pour verbaliser que pour faire de la surveillance de véhicules ou de personnes»*.

Sans attendre la pleine puissance du réseau *«Alerte entreprises agricoles Nièvre»*, la gendarmerie a décidé de mettre en place dès cet été des patrouilles de surveillance. Trois brigades motorisées circuleront plusieurs fois par semaine pour rencontrer les agriculteurs sur leur lieu de travail afin de les sensibiliser au vol et aux mesures de prévention à mettre en œuvre et éventuellement, être informés sur des comportements suspects. Deux gendarmes *«référents sûreté»* sont aussi désignés pour se rendre à la demande des agriculteurs sur l'exploitation et effectuer un diagnostic sécurité.

N'hésitez pas à rejoindre ce réseau en renvoyant le formulaire d'inscription que la Chambre d'agriculture vous a envoyé en juin avec son bulletin d'information. Le réseau *«Alerte entreprises agricoles Nièvre»* est un outil supplémentaire pour lutter contre les vols. Son efficacité dépendra de l'engagement de chacun.

ANNE METZGER
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

Syndical
La FDSEA travaille à la prévention contre les vols

En marge du réseau *«Alerte entreprises agricoles Nièvre»* que le syndicalisme invite à rejoindre *«pour une bonne circulation de l'information et une meilleure remontée des infractions aux forces de l'ordre»*, la FDSEA travaille actuellement à la mise en place de mesures de prévention et d'accompagnement des exploitants pour lutter contre les vols. Une opération groupée d'acquisition de matériel de surveillance et d'alarme est notamment à l'étude et sera ouverte en septembre prochain. Par ailleurs et après avoir ouvert l'observatoire des vols et délits en agriculture dans la Nièvre, la FDSEA constate d'ores et déjà une recrudescence des actes de délits sur l'axe de l'A 77. N'oubliez pas de faire remonter vos informations auprès du syndicalisme.

A noter

1944 dans la Nièvre
Douze panneaux réalisés par le Conseil général de la Nièvre, par Stéphane Jean-Baptiste, en collaboration avec Aurore Callewaert de l'association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan sont visibles pendant tout l'été dans les jardins de la Maison du Parc de Saint-Brisson. Cette exposition relate cette période difficile, entre Résistance et Libération et témoigne de l'engagement des Nivernais à combattre l'occupant. Elle rappelle également le moment douloureux, les martyrs des villages et des habitants du Morvan. L'exposition est visible gratuitement jusqu'au 31 août.

Rappelons aussi que les nouveaux aménagements de la Maison du Parc de Saint-Brisson ont été récemment inauguré et méritent aussi le détour. On note ainsi la présence de deux galeries numériques au sein des deux musées.

Au Musée de la Résistance, un film en double projection présente la vie des maquis. A la Maison des hommes et des paysages, un écran semi-panoramique permet d'immerger les visiteurs dans des vues du Morvan où s'incrustent des photographies, *«tranches de vie»* des habitants du Morvan.

Un nouveau président pour le syndicat cantonal FDSEA de Saint-Amand-en-Puisaye
Le syndicat cantonal de Saint-Amand en Puisaye a récemment élu son président. Eleveur laitier sur la commune de la Celle-sur-Loire, Sébastien Ravaux succède à Philippe Rollet à la tête de l'antenne locale du syndicat FDSEA.

Pac 2014 : Précision sur les anomalies graphiques signalées par la DDT

Un certain nombre d'entre vous ont reçu ou vont recevoir dans les prochains jours un courrier de la DDT vous informant de la constatation d'incohérences ou d'anomalies en matière de localisation graphique des parcelles déclarées à la PAC 2014.
Cette démarche de l'administration fait suite au refus d'apurement de Bruxelles à l'automne dernier, et conduit à ce jour les DDT à revérifier l'éligibilité des surfaces déclarées à la PAC au cours de l'instruction des dossiers de déclaration de surfaces.
Ce sont principalement les doublons et les chevauchements de vos ilots ou parcelles sur les haies qui font l'objet d'un signalement auprès des exploitants concernés.
Si vous contestez les anomalies vous étant signifiées, vous devez le faire à l'aide des annexes jointes au courrier et préciser le motif de votre contestation. Vous pouvez également vous rendre en DDT pour faire effectuer les potentielles modifications.
Attention, nous attirons votre attention sur le fait que toute absence de réponse auprès de l'administration, bloquera l'instruction de votre dossier. Soyez en conséquence réactifs.

FDSEA 58



Producteurs de viande

Le ras-le-bol des producteurs

Forte mobilisation en dépit d'un délai de mobilisation des plus courts… A l'appel des Jeunes agriculteurs des départements de Bourgogne, rejoints par les représentants des FDSEA, plus de trois cents éleveurs se sont retrouvés à Villefranche-sur-Saône pour une opération de contrôle des viandes importées…



Les JA et la FDSEA de Saône-et-Loire ont été soutenus dans leur action par leurs homologues des départements voisins tels que la Nièvre, la Côte-d'Or, l'Yonne, le Rhône, l'Ain et la Loire.

La mayonnaise a vite pris : moins de 48 heures après l'appel à mobilisation lancé par les Jeunes agriculteurs des départements de Bourgogne, rejoints par les FDSEA, rien moins que de trois cents à trois cent cinquante éleveurs se retrouvés au péage de Villefranche-Limas sur l'A6 le 10 juillet en fin de journée.

Rien qu'au point de rassemblement de Mâcon, face à la Maison de l'Agriculture, on sentait bien que la mobilisation était grande, reflet du sentiment de ras-le-bol et de colère dont sont victimes les producteurs, les éleveurs allaitants en particulier. Partout, des visages jeunes parmi ceux des aînés, plus familiers des manifestations.

Il faut dire que le mot d'ordre colle particulièrement au ressenti du terrain : *«Stop aux viandes importées ! Nos filières subissent, nos trésoreries en pâtissent !»* Et de fait, comme il en sera largement question le lendemain à Blanzy, à la réunion organisée par la FDSEA 71 et les JA sur la crise, les producteurs refusent d'être une nouvelle fois la seule variable d'ajustement des conséquences d'une importation non maîtrisée de viandes aux origines parfois douteuses. De fait, les seuls qui paient les pots cassés sont et restent les producteurs, le dernier et déjà le plus faible maillon de la chaîne. Et ça suffit! C'est le message que la production est venue rappeler alors que se profilaient les premiers départs massifs en vacances de l'été.

Une équation simple

Cette opération s'inscrivait dans la droite ligne de celles déjà menées en direction de la grande distribution ces dernières semaines et des appels à mobilisation de la FNSEA et des JA nationaux.

Il faut dire que l'exaspération des agriculteurs ne cesse de grandir, eux qui ne cessent de dénoncer, en vain jusqu'alors, la pression à la baisse sur le prix payé aux agriculteurs. Et en la matière, l'exemple de la filière bovine est flagrant : depuis l'an dernier, les prix ont diminué de -10% en moyenne et de 40 centimes par kilogramme de carcasse, ce qui, rapporté à l'animal, représente rien moins que 150€ ! Mais cela ne s'arrête pas là : semaine après semaine, le phénomène s'accentue, avec quelques centimes de moins payés qui, à chaque fois, creusent le trou de trésoreries déjà bien malmenées. Et de fait, le coût de production s'élève à 4,50€ du kilogramme, alors que le prix perçu par les agriculteurs est inférieur à 3,75€… Pas besoin d'avoir fait Math Sup ou l'Ena pour comprendre le problème. Mais à Paris ou à Bruxelles, nul ne semble pourtant en avoir saisi les enjeux.

De qui se moque-t-on ?

En juin dernier, les JA et la FDSEA 71 avaient déjà mené une action *«coup de poing»* dans les rayons viande de certains hypermarchés et de certaines chaînes de restauration. Là encore, des erreurs ont été relevées comme de la viande charolaise de type Laitier… Mais on se moque de qui ? Où sont les hordes de contrôleurs de l'Etat pourtant si promptes à venir *«titiller»* les exploitants pour contrôler la traçabilité, le bien-être animal ou les éventuelles anomalies topographiques ?

Le paysans n'a pas le droit à l'erreur, mais côté GMS, l'impunité règne.

Et que dire des restaurants. Là, c'est plus qu'édifiant ! Tout au plus trouve-t-on les steaks hachés d'origine France… Et cela, au cœur même d'une grande région de production, forte de deux bassins : le charolais à l'Ouest et le montbéliard à l'Est. Bref, la viande française a quitté les frigos des grandes chaînes de restauration, sans doute est-elle encore trop chère. Mais où passe donc cette différence ?

Tout cela est mal vécu. Et de plus en plus mal vécu… Seul moyen de changer le cours des choses, la communication négative et le fait d'alerter les médias sur ce qui se passe réellement. En la matière, inutile de *«vider»* tous les camions, seul un ou deux suffisent pour que les médias en parle, pour que le reste de la filière et les Pouvoirs publics mesurent enfin le degré de gravité de la situation et la profonde colère des producteurs…

▸ Consommons français !

«Nous entendons que les jeunes puissent continuer à vivre de leur métier», plaidait Guillaume Gauthier, président des Jeunes agriculteurs de Saône-et-Loire, soutenu par d'autres représentants venus de la Nièvre, de l'Yonne et de la Côte d'Or.

C'est en effet non seulement la survie de nombreuses exploitations, mais également la capacité à fournir aux consommateurs une viande avec toutes les garanties de traçabilité et de respect des normes de qualité et de production qui est en jeu.

«Nous entendons aussi valoriser la production française», complétait Bernard Lacour, président de la FDSEA de Saône-et-Loire, rappelant le message que les éleveurs entendent une bonne fois pour toute adresser au gouvernement, aux élus, mais surtout aux consommateurs et aux GMS et à la filière.

Et si l'on parle davantage de viande bovine, force est de constater que toutes les filières sont concernées. Pour preuve, la viande de poulet en provenance de Roumanie qui se rendait droit vers la Côte-d'Azur et les autres lieux de vacances estivaux… Et que dire des fruits et légumes, désormais quasiment tous d'importation, notamment d'Allemagne…

Les paysans osent le dire : il est urgent de consommer français, de consommer local. C'est aussi cela l'économie de proximité. Et cela sera bon pour l'environnement, pour l'emploi, pour la vie même de nos territoires ruraux. Mais seuls les producteurs n'y arriveront pas. Il faut changer d'urgence le logiciel qui prévaut tant dans la filière que dans les relations commerciales et même dans la tête des élus… Un vrai chantier, mais, et c'est une bonne nouvelle, les consommateurs sont avec nous. Chacun est désormais face à «ses» responsabilités.

C'est bien dans ce contexte et cette volonté qu'une rencontre était organisée dès le lendemain avec les partenaires de la filière pour que des orientations axées sur la reconquête du prix d'achat aux éleveurs soit menées sans tarder.

Faune sauvage

Encore des dégâts de blaireaux sur les cultures d'un agriculteur

En début de semaine, les dégâts d'un agriculteur du canton de Brinon-sur-Beuvron ont été constatés par la FDSEA de la Nièvre. Face aux conséquences économiques, la FDSEA réclame des évolutions réglementaires urgentes.



De gauche à droite : Didier Beaumier, Olivier Cadiot et Olivier Laporte

Chaque année, nombreux sont les agriculteurs qui subissent des dommages causés par les populations de blaireaux dans le département. Tout comme l'an passé, Didier Beaumier, polyculteur-éleveur biologique, n'a pas été épargné. Les responsables faune sauvage de la FDSEA 58, Olivier Cadiot et Olivier Laporte, étaient présents le 15 juillet dernier pour constater les dégâts et soutenir M. Beaumier.

Des dégâts colossaux sur Brinon !

Les blaireaux ont causé des dégâts sur plusieurs parcelles de l'agriculteur situées sur la commune de Brinon-sur-Beuvron. Didier Beaumier a alors contacté la DDT qui a accordé l'autorisation de faire intervenir un louvetier sur la commune, les galeries creusées pouvant s'avérer dangereuses pour les animaux domestiques ou le matériel agricole. L'autorisation obtenue récemment n'a néanmoins pas permis d'obtenir des résultats probants. Et la situation est toute autre sur les parcelles exploitées sur Michaugues, la commune voisine.

Pas de solution et le refus d'en trouver une !

Les dégâts sont de ce côté constatés sur un peu plus de 11 ha, principalement sur une parcelle de mélange pois/triticale, *«dont les blaireaux sont friands»*. Et après les sangliers, c'est la seconde attaque que subit la culture cette année. Depuis les taillis où ils ont trouvé refuge, *«les blaireaux empruntent les coulées tracées à travers champs»* et viennent saccager la culture. Dégâts non indemnisables et population non destructible. Une situation intolérable pour Didier Beaumier qui se retrouve démuni face à l'inintérêt que semble lui vouer l'administration et la fédération des chasseurs sur cette problématique.

Des demandes portées par le syndicalisme

Face à cette situation pour laquelle aucune solution immédiate n'est proposée, la FDSEA 58 rappelle qu' *«il faut que le blaireau soit rapidement classé nuisible. Les piégeurs pourraient réguler les populations»* et que cet animal est *«véhiculeur de la tuberculose»*, ce qui représente un risque sanitaire pour les élevages du département. Affaire à suivre…

FDSEA 58



▸Agenda

25/07 Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert

La 2è foire-concours aux culards de l'année, à Moulins-Engilbert, aura lieu vendredi 25 juillet prochain à la Sicafome.
Cette fois-ci, elle est réservée aux génisses et boeufs culards d'engraissement. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 11 juillet. Engagement de 10 euros par bovin. Programme: réception des animaux de 4h à 5h30, jury de 6h30 à 8h et vente au cadran à partir de 8h30. Renseignements au 03 86 84 28 75.

08-09-10/08 Comice de Moulins-Engilbert

«Le monde rural invite les grandes villes du monde»: c'est sur ce thème que se tiendra le Comice 2014 de Moulins-Engilbert, les 8, 9 et 10 août prochains. Les organisateurs, mobilisés depuis plusieurs semaines, ont concocté un programme riche et varié: - vendredi 8 août: sur le champ de foire, de 10 à 18h, expositions d'animaux, foire-concours aux ovins, démonstrations de tonte, travail de la laine de A à Z, chiens de troupeau, dégustations de viandes et produits du terroir, découverte de la forêt morvandelle, animations autour de la pêche, remise des médailles aux salariés agricoles, circuit culturel dans la ville «l'agriculture rencontre la culture», en plusieurs étapes. -samedi 9 août: concours de labours, exposition de matériel agricole récent et ancien, labours et battage à l'ancienne, moiss'batt'cross, animations pour enfants, groupes de musiques traditionnellles morvandelle et bretonne en centre-ville, concours de vélos fleuris, animations autour de la pêche, fête foraine sur le champ de foire, spectacle années 80 (medley) puis concert du groupe Gold. - dimanche 10 août: 9h30, messe de Saint-Hubert, 10h30, visite officielle, 14h30, corso fleuri – défilé de chars dans les rues; fête foraine sur le champ de foire; en soirée, bal de clôture à la salle polyvalente. Restauration rapide durant les trois jours. Infos auprès du Comité du comice au 06 50 19 42 35.

Syndical

«Conjoncture délicate, tension perceptible …»

Alors que l'érosion marquée des cours des bovins laisse planer des inquiétudes légitimes dans la campagne Nivernaise, la conjoncture céréalière soucie tout autant. Cours en baisse, conditions de récoltes impactant la qualité : La tension sur le terrain est bien réelle.

Mes chers collègues, la période s'avère difficile pour nous en ce milieu d'été. Dans nos villages et dans nos fermes, l'inquiétude est perceptible. Toutes productions confondues, les signaux envoyés par les marchés, par l'État, …par la météo…suscitent des appréhensions croissantes.

D'un côté, les prix des bovins s'effondrent, tant sur la viande que sur les animaux maigres, et ce, alors qu'aucun des fondamentaux du marché n'aient pu le laisser prévoir. Production stable, consommation stable, niveau d'importation en baisse, pas ou peu de stock… Les acteurs sur ces marchés pourraient bien se trouver plus vite qu'à leur tour exposés à la colère des éleveurs.

Côté grandes cultures, même tonalité. Voici déjà longtemps que les biens pensants de l'agriculture, qu'ils soient ministres ou pas, nous rabattent les oreilles que les céréaliers sont les «*nantis de l'agriculture française*», que les cours des grains sont durablement orientés à la hausse et que tout légitime une réaffectation des soutiens communautaires au dépend des grandes cultures. Patatras … Un an plus tard, les propos péremptoires du ministre volent en éclat. Le prix des grains est au plus bas et chute quotidiennement, et certains d'entre nous envisagent de rencontrer leur banquier pour couvrir les besoins en trésorerie.
Et il en est encore pour prétendre que gouverner c'est prévoir !
Face à ce constat, interpellé par les représentants de la FRSEA Bourgogne le 27 juin à Dijon, Stéphane Le Foll rétorque : «*ma vision ce sont de petites exploitations très diversifiées. Cette réforme est injuste pour vous, mais c'est comme ça.*» Consternant ! Comment peut-on traiter avec une telle brutalité des familles d'agriculteurs dont on a la responsabilité, et qui vont payer chers ces choix dogmatiques ?

Mais pendant que notre ministre ferme les yeux sur l'évidence, les incertitudes pèsent lourd sur les exploitations agricoles. Car, en parallèle de ces facteurs conjoncturels où tantôt le temps sec, tantôt l'excès de pluviométrie jouent au chat et à la souris avec le moral des paysans et avec l'état des cultures, la machine infernale, administrative celle-ci, continue à semer son lot de découragement et d'épuisement :

Toujours pas de lisibilité suffisante sur la PAC alors que d'ores et déjà se prépare dans nos fermes la prochaine campagne de production. DPB, PMTVA, ICHN, transparence … Autant de soutiens cruciaux dans l'équilibre économique de nos entreprises et sur lesquels les éclairages du ministère deviennent urgents. Nous allons devoir nous adapter, encore faudrait-il savoir à quoi.

Une imagination sans bornes en matière de surenchère environnementale : interdiction de traitements phytosanitaires dans certains périmètres, traitements insecticides de nuit, de futures MAE dans le cadre de la PAC au caractère antiéconomique …
Le choix du ministre ce n'est pas la diversification, non ! Le choix du ministre c'est la décroissance, la régression agricole … Dans quelques années, manger français relèvera de l'exception dans une économie mondialisée où l'entêtement à mettre des bâtons dans les roues de la production agricole pèse chaque jour un peu plus sur la compétitivité de nos produits.

Une paperasserie renforcée au fil des mois : Curage de fossés, défrichement, irrigation, installations classées, documents uniques, zones vulnérables…



Stéphane Aurousseau

l'accumulation des contraintes administratives pèsent lourd sur notre travail. La faiblesse de nos revenus, l'incapacité dans laquelle nous sommes de déterminer notre prix de vente en fonction de nos charges ne nous permet pas d'assumer correctement ces tâches administratives qui augmentent sans cesse. A ce rythme là beaucoup d'entre nous vont se décourager. Si ce n'était la fourniture des besoins alimentaires du pays qui étaient en jeu, ce serait moins grave…
Il est en conséquence nécessaire que les choses bougent, de gré ou de force ! Et la FDSEA ne se résignera pas à cet état de défaillance politique.

Les prochaines semaines seront, souhaitons le, propices à l'achèvement de nos travaux saisonniers. Et à l'issue de ceux-ci, si la réaction des acteurs de nos filières, des élus de nos territoires et de la puissance publique n'est pas à la hauteur des difficultés, alors le temps de la mobilisation sera venu. Face aux problèmes, nous proposerons des solutions, qui ne seront peut-être pas les meilleures, mais ce seront les nôtres et elles feront bouger les lignes.

STÉPHANE AUROUSSEAU



En maigre comme en gras, les prix des bovins s'effondre, sans raison apparente

LA FDSEA a rencontré des parlementaires et la préfète de la Nièvre

Face à l'évolution préoccupante de la conjoncture, Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA de la Nièvre, accompagné de Cyrille Forest, vice-président, et de Stéphane Lafranchise, directeur, ont ces dernières semaines, rencontré plusieurs parlementaires ainsi que Michèle Kirry, préfète de la Nièvre. Présentations, cadrage des méthodes de travail, incertitudes sur la PAC, appel à la mesure et au discernement sur les questions environnementales et conjoncture agricole était au rendez-vous de ces échanges de sensibilisation.

Eolien

Le site de Migé-Escamps inauguré

Près de 10 ans après les premières études de faisabilité, le parc éolien de Migé-Escamps a été inauguré le 11 juillet dernier. Il produira en moyenne 31 millions de kWh par an et couvrira les besoins en électricité d'environ 18 000 personnes, hors chauffage.

Pendant longtemps, l'Yonne éolienne se sera limitée aux quatre mats érigés dans le Sénonais, aux Clérimois en mars 2011. Le retard en la matière avec le département voisin de Côte d'Or est en passe d'être comblé. L'inauguration le 11 juillet d'un second parc de 7 machines à Migé-Escamps, dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par la société ABO Wind, est l'amorce d'une montée en puissance des installations avec pour objectif à terme de voir le territoire couvert par 163 éoliennes. Si à l'horizon 2020, la Bourgogne doit se doter d'un parc éolien totalisant une puissance de 1500 MW en réponse au paquet énergie-climat européen fixant entre autres, d'élever la part d'énergie renouvelable à 23%, l'Yonne est fer de lance en la matière, le département étant classé comme le plus venteux de la région. En effet, sur les 455 communes icaunaises, seules 30 sont exclues par le Schéma régional éolien, majoritairement situées dans l'Avallonnais, entre Cure et Vézelien. D'ici fin 2015, 93 éoliennes verront le jour dans l'Yonne, pour une puissance globale de 194 MW.

Des retombées attractives pour les communes et collectivités

Si d'après une enquête CSA de mars 2014, 64 % des Français voient dans l'éolien *«une solution parmi d'autres»*, dans le contexte de transition énergétique qui a été fixé, les freins à leur implantation restent nombreux et les collectifs d'opposants se multiplient à chaque nouveau projet. Pour preuve, 90% des permis accordés dans le département en 2012, ont ainsi fait l'objet d'un recours. Nombre d'entre eux sont aujourd'hui arrivés à terme et sur les douze permis accordés, seuls trois d'entre eux sont encore devant les tribunaux. Le site de Migé-Escamps n'a pas échappé à la règle et les vents ont eu le temps de souffler entre les premières études de faisabilité il y a près de dix ans et la mise en activité Il y a tout juste quelques mois. En Bourgogne, une autre menace se profile, avec la décision de l'armée de réviser les seuils d'altitude des avions en vol, ce qui aurait pour conséquence de figer le développement de l'éolien, 50% du territoire pouvant être impacté par les zones de survol.

Le pari de l'éolien bourguignon reste néanmoins attractif pour les collectivités et communes, avec notamment des retombées fiscales non négligeables : plus d'1,8 million € aujourd'hui, pour plus de 16,5 millions € à l'horizon 2020. Sans compter les retombées économiques pour les entreprises locales ou régionales, à l'image du site de Migé-Escamps, dont les mâts ont été fabriqués à Longvic en Côte d'Or, les roulements d'orientation à Avallon et les systèmes de balisage à Champs-sur-Yonne. Après l'hydro-électrique, l'éolien terrestre est devenue aujourd'hui l'énergie renouvelable la plus compétitive, avec un tarif de rachat autour de 85€ le mégawatt heure. Pour une durée de vie des installations de 20 ans et un recyclage des matériaux utilisés estimé à plus de 98%.

Un parking payé par les excès de vitesse

Le parc éolien de Migé-Escamps produira en moyenne 31 millions de kWh par an, économisant dans la même période l'émission dans l'atmosphère de 9 000 tonnes de CO^2 et couvrira les besoins en électricité d'environ 18 000 personnes (hors chauffage). L'électricité est livrée au réseau national par un câble souterrain de 20 000 volts, reliant le parc au poste de transformation de Mailly le Château.

A l'heure de l'inauguration, nombreux étaient les élus présents, pour se féliciter de l'élaboration du projet. A l'image du nouveau maire de Migé, Didier Cart-Tanneur, pourtant peu convaincu au départ : *«j'avoue que je voyais d'un mauvais œil l'implantation de ces immenses pylônes dans notre environnement, mais j'ajouterai avoir été surpris par leur certaine élégance et plus encore par leur silence…»*, remerciant au passage la société ABO Wind pour l'aide financière apportée à la création prochaine d'une micro-crèche sur la commune. Même satisfaction pour le maire d'Escamps et président de la Communauté de Communes du Pays Coulangeois, Christian Chaton, qui n'a qu'un seul regret: *«ne pas avoir pu associer les acteurs du territoire, particuliers et collectivités, au financement du projet, comme cela a été fait sur le site voisin de Clamecy-Oisy…»*

Quand aux curieux désireux de s'arrêter quelques instants pour immortaliser les éoliennes avec leur appareil photo, patience ! Un nouveau parking devrait prochainement être construit, face au moulin Dautin tout proche, dernier vestige de l'histoire meunière de la région, superbement restauré depuis près de vingt ans par l'association A Tire d'Aile.

Appelé à mettre la main à la poche pour son financement, le président du Conseil général, André Villiers n'a pas dit non et a émis une idée : *«les amendes de police sont encore une recette des collectivités assez dynamique, à laquelle vous participez avec empressement et efficacité ! Et la RN 151 est un bon fond de commerce en la matière…»* Encore faut-il que tous ces mots ne soient pas du… vent !

DOMINIQUE BERNERD


Marie-George Stavelot

Chaque éolienne a une puissance de 2,05 mégawatts.

Le parc éolien s'inscrit dans un territoire empreint d'histoire, avec pour voisin le moulin Dautin, multi-centenaire.

La ferme en chiffres

Coût financier : 25 millions €
Nombre d'éoliennes installées : 7
Puissance unitaire de chaque éolienne : 2,05 mégawatts (MW)
Puissance totale du parc éolien : 14,35 MW
Hauteur du mat : 80 m
Diamètre du rotor : 92,5 m
poids du mât : 147 tonnes
Poids de la nacelle : 65 tonnes
Poids du rotor : 40 tonnes
Poids des fondations : 800 à 900 tonnes
Durée de vie des éoliennes : 20 ans

Au fil de l'inauguration...


A l'heure des discours : de gauche à droite : Yves Vecten, Conseiller général, Dominique Lapotre, Vice-présidente du Conseil régional, Christian Chaton, maire d'Escamps et président de la CC du Pays Coulangeois, Didier Cart-Tanneur, maire de Migé.


80 mètres d'échelle droite pour monter tout en haut du mât… Cardiaques ou souffrants du vertige, s'abstenir !.


Contrairement à ce que pourrait laisser imaginer la photo, Yves Vecten ne s'est pas encore fait greffer une éolienne sur la tête… !

▸Agenda

19/07 "Nuits Maillotines" à Joigny
La visite spectacle des "Nuits Maillotines" aura lieu samedi 19 juillet, sur le thème "1900 - 1930 : de la Belle Epoque aux Années Folles". A partir de 21 h, la visite spectacle entraînera les participants dans les rues de Joigny au début du XXe siècle. Particpation : 6 et 12 €, gratuité pour les moins de 12 ans. Renseignements au : 03 86 62 11 05

Musée des Pierreux à Massangis
Jusqu'en septembre, tous les premiers dimanches de chaque mois, le musée des Pierreux propose des visites guidées de 14 h à 18 h. Le musée est consacré au travail des carriers, à l'extraction et à la taille de la pierre. Entrée : 3 € (adultes). Gratuité pour les moins de 15 ans. Renseignements au 03 86 33 85 68

03/07-28/08 Ciné plein air à Auxerre
Ciné plein air à l'Abbaye saint-Germain à Auxerre, du 3 juillet au 28 août, les jeudis à 22 h, pour voir ou revoir des films cultes. Entrée libre et gratuite sous réserve de météo favorable. Renseignement auprès de Pôle Arts et patrimoine au 03 86 18 02 90.
Prochaines séances :
24/07 : The Blues brothers, de John Landis (Durée 2 h 10)
31/07 : Le bon, la brute et le truand, de Sergio Leone (Durée 3 h)

07/07-15/08 9ème édition de Yonne Tour Sport
Du 7 juillet au 15 août, le Conseil général de l'Yonne offre aux jeunes de 6 à 16 ans, la possibilité de pratiquer gratuitement des activités sportives originales sur 30 communes du département. Activités proposées : trampoline aérien, girobulle, murs d'escalade, mur toboggan, trumbling, tir à l'arc, vtt, trikke, canoë, golf, boxe, hockey, escrime, tchouk-ball, sumo, judo, kart à pédales, patinettes, tyrolienne, escalade, moto, jeux de ballon, remorque 6 trampolines, quads, mini motos, piste de BMX et waterball sur pîscine. Nouveautés cetet année : quad et waterball permanents
Prochains rendez-vous :
Vendredi 18 juillet : Saint-Valérien (Centre ville)
Lundi 21 juillet : Héry (Place de l'Eglise)
Mardi 22 juillet : Saint-Clément (Parc de la balastière)
Mercredi 23 juillet : Charbuy (Rue des Ecoles - Parc - Gymnase)
Jeudi 24 juillet : Ancy-le-Franc (Parc du Gymnase)
Vendredi 25 juillet : Chailley (Place de la mairie)

FDSEA 89

Un nouveau président à la tête de la section viticole

Régis Ségault, viticulteur à Maligny, est le nouveau président de la section viticole à la FDSEA de l'Yonne, succédant ainsi à Jean-Baptiste Thibaut. Parmi les chantiers en cours, les négociations entre bailleurs et preneurs concernant le remplacement des pieds touchés par l'esca



Régis Segault, viticulteur dans le chablisien et nouveau président de la section viti à la FDSEA de l'Yonne.

De son propre aveu, Régis Ségault se dit *«moins volubile que son prédécesseur»* et revendique une certaine discrétion, pour ne pas dire une discrétion certaine ! Élu au printemps dernier à la tête de la section viticole de la FDSEA de l'Yonne, ce viticulteur exploite en famille dans le chablisien 18 ha de vigne en AOC Chablis et Petit Chablis, commercialisés essentiellement par le biais de négociants, ainsi que 150 ha de céréales. Les travaux menés par la section viticole sont nombreux, au premier rang desquels l'urgence à réfléchir sur la prise en compte de l'esca dans l'arrêté départemental portant application du statut du fermage, avec cette double question : qui doit supporter le coût des replantations ? Qui réalise le travail ? A l'image des autres départements bourguignons, l'esca touche durement le vignoble icaunais alors même qu'il n'existe pas à ce jour de traitement pour lutter de manière pérenne contre la maladie, l'arsénite de sodium utilisé jusqu'alors ayant été interdit en France en 2001, jugé toxique et dangereux pour ses utilisateurs. Le seul moyen de contrer la maladie est d'arracher les pieds atteints en veillant, précise Régis Ségault, *«à stocker les bois morts, si on ne les brûle pas tout de suite, sous un hangar ou sous une bâche, afin d'éviter toute propagation de spores contaminants…»*

Seuls les baux à venir seront concernés

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail composé pour partie de preneurs et de l'autre, de bailleurs, se penche sur le problème et des premières pistes se dessinent, face au flou de certains baux, où il est écrit que «*la responsabilité de remplacer les pieds malades incombe aux preneurs*», en contradiction avec les textes du Code civil. Avec l'assurance pour le preneur d'avoir gain de cause face à son bailleur en cas de litige devant les Tribunaux Paritaires des Baux Ruraux. Il y a urgence à trouver un compromis car la recrudescence de la maladie multiplie les procédures judiciaires. Tout le mode est conscient de la réalité du problème et s'accorde à dire que la situation ne peut rester en l'état. Afin d'éclaircir la portée des négociations en cours, il a été décidé par les deux parties, que les nouvelles dispositions qui seront conclues et validées par la Commission Consultative des Baux Ruraux, incluses dans l'arrêté départemental à terme, ne s'appliqueront qu'aux baux à venir et non à ceux en cours. Elles auront néanmoins valeur de préconisation dans la résolution des conflits concernant des baux déjà en cours.

Des discussions constructives

Les travaux entrepris lors des précédentes réunions sont organisés de façon à différencier les problèmes en fonction des situations : dans le premier cas, le propriétaire loue une parcelle de vignes plantées, restant ainsi propriétaire des droits de plantation à l'issue du bail, dans l'autre, en cas de terre nue et louée à planter, la charge des replantations étant différente. Pour l'heure, le groupe de travail s'est penché sur le premier cas de figure. Parallèlement, il a été décidé de solliciter par courrier adressé à la Chambre des Notaires, une rencontre avec les représentants qu'ils souhaiteront associer au travail sur ce dossier, afin de voir leur regard sur le problème et les pistes de solutions susceptibles d'être apportées. Il est d'autant plus urgent de déboucher sur un accord que cette année, on aura comptabilisé près de 15 % de pieds à remplacer suivant les endroits, mettant à mal la trésorerie de certaines exploitations, voire leur viabilité. Les vignes le plus touchées semblant avoir en moyenne de 15 à 20 ans d'âge.
Après deux réunions du groupe mixte bailleurs/preneurs les 26 mai et 1er juillet derniers, la section viticole de la FDSEA de l'Yonne se réunira le mardi 22 juillet à 17 h 30, avant une réunion commune en octobre après les vendanges. L'objectif final étant d'avoir suffisamment d'éléments à proposer à la prochaine Commission Consultative des Baux Ruraux du printemps prochain. Un point positif toutefois : l'état d'esprit dans lequel se déroulent les discussions, jugé par tous comme constructif.

DOMINIQUE BERNERD

Fermages viticoles 2014

Cours moyens du vin, servant pour le calcul du prix du fermage viticole 2014 (entre parenthèses, rappel pour comparaison, des prix des fermages viticoles 2013)

Appellations	Prix de l'hectolitre	Appellations	Prix de l'hectolitre
Chablis Grand cru	1197 € (1161 €)	Chablis 1er cru	518 € (473 €)
Chablis	391 € (350 €)	Petit Chablis	316 € (283 €)
Saint-Bris	171 € (163 €)	Bourgogne blanc	216 € (200 €)
Bourgogne aligoté	210 € (200 €)	BGO blanc	148 € (99 €)
Irancy	375 € (356 €)	BGO rouge	113 € (95 €)
Bourgogne Passe tout grain	182 € (162 €)	Bourgogne rouge et rosé	284 € (242 €)
Vin de table	33 € (30 €)	Crémant Bourgogne	200 € (194 €)

L'Esca : une maladie ancienne

L'esca est une des plus anciennes maladies de la vigne, les Romains ayant déjà remarqué sa présence sur les ceps de l'époque. C'est une maladie due à des champignons parasites, dont la complexité rend les rôles respectifs des différents agents mal connus à ce jour. La dissémination des spores s'effectue par pénétration des plaies de la taille, humides et récentes (notamment lors de périodes hivernales douces et pluvieuses). A l'intérieur du cep, les champignons désorganisent les cellules, détruisant le bois en tuant d'abord les parties imprégnées puis par le développement d'un mycélium à l'intérieur du bois mort, qui détruit lignine. Le bois devient alors mou et friable, formant un tissu spongieux et jaunâtre comparable à de l'amadou. Les conditions favorables à sa propagation sont multiples : la chaleur (ce qui explique l'importance de la maladie en zone méditerranéenne), l'humidité (elle doit être supérieure à 60 % et fournie par le bois vivant, à côté du bois mort) ou encore l'absence d'oxygène, les champignons vecteurs de la maladie étant anaérobies.



FDSEA et JA 89

Rencontre avec le député Jean-Yves Caullet

Des représentants FDSEA et JA ont reçu le 30 juin dernier, le député de la 2e circonscription de l'Yonne, Jean-Yves Caullet, pour lui faire part de leurs positions sur les derniers points en discussion dans le cadre du projet Loi Avenir de l'agriculture.



La délégation FDSEA et JA de l'Yonne, avec le député Jean-Yves Caullet

Si le travail de lobbying mené par les FDSEA, JA et leurs antennes nationales a permis de faire bouger plusieurs lignes importantes de cette loi, certaines inquiétudes demeurent néanmoins. La rencontre avec le député aura été l'occasion notamment, de sensibiliser le député aux conséquences de la Pac sur le département et aux autres effets induits par les contraintes réglementaires venant amputer la production et l'économie agricole. Représentants de la FDSEA et des JA de l'Yonne ont tiré la sonnette d'alarme sur les dangers que représentent à leurs yeux cette nouvelle mouture de la Pac, à commencer par la surdotation des 52 premiers ha, *«que ce soit en système grandes cultures ou en polyculture élevage, les exploitations bourguignonnes de zones intermédiaires vont être perdantes. La rentabilité à l'ha ou à l'UGB y étant moindre que dans d'autres régions, nos exploitations ont des tailles supérieures à la moyenne française et nous allons de ce fait être plus fortement impactés…»*
Egalement dans le collimateur, l'absence de transparence dans la majorité des sociétés agricoles icaunaises, avec l'exemple d'une EARL qui perdrait ainsi plus de 12 K€ d'aides à l'année.
Dans le cadre du Programme d'Action National Directives Nitrates, plusieurs points auront des conséquences économiques fortes sur les exploitations départementales, comme la gestion des effluents d'élevage : *«la réévaluation des valeurs d'excrétion, en particulier pour les vaches laitières à l'herbe, ainsi que l'élargissement des périodes d'interdiction d'épandage, vont entraîner de nouvelles mises aux normes pour les éleveurs, alors qu'ils sont le plus souvent en cours de remboursement des prêts liés à l'application de la réglementation en vigueur…»* Là aussi, FDSEA et JA réclament à l'Etat un accompagnement des producteurs de sorte que la mise aux normes ne soit pas une charge supplémentaire pour les exploitations, avec un assouplissement spécifique pour les éleveurs en fin de carrière.

Rester *«vigilant»* sur la Loi d'Avenir

Calcul de la fertilisation azotée, modalités de calcul de pentes et règles de fertilisation inhérentes, nouvelles règles en matière de traitements phytosanitaires, l'impact des captages Grenelle existants et de ceux à venir sur le département, le compte personnel de prévention de la pénibilité…, autant de sujets abordés lors de l'entretien, avec en point d'orgue cette demande pour *«stopper la surenchère administrative étranglant les entreprises et les bonnes volontés. Il faut faire cesser cette inflation du coût du travail, qui continué à détruire les emplois dans l'Yonne…»*

Si le député s'est montré compréhensif et réceptif aux attentes formulées, pas de réel engagement concret et les participants sont sortis un peu frustrés de la réunion. En ce qui concerne les IFT, Jean-Yves Caullet s'est dit néanmoins hostile à une forme de pénalisation qui toucherait les agriculteurs *«travaillant bien»*. Appelant de ses vœux à *«l'élaboration d'une meilleure stratégie de communication de la part de la FDSEA et des JA»*. Conseillant les agriculteurs de rester *«vigilants»* sur la loi d'avenir, il s'est dit prêt à les accompagner pour rencontrer la direction du groupe de distribution Schiever, dont le siège est installé à Avallon.

DOMINIQUE BERNERD

Projet Loi d'Avenir

«Le mieux est l'ennemi du bien…»

Au cours de l'examen en seconde lecture, du projet de loi sur l'avenir de l'agriculture, l'alimentation et la forêt, le député Guillaume Larrivé s'est exprimé à l'Assemblée nationale, pour la défense du monde agricole et viticole.

Le député de la 1ère circonscription de l'Yonne a présenté une liste de propositions au ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, afin que ce projet de loi apporte des réponses concrètes au monde agricole, notamment en matière d'utilisation de produits phytosanitaires : *«prenons garde de ne pas inventer de nouvelles contraintes qui affaibliraient encore l'équilibre économique des exploitations. Chacun est désormais d'accord pour que l'utilisation des produits phytos soit raisonnée et raisonnable, mais plutôt que d'interdire toute application dans un périmètre uniforme au risque de réduire encore plus la surface agricole utile, mieux vaut favoriser les bonnes pratiques comme la plantation des haies, qui empêchent la dérive des produits… »*
Guillaume Larrivé a également alerté le gouvernement sur les mesures du texte qui fragilisent à ses yeux, la situation des agriculteurs, comme le compte personnel de prévention de la pénibilité, introduit dans la dernière loi sur les retraites. Arguant que *«le mieux est l'ennemi du bien»*, il a appelé le gouvernement à supprimer dès maintenant ce système de pénibilité, jugé *«absurde»* et *«pesant sur le coût du travail…»*

«Un traité pouvant aboutir au meilleur comme au pire»

Le député icaunais s'est également exprimé sur les risques de sur-transposition nationale des normes européennes : *«prenons garde à ne pas sur-contraindre, car ce serait étrangler les agriculteurs français…»*, prenant exemple d'une définition trop restrictive des Surfaces à Intérêt Ecologique : *«au moment où 30% du budget du premier pilier fait l'objet d'un verdissement, pourquoi ne pas retenir les jachères mellifères dans le nouveau dispositif ?»*
Parmi les autres sujets abordés à la tribune par Guillaume Larrivé, celui des négociations internationales, réclamant au ministre Le Foll, des précisions sur *«l'état des négociations engagées par la Commission européenne avec les Etats-Unis d'Amérique pour préparer l'éventuel volet agricole du traité de libre-échange transatlantique… un traité pouvant aboutir au meilleur comme au pire. Il peut être une menace s'il diminue les normes sanitaires, une chance s'il nous renforce face à la Chine, au Brésil et à la Russie, en faisant prévaloir un principe de réciprocité des échanges»*. Particulièrement visée par le député, l'attribution des noms de domaine sur Internet en matière de viticulture : *«si vous ne faites rien, n'importe qui, n'importe où, pourra exploiter demain l'adresse Chablis.wine ou Irancy.vin ! C'est inacceptable… »*

DB

▸ Agenda

19/07 Balade dans le vignoble d'Irancy
Balade commentée avec un guide à travers le vignoble d'Irancy (durée environ 3 heures), samedi 19 juillet, suivie d'une dégustation assurée par un vigneron. Découvrez le terroir, ses légendes, ses vignes, ses vins et ses cerisiers. rendez-vous devant l'église d'Irancy à 15 h. Balade accessible à tous. Tarif : 9 €
Renseignements et inscriptions au 03 86 51 12 00

19 et 20/07 Peintres de Vignes en Caves à Saint-Bris
La 25e édition de la manifestation "Les peintres de Vignes en caves", se déroulera les 19 et 20 juillet. Quand les arts et la viticulture sont réunis pour le plaisir des yeux, du goût et des rencontres. Plus de 60 artistes répartis dans 12 caves pour vous accueillir. Animation musicale itinérante. Peintres en herbe, concours de sculpture, rallye oenophile de cave en cave. Visite de l'église Saint Pris en continu. Restauration possible sur place. Ouverture des caves : samedi 19 juillet de 15 h à 19 h et dimanche 20 juillet, de 10 h à 18 h. Renseignements au 03 86 53 60 76

19 et 20/07 Foire aux Potiers à Saint-Sauveur
La 32e Foire aux potiers de Saint-Sauveur-en-Puisaye aura lieu les samedi 19 et dimanche 20 juillet de 10 h à 19 h, dans le parc du château. Plus de 70 potiers attendus, venus de toute la France et de l'Europe, l'un des plus anciens marchés des Potiers de France. Comme chaque année, un concours où chaque artiste peut présenter une pièce unique, avec pour thème de cette 32e édition, la musique. Les enfants seront accueillis gratuitement sur un stand de modelage. Inauguration samedi 19 juillet à 11 h. Rens au 03 86 45 69 12



▸Agenda

26-27/07 "Vins au Palais" à Ancy-le-Franc
Opération «Vins au palais», au château d'Ancy-le-Franc, samedi 26 juillet de 10 h à 19 h et dimanche 27 juillet, de 10 h à 18 h. Premier salon estival rassemblant au Palais d'Ancy le Franc, une grande palette du terroir viticole bour-guignon. Viticulteurs et Domaines y présenteront leurs meilleurs crus. Dégustation et vente sur place. Tarif : 2 €, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans. Renseignements : 03 86 75 14 63 et sur www.chateau-ancy.com.

01/08 Marché nocture à Chablis
Marché nocturne d'artisanat et des terroirs à Chablis, vendredi 1er août. Un apéritif -concert agrémentera la soirée. Gratuit. Renseignements au 03 86 42 80 sur www.chablis.net

03/08 Foire aux puces à Aillant-sur-Tholon
36e édition de la Foire aux puces organisée par l'Office de Tourisme, à Aillant sur Tholon, dimanche 3 août, de 4 h à 19 h. Plus de 600 exposants particuliers et professionnels venus de toute la France et d'Europe. Des milliers de visiteurs , chineurs et collectionneurs arpenteront cette année encore, les 6 kilomètres de déballage sr les places et tout au long des promenades, des rues et routes d'accès d'Aillant. Une navette gratuite sera disponible à partir de 9 h et jusqu'à 18 h, entre les parkings d'Auxerre, Joigny et le centre ville.

Villa Gallo Romaine à Escolives Sainte Camille
Jusqu'au 27 septembre, tous les samedis, à 21 h 30, visite animée par les agents d'accueil et les guides, avec mise en lumière de la villa gallo romaine et du site. Les samedis 26 juillet 30 août : les nocturnes d'Escolives seront pré-cédées par la découverte des saveurs antiques avec les apéritifs gallo-romains, recettes tirées d'Apicius. Renseignements au 03 86 42 71 89. Participation : 4 €, 2,50 € (de 12 à 18 ans).

Exposition "Les nourrices du Morvan" à Saint-Léger Vauban
Exposition «Les nourrices du Morvan et au temps de Vauban» à Saint-Léger Vauban. Evocation du travail des nourrices en Morvan jusqu'au milieu du 20e siècle. Du 1er juin au 11 novembre. Inauguration de 14 juin à 18 h. Conférence à 17 h

Délinquance

1 cambriolage toutes les 90 secondes !

Parmi les intervenants à l'assemblée générale de la section des Anciens exploitants de l'Yonne, le lieutenant Daniel Bock, retraité de la gendarmerie, venu dispenser quelques conseils de prévention en matière de vols et cambriolages.


Avant d'être retraité de la gendarmerie, le lieutenant Bock a longtemps servi dans le département.

L'espérance de vie, grâce aux progrès de la médecine et à une hygiène de vie meilleure ne cesse de progresser en France, avec une moyenne de 85 ans pour les femmes et un peu plus de 78 ans pour les hommes. Un écart qui a tendance à s'amenuiser au fil des années. Si les plus de 65 ans étaient 16 millions sur le territoire national en 2000, ils seront 23 millions en 2030. Une proie facile pour les auteurs d'actes de malveillance ou délictueux, dont le nombre est lui aussi en forte hausse. Ainsi, 323 000 vols ont été déclarés en 2011, soit plus de 20 % par rapport à l'année précédente. Mêmes constats en 2012 et 2013, avec 1046 cambriolages déclarés par jour, soit 43 par heure ou 1 toutes les 90 secondes ! Des chiffres qui interpellent et amènent à se pencher sur le volet de la prévention, au travers parfois de quelques gestes simples du quotidien. C'est ce qu'est venu rappeler le lieutenant Bock, retraité de la gendarmerie, aux anciens exploitants agricoles réunis en assemblée générale le 30 juin dernier.

«Ne marquez pas votre code sur votre carte bancaire !»

Il existe aujourd'hui quatre grands types d'actes de malveillance au préjudice des seniors : les vols avec violence, les vols par fausse qualité (personnes se faisant passer pour ce qu'elles ne sont pas), les escroqueries (sur Internet notamment) et les cambriolages. Sur ce dernier point, notre département, devenu grande banlieue parisienne est particulièrement concerné, notamment l'arrondissement de Sens, qui concentre à lui seul 33% de toute la délinquance commise en Bourgogne. Si marcher sur la voie publique est un geste simple, quelques conseils ne sont pas superflus: *«toujours au milieu du trottoir et face aux véhicules en mouvement, avec son sac côté immeuble et non pas côté route, en se méfiant particulièrement des deux roues, surtout lorsqu'un passager accompagne le conducteur…»* Et en évitant, autant que faire se peut, de porter des bijoux trop voyants ou de se promener avec beaucoup d'argent liquide sur soi. Les distributeurs de billets sont aujourd'hui nombreux et pratiques, à condition, là aussi, de les utiliser intelligemment : *«ne marquez pas votre code de retrait sur votre carte bancaire ou sur un papier plié en quatre dans votre porte monnaie, mémorisez-le ! Et ne comptez pas l'argent dans la rue, sachez que la machine ne vous donnera pas plus et en règle générale, pas moins…!»*

«Soyez méfiants, mais ne vivez pas dans la crainte…»

La prévention à son domicile requiert également quelques précautions élémentaires, particulièrement en milieu rural, où par définition, la population est souvent plus isolée du fait d'une concentration moindre : *«ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique du genre, «nous sommes absents du tant au tant» et encore moins de mot sur la porte indiquant votre heure de retour…»* Pas de clé non plus, glissée sous le paillasson ou derrière un volet, sachant qu'en général, les malfaiteurs fouillent d'emblée un périmètre de cinq mètres autour de la porte d'entrée pour la trouver. Fermer ses serrures à double tour, fermer ses volets, cacher ses valeurs ou ses bijoux en des lieux insolites (et non pas dans la salle de bain ou la chambre à coucher, cibles privilégiées en cas de cambriolage), autant de petits gestes pouvant contribuer à mieux se protéger, car, comme le rappelle le gendarme Bock : *«l'ennemi premier pour un cambrioleur, c'est le temps ! Faites en sorte de mettre un maximum de barrages possibles…»* D'après les statistiques, la durée d'un cambriolage varie de 5 à 20 minutes, pas plus! Et si 80% d'entre eux se perpétuent de jour, on en comptabilise 55% entre 14 h et 17 h, avec le samedi comme jour de prédilection, *«ce jour là, vous faites vos courses et les voleurs le savent!»* La période la plus propice paraissant être la fin d'année (de fin octobre à fin janvier). Et en cas de moindre doute, un chiffre magique : le 17! *«à toute heure du jour ou de la nuit, quelqu'un sera là pour vous répondre…»* Si chacun doit prendre conscience que personne n'est à l'abri aujourd'hui d'un acte malveillant, pas question toutefois de sombrer dans la psychose conclue Daniel Bock: *«soyez méfiants, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut vivre dans la crainte !»*

DOMINIQUE BERNERD

Les lauréats du Concours Général Agricole mis à l'honneur

La cérémonie de remise des diplômes du Concours Général Agricole 2014 s'est déroulée comme il est de tradition, dans les celliers du Conseil général à Auxerre. André Villiers, président de l'instance départementale, Etienne Henriot, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, ont reçu les lauréats, en présence du préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun.

Véritable ambassadeur de la richesse et de la qualité du patrimoine icaunais, le Concours général Agricole décerne chaque année, dans le cadre du Salon de l'agriculture à Paris, son flot de récompenses dans les secteurs les plus divers : produits laitiers, vins, produits du terroir, animaux… Avec 65 médailles au compteur, dont 21 couleur Or, l'Yonne viticole a su réunir les suffrages des jurés, qui ont décerné le précieux symbole aux feuilles de chêne à plus du tiers des 165 échantillons présentés. Récompensés également : le soumaintrain du fromager affineur de Brion, Pascal Leroux, le Domaine de la Charloise à Boeurs en Othe pour son jus de pomme fermier, le ratafia d'Henry Julien, producteur à Villiers-Louis, ainsi que la bière brune de la Brasserie de Vézelay. Les animaux n'étaient pas en reste, avec les médailles d'or et d'argent glanées par le Gaec des plantes à Précy le sec, spécialisé en élevage ovin, sans oublier les belles places d'honneur de l'élevage charolais, avec une fois encore le Gaec Cadoux et la Scea Riotte Schrapfer mis à l'honneur.


Photo Studio Morize/cg89
Le groupe des lauréats et personnalités présents lors de la cérémonie de remise des diplômes du 30 juin dernier

Au total, 69 médailles rapportées de la Porte de Versailles à Paris et autant de diplômes décernés, qui ont fait une fois encore la démonstration de l'excellence du terroir icaunais.

Observatoire prospectif

Un peloton qui s'étire…

Une photographie de l'agriculture bourguignonne en 2013 vient d'être publiée. Les écarts se creusent entre exploitants.



A l'image d'une course cycliste et de la position des coureurs, «il y en a des agriculteurs qui vont bien, d'autres moins bien, voire même très mal» comme on pouvait l'entendre à la maison de l'innovation de Dijon.

Soutenus par le Conseil régional, les Chambre d'agriculture et CER France ont réalisé un travail de fourmis en analysant les résultats 2013 des exploitations de la région. L'observatoire prospectif de l'agriculture bourguignonne fait part d'une conjoncture particulièrement délicate pour l'année écoulée, avec une climatologie capricieuse, des rendements décevants en productions végétales, des productions animales en berne avec un commerce de broutards en repli, des productions de viande et de lait en baisse, des prix contrastés (inférieurs à ceux de 2012 pour les céréales, oléagineux et bovins maigres, mais supérieurs pour le vin, la viande et le lait), des coûts de production toujours élevés et un recul de revenu agricole par rapport à 2012. Dans ce contexte instable, l'impact de la réforme de la Pac est d'autant plus redouté. Tous les éléments ne sont pas encore connus, notamment sur le second pilier, mais les premiers contours se dessinent. La surprime sur les premiers hectares et le plafonnement de l'aide aux vaches allaitantes pénaliseront les grandes exploitations. Dans n'importe quel secteur de production, *«il y a des agriculteurs qui vont bien, d'autres moins bien, voire même très mal»* pouvait-on entendre à la Maison de l'Innovation à Dijon. Pour Christian Decerle, président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, le *«peloton s'étire et se fatigue»* : *«Derrière les chiffres, il y a aussi le moral des agriculteurs. L'année 2013 a été difficile et 2014 risque de l'être tout autant avec des conditions climatiques et des cours inquiétants. Cela nous interpelle au niveau des organisations professionnelles agricoles. Il est dommage que l'on ait tant de compétences, que ce soit sur les points de la technique, de l'expertise, de l'économie, du conseil, du fiscal et de voir qu'un nombre encore important d'agriculteurs ne dégage pas ou peu de revenus. Cela est vrai dans toutes les productions. Cela nous interpelle sur notre capacité à pénétrer un plus grand nombre d'exploitations agricoles et de vulgariser les savoirs et les expertises capitalisées par les uns et par les autres, les mettre au service de ceux qui en ont le plus besoin. Il faut progresser ensemble. Comment faire ? Donner des rendez-vous de proximité aux agriculteurs ou bien passer par la presse professionnelle qui pourrait, une fois par mois, passer un quatre pages tourné sur le technico-économique, qui mettrait en valeur les modèles qui fonctionnent le mieux».*

AURÉLIEN GENEST

Avis de Consultation Publique

Aire géographique de production du projet des dénominations géographiques complémentaires de l'AOC Bourgogne:
"Côte d'Or", "Hautes Côtes de Beaune", "Hautes Côtes de Nuits"

Lors de sa session du 10/07/2014, la Commission Permanente du Comité National des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux de vie de l'INAO a décidé, la mise en consultation publique de l'aire géographique de production du projet des dénominations géographiques «*Côte d'Or*», «*Hautes Côtes de Beaune*» et «*Hautes Côtes de Nuits*», complémentaires de l'AOC Bourgogne.

L'aire géographique de la dénomination «*Côte d'Or*» concerne 36 communes du département de Côte-d'Or dont 17 prises en partie, et 4 communes prises en partie du département de Saône-et-Loire.
L'aire géographique de la dénomination «*Hautes Côtes de Beaune*» concerne 22 communes du département de Côte-d'Or dont 11 prises en partie, et 7 communes du département de Saône-et-Loire dont 4 prises en partie.
L'aire géographique de la dénomination «*Hautes Côtes de Nuits*» concerne 20 communes du département de Côte-d'Or dont 6 prises en partie.
Le liste des communes proposées pour chaque dénomination est consultable sur www.inao.gouv.fr à la rubrique «*Publications officielles/Consultations publiques*».
La consultation se déroulera du 15 août 2014 au 15 octobre 2014
Dans cet intervalle, toute personne intéressée pourra formuler des réclamations par courrier recommandé auprès de l'Institut national de l'origine et de la qualité, à l'adresse suivante : INAO - Parc du Golf - Bâtiment Bogey - 16 Rue du Golf - 21800 Quétigny
Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 15 octobre 2014.
Le projet de tracé de l'aire délimitée pour les communes dont le territoire est retenu en partie peut être consulté dans les mairies concernées aux heures habituelles d'ouverture.
Le dossier complet est consultable aux heures habituelles d'ouverture des bureaux :
- au site de l'INAO de Quétigny
- au siège de l'Organisme de Défense et de Gestion de l'appellation Bourgogne:
Syndicat des Bourgognes 132-134, route de Dijon - 21200 Beaune

GRAND CONCOURS PHOTO
Une moisson d'images
Votre vision d'un été d'agriculture en Bourgogne

du 1er juillet au 31 août 2014

Les photos sélectionnées seront publiées dans l'hebdomadaire Terres de Bourgogne, dévoilées par We Love Bourgogne sur www.welovebourgogne.fr et exposées au siège de Dijon Céréales.

La photo lauréate fera la Une de l'Agenda 2015 de Terres de Bourgogne.



1er prix
Un panier gourmand bourguignon
"Sens du Terroir" Gamm Vert d'une valeur de **80 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

2e prix
Un an de farine Decollogne
soit **30 kilos de farine bio " Made in Aiserey"**
d'une valeur de **70 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

3e prix
Un superbe ouvrage " Les Climats du Vignoble de Bourgogne "
(édition Glénat, préface de Bernard Pivot) d'une valeur de **50 euros**
et le **tirage de votre photo** au format 60 x 40

*Concours organisé en partenariat par le groupe **Dijon Céréales**, l'hebdomadaire **Terres de Bourgogne** et le media en ligne **We Love Bourgogne***

Renseignements par mail
contact@ma-moisson-en-photos.com
et sur le site
www.ma-moisson-de-photos.com

Terres de Bourgogne
DIJON CÉRÉALES
We Love Bourgogne

Comment participer ?
Déposez vos plus belles photos en haute définition
sur le site www.ma-moisson-de-photos.com

Conjoncture

La reprise économique est en panne

Les derniers chiffres mesurant l'activité économique du pays ne sont pas encourageants. Tour d'horizon.



Aujourd'hui, l'économie française - mais elle n'est pas la seule - est en panne. Comment la tirer vers le haut et comment éviter que des pans entiers tombent en friche ? Vaste défi posé aux gouvernants, partagés entre politique de l'offre et de la demande.

Alors que le 14 juillet vient de célébrer le Débarquement et le début des commémorations du centenaire de la grande guerre, c'est une autre guerre qui se déroule dans l'Hexagone depuis maintenant quelques mois, entre tentative timide d'amorcer une relance et persistance des effets de la crise économique. Le discours présidentiel lors de la fête de la Révolution française a révélé les limites de l'exercice : échec sur l'inversement de la courbe du chômage, peu d'annonces concrètes nouvelles qui pourraient insuffler un tant soit peu d'optimisme auprès des ménages et quelques idées vagues sur les caps à venir pour 2015 et 2016. Et les analyses de conjoncture régulièrement publiées n'augurent rien de bon.

Vous avez dit croissance ?

Si la France n'est plus dans la spirale négative qu'elle a connu, rien n'indique pour autant qu'elle repart vers le haut. Que ce soit les indicateurs composites avancés de l'OCDE, qui permettent d'anticiper des retournements de cycles économiques et signalant toujours des signes de ralentissement, ou des indices plus ciblés (climat des affaires des entreprises en recul en juin, consommation des ménages en baisse), le morose s'installe. Et quand un chiffre paraît bon, c'est un trompe l'œil selon les principaux analystes. Exemple : le rebond des dépenses de consommation des ménages en mai ? C'est juste une question liée à une consommation supplémentaire d'énergie en raison du mauvais temps. Pas de quoi faire rebondir l'économie donc.

Ce que le cabinet Xerfi-Prévisis, spécialiste des analyses de conjoncture, résume ainsi : une Allemagne qui ne joue pas le jeu du rééquilibrage en Europe, une déflation que l'on continue de sous-estimer et qui ne veut surtout pas dire son nom et une consommation en panne. Conclusion : ça coince pour la reprise hexagonale, sans relance prévue de l'investissement avant 2015. Les entreprises ont bien du mal à se projeter dans l'avenir et leurs carnets de commandes en pâtissent. L'activité industrielle est «*coincée*», le secteur de la construction «*torpillée*», les services tournent «*au ralenti*» et le commerce est bien difficile.

Côté des ménages, le sentiment est très net désormais que la situation est de plus en difficile et que la fin de l'année ne semble pas apporter de mieux. Le pouvoir d'achat des ménages, notamment, va continuer de souffrir. Les mini-annonces présidentielles sur la baisse de certains impôts et les ventes de fin d'année seront de vrais tests pour la consommation nationale.

Et à l'extérieur ?

Le hic dans ce paysage peu enjoué, c'est que la situation n'apparaît pas comme franchement meilleure hors des frontières du pays et hors Union européenne. Et elle est pour le moins contrastée. Les indicateurs composites avancés déjà évoqués montrent un ralentissement de l'activité économique dans la plupart des grands pays dits émergents, dont il faut avoir à l'esprit qu'ils sont en général les principaux moteurs de la croissance au niveau de la planète. Et si la Chine arrive à tirer son épingle du jeu, les économies indienne ou brésilienne, par exemple, sont plus à la peine. Côté pays développés, on parle de «*sérénité*», selon certains observateurs, et d'éviter l'euphorie selon certains autres. C'est dire toute la difficulté à bien comprendre la conjoncture actuelle. En tout cas, l'OCDE a fait part d'un «*commerce mondial de marchandises en recul dans la majorité des grandes économies au premier trimestre 2014*».

Les matières premières semblent une fois de plus de bons témoins du fonctionnement de l'économie mondiale. Le pétrole vit sans soubresaut notoire depuis le début de l'année, ce qui reflète bien l'atonie de l'économie-monde. Le cours du cuivre, si volatil il y a encore quelques temps et composante majeure dans le développement de la Chine et des pays émergents, semble plafonner après des envolées démesurées. Quant aux matières premières agricoles, elles résument à elles seules la difficulté de l'économie. Après un début d'année correcte, les cours des principaux produits cotés ne cessent de s'éroder et de reculer depuis avril 2014. Rien ne laisse présager, sauf accident notoire, un retournement de situation sur ce secteur.

Pour la France, rien ne dit non plus que les timides réformes annoncées - pacte de responsabilité pour l'essentiel - seront suffisantes pour donner la bonne impulsion, surtout si tous les acteurs concernés ne jouent pas à fond le jeu. Il y a aussi fort à parier que face au nouveaux prélèvements fiscaux de cette année, les baisses d'impôts récemment annoncés ne pèsent pas lourd. Ce qui amène les principaux conjoncturistes à revoir les prévisions de croissance économique, et pour cette année et pour l'année prochaine.

THIERRY MICHEL

Où est la demande ?

Dans le contexte économique particulier actuel, il est facile de blâmer les exécutifs en place, en France comme dans d'autres pays. Or, ce qui fait défaut, au niveau des économies de la planète, aujourd'hui, c'est la demande. Dans les pays émergents, après des années de croissance folle et après surchauffe des économies, les problèmes d'infrastructures internes et les dépendances aux autres pays limitent cette demande, autrement dit la consommation intérieure.
Pour les pays développés, pour des raisons différentes, la consommation est désormais à bout de souffle aussi. La question devient de plus en plus récurrente : alors que ce sont des politiques de soutien à l'offre qui sont mises en place depuis quelques années, ne conviendrait-il pas de s'interroger aussi sur un soutien à la demande, en tout cas au niveau international ?

Produits agricoles

Perspectives 2014-2023

L'agence mondiale pour l'alimentation et l'agriculture dépendante des Nations unies (la FAO) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, qui regroupe les économies des pays les plus avancés) veinnent de publier une nouvelle mise à jour de leurs perspectives agricoles pour la période allant de 2014 à 2023. Voici les principaux faits saillants de ce rapport.

Pour la décade à venir, les spécialistes de la FAO/OCDE prévoit une «*demande de produits agricoles*» qui «*devrait rester ferme, mais elle progressera à un rythme plus lent qu'au cours de la décennie écoulée*». Autre idée majeure de ce rapport : «Les céréales restent au cour de l'*alimentation humaine, bien que la hausse des revenus, l'urbanisation et l'évolution des habitudes alimentaires concourent à la transition vers des régimes plus riches en protéines, en matières grasses et en sucre*». Dans ce contexte, «*pendant les dix ans qui viennent, la production des secteurs de l'élevage et des biocarburants devrait s'accroître plus vite que celle du secteur des cultures. Cette modification structurelle de la production agricole mondiale favorisera les céréales secondaires et les graines oléagineuses, dont les tonnages vont augmenter pour répondre à la demande de produits destinés à l'alimentation humaine ou animale et à la demande de biocarburants, au détriment de cultures vivrières de base comme le blé et le riz. La majeure partie de la production supplémentaire proviendra des régions où des facteurs déterminants comme les superficies et l'eau disponibles, de même que les réglementations, seront les moins contraignants*».

La FAO/OCDE anticipe une diminution des prix des végétaux pendant encore un ou deux ans avant une stabilisation sur la base de niveaux «*supérieurs à ceux de la période antérieure à 2008 mais nettement inférieurs aux niveaux atteints récemment*». «*On s'attend à une hausse des prix de la viande, des produits laitiers et des produits halieutiques et aquacoles. Toutefois, en termes réels, les prix des produits végétaux comme des produits animaux devraient diminuer à moyen terme*» écrivent encore les experts agricoles.





AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois 03 80 96 08 05

BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09

ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93

SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
Antenne à Nuits-sur-Armançon 03 86 55 71 56
Antenne à Leuglay 03 80 81 86 60

SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet 03 85 24 72 05

SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy 03 86 86 63 19

Pressage

Des presses à balles cubiques toujours plus performantes

Les dernières générations de presses à balles cubiques marquent une évolution vers des débits de chantier accrus et des balles plus denses.



Crédit photo : Krone

Certaines presses réalisent des balles de plus de 500 kg de paille en dimensions 120 x 90 cm.

Ces dernières années, les presses haute densité ont vu leur débit de chantier augmenter sans dégrader la qualité de pressage, notamment en dimensions 120 x 70 cm et 120 x 90 cm, majoritairement demandées sur le marché de la paille. La première évolution concerne la cadence du piston, qui atteint désormais 45 à 51 coups par minute. Soit un rythme accru de 15 à 20 %. Cette évolution s'accompagne bien souvent d'un accroissement de la longueur du canal, voire d'une course de piston plus importante. Avec ce rythme plus soutenu, l'ensemble de la cinématique a été consolidé. Le volant d'inertie a été alourdi et redessiné, avec une translation de la masse vers la périphérie, pour gagner en inertie. Au niveau du pick-up, pour obtenir un flux de matière constant, les rouleaux tasse-andain et les dispositifs de recentrage se sont généralisés. Le rotor évolue également vers des gros diamètres de 550, 600, voire 860 mm. Plus lourd, il dispose d'une forte inertie qui diminue les pics de charge et de consommation.

Du côté de la chambre de précompression, la majorité des constructeurs proposent aujourd'hui des presses offrant le choix entre une alimentation régulière du canal ou un système automatisé attendant le remplissage complet de la chambre de précompression avant d'alimenter le canal : généralement, le chauffeur choisit en cabine le mécanisme d'amenage qui lui convient, le second système convenant mieux aux andains petits ou irréguliers.

L'ensemble de ces évolutions a permis d'accroître les débits de chantier de 10 à 20 %. Pour tracter ces machines hautes performances à plein régime, les besoins de puissance se sont naturellement accrus, tout en réduisant la consommation de carburant à l'hectare.

Vers la très haute densité

Pour répondre à une certaine demande du marché, Krone et Massey Ferguson ont développé des presses en format 120 x 90 centimètres offrant une densité plus élevée, avec des balles de paille atteignant 500 à 550 kg au lieu de 400. Une fois chargés, les camions sont plus lourds de 5 à 7 tonnes, ce qui rentabilise davantage chaque voyage.

Pour atteindre cette densité, les presses ont été renforcées et surdimensionnées, avec des poids pouvant dépasser les 15 tonnes : les besoins de puissance de traction et d'entraînement sont bien entendu plus élevés.

Cependant, ces bottes à très haute densité ne s'adressent pas à tous les publics, les éleveurs refusant les densités supérieures à 160 kg/m3, car elles posent des problèmes de reprise par les pailleuses.

Proposé par une majorité de constructeurs, le capteur d'humidité est très demandé sur les presses à très haute densité, mais également de plus en plus plébiscité sur les machines classiques. Il permet de valider les bonnes conditions de récolte, mais aussi de détecter le moment où la rosée tombe.

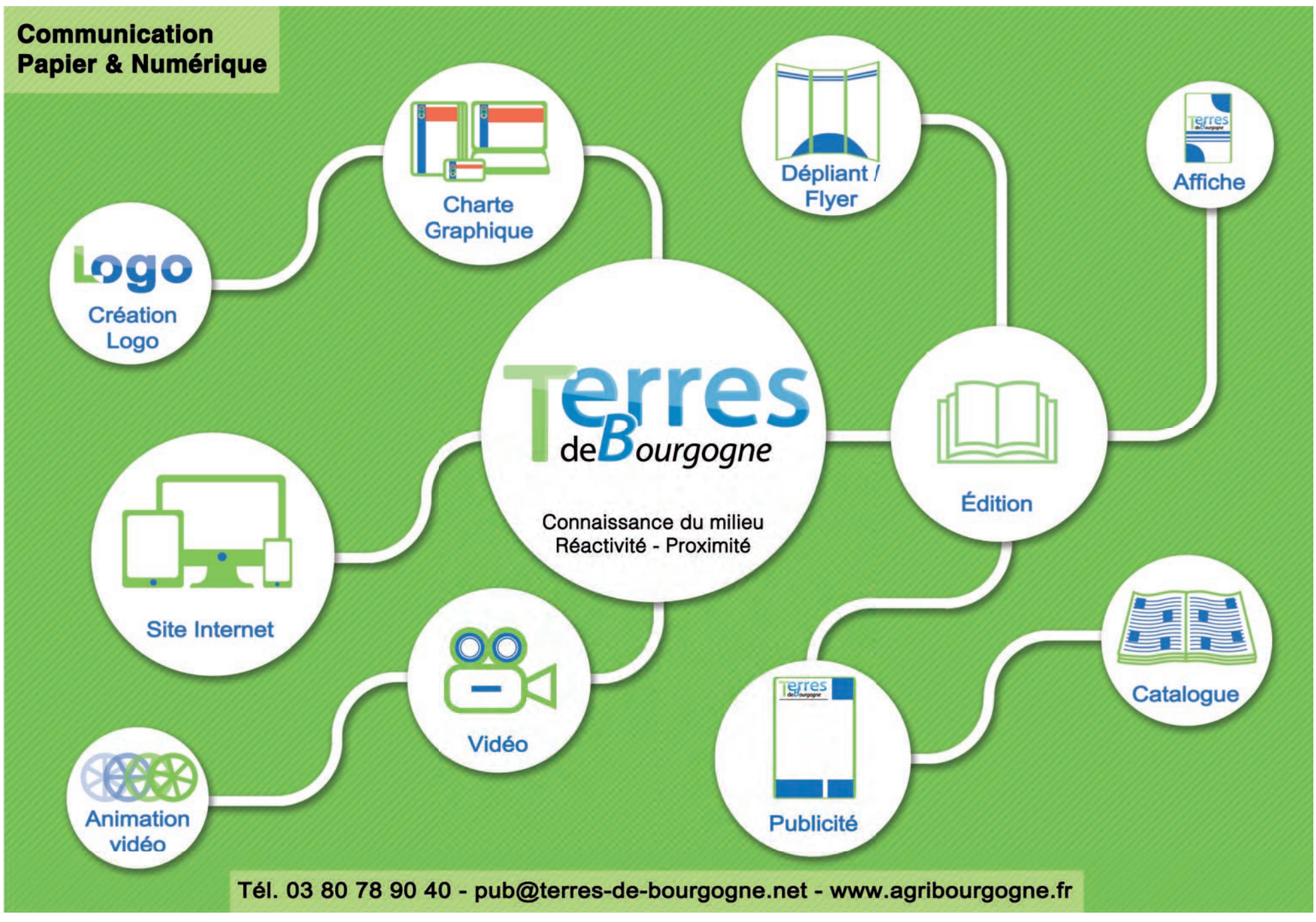
Autre option de plus en plus demandée, le capteur de pesée. Monté en sortie de canal, il affiche généralement une précision de 98 % et permet donc de valider la densité souhaitée. Au cours de la journée, le poids d'une balle varie pour un même réglage de densité, atteignant son seuil le plus bas aux heures les plus chaudes. Le système de pesée permet ainsi au chauffeur de moduler les réglages de pressage tout au long de la journée pour avoir des balles de poids requis

LUDOVIC VIMOND

▶ Des professionnels à votre service

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ **03 86 30 82 92**
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 02/07/2014	Bourg-en-Bresse 08/07/2014	St Christophe-en B. 02/07/2014	National 02/07 au 08/07/14
Vaches viande (V)	U	-	3,95 €	4,04 €	4,01 €
	R	3,65 €	3,65 €	3,74 €	3,65 €
	O	-	3,40 €	-	3,28 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,35 €	3,35 €	-	3,34 €
Vaches lait (L)	O	-	3,00 €	-	3,00 €
	P	-	2,60 €	-	2,72 €
Génisses VML	U	4,27	4,35 €	4,88 €	4,36 €
	R	4,00	3,80 €	4,16 €	3,81 €
	O	-	3,35 €	-	3,23 €
Taureaux VML	URO	2,70 €	2,55 €	2,75 €	2,70 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 15/07

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	3,00	-
300-350 kg		2,90	2,71
350-400 kg	-	2,81	2,66
400-450 kg	-	2,78	-
450-500 kg	-	2,57	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	3,04	2,65	2,54
300-350 kg	-	2,60	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,65	2,53
400-450 kg	-	2,58	2,33
450-500 kg	-	2,43	-
500-600 kg	-	2,17	-
600 kg et +	-	2,05	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,61	2,45
350-400 kg	-	2,49	2,29
400-450 kg	-	2,34	2,33
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,61	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,73	2,11	2,01 -
5 -10 ans	-	2,05	1,82
+10 ans	-	1,96	1,71 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,00	2,32	2,01

Apports de lendemain de fête 90% de vendus.

Le manque d'apport ne permet pas d'établir une cotation précise, nous reproduisons les cours de la semaine passée. Toutefois il semble que les bons mâles aient des tarifs facilement reconduits, par contre les quelques centimes gagnés dans les vaches la semaine passée sont difficile à maintenir.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 15/07

Bovins (136)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
280 à 360 kg	770 - 990	2,67 - 2,76
365 à 455 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
380 à 410 kg	960 - 1060	2,47 - 2,76
415 à 510 kg	1080 - 1230	2,42 - 2,64
Laitonnes		
245 à 400 kg	-	-
Génisses		
315 à 395 kg (16-24mois)	770 - 930	2,35 - 2,43
475 à 595 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
970 à 990 kg	1530 - 1570	1,55 - 1,62
Vaches		
suitées mâles et femelles	-	
Vaches	-	

La faiblesse des apports en ce lendemain de 14 juillet pemet de facilement reconduire les tarifs dans l'ensemble des catégories.

Pensez à annoncer vos animaux avant le vendredi 17h.

Bovins gras : 4.
Génisses de viande : 3,96 à 4,02 kg de viande.

Prochain marché bovins le lundi 21 juillet, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 16/07/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,92	nc
300 à 350 kg	nc	2,72
350 à 400 kg	nc	2,65
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,62	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,16
Vaches		
- 5 ans	2,00	1,90
de 5 à 10 ans	1,92	1,80
+ 10 ans	-	1,65

Broutards : faibles apports.

Laitonnes-Génisses : avec un marché restreint, les cours se sont maintenus.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 24/06/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,00 €	2,55 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35€	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,20 €	2,00 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	1,95 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,90 €	nc

Tendance : Plus d'apports, très peu de demande, cours en baisse.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 16/06/14 au 22/06/2014*

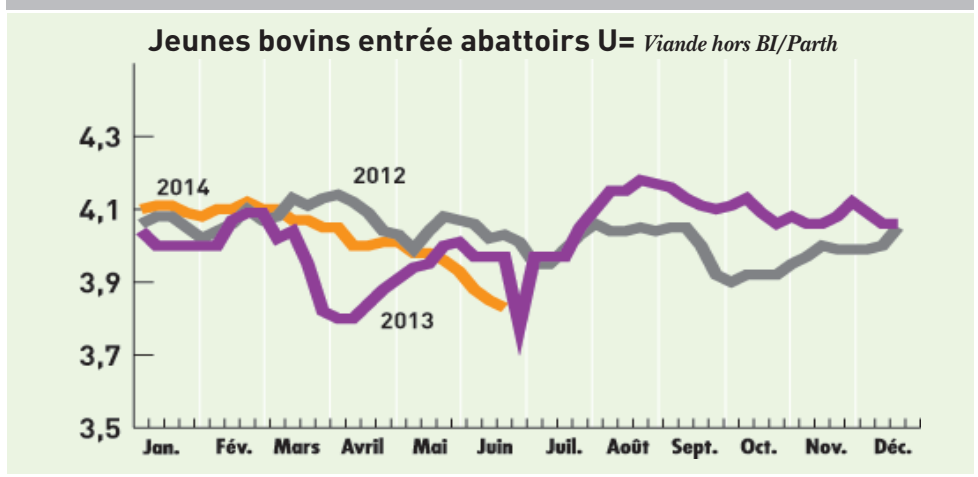
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,69 €	-
350 kg	-	2,62 €	-
400 kg	-	2,54 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,42 €	-
500 kg	-	2,29 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,53 €	2,40 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,32 €	-

Tendance :
Tendance le climat et le cours de la viande influent sur les prix du maigre.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 16/06/14 au 22/06/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,83 €	3,65 €	-			
Races mixte		-	3,43 €	3,41 €	3,39 €	3,36 €	
Races lait					-	3,17 €	3,15 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,61 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,24 €	4,13 €	3,98 €	3,70 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,19 €	4,07 €	3,96 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,92 €	4,63 €				
Races mixte	-	-	-	3,65 €	3,61 €	-	-
Races lait				-	3,11 €	3,09 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,86 €	4,53 €	4,25 €	4,13 €			

Tendance : semaine mauvaise. peu de commerce



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 16/06/14 au 22/06/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,96 €	3,92 €	3,82 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	5,07 €	4,79 €	4,31 €	4,21 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,04 €	3,99 €				
Races mixte					3,58 €	3,54 €		-
Races lait						-	3,11 €	3,04 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,98 €	4,66 €	4,37 €	4,10 €				

Tendances SEM. DU 23 AU 27 JUIN 2014

Bovins de boucherie

Le commerce est tendu avec des industriels qui maintiennent la pression sur les prix pour retrouver quelques marges de manœuvre face à la pression des centrales d'achat et de la concurrence des autres pays de l'UE. Mise à part les femelles Charolaises haut de gamme ou label où l'équilibre offre/demande permet une certaine stabilité des prix, les transactions sont plus difficiles avec une dégradation des cours dans l'ensemble des allaitantes de choix secondaire. Le tri est sévère dans les vaches légères et manquant de viande. Dans les réformes laitières, l'activité commerciale reste tendue dans les réformes laitières avec des industriels qui maintiennent la pression sur les prix, avec un tri sévère dans les vaches Holsteins ou Montbéliardes de moindre conformation (légères et maigres). En jeunes bovins, la situation se complique de semaine en semaine avec un volant d'exportation en baisse sur l'Italie face à la forte concurrence de nombreux pays de l'UE.■

Broutards

Il y a très longtemps que l'on n'avait pas vu une telle dégradation des prix à cette saison de l'année. La bonne tenue tarifaire des broutards et taurillons ne pouvait malheureusement pas tenir face à l'effondrement commercial du jeune bovin. Les situations économiques des exploitations sont grandement fragilisées et les retards de paiement sont de plus en plus nombreux. La tendance est baissière dans l'ensemble des catégories de broutards. Dans les femelles, la modestie de l'offre atténue la pression des acheteurs, même si les tarifs affichent un léger repli dans les ordinaires. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

Avec une météo qui assèche les prairies et une dégradation constante du prix de la viande, les acheteurs sont de moins en moins nombreux et peu motivés à l'achat. Les tarifs se dégradent pour l'ensemble du cheptel maigre d'embouche, avec un tri très sévère dans le bétail léger et maigreux ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les transactions sont plus difficiles dans les Montbéliards et les Abondances, avec les mises en place pour les vacances de la Toussaint. Dans les veaux de race à viande ou croisés de qualité ou destinés aux labels, la modestie saisonnière de l'offre permet de maintenir une assez bonne activité commerciale avec des tarifs qui se maintiennent à des niveaux très convenables. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis
(au 15 juillet)

«Pas de stock en ferme et baisse prévisible des apports cette semaine. Globalement, reconduction des cours avec quelques ajustements toujours possibles.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 07/07*

Agneaux (711)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,89 -3,06**	**2,76 - 2,84**
Gras (38-44 kg)	-	**2,68 - 3,17**	**2,61 - 2,85**
Gras (+44 kg)	-	**2,55 - 2,82**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,40 - 2,57**	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (195)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,49 - 1,59**	**0,92 - 1,03**	**0,40 - 0,85**
(+60 kg)	**1,06 - 1,33**	**0,79 - 1,11**	**0,44 - 0,76**
Divers			
Béliers:	**0,95 - 2,35**		
Agneaux maigres : 81 à 95 €	(2,51 à 2,79)		
Chèvres : 19 à 34 €			
Boucs : 15 € à 25 €			

Ovins : 956
Apports satisfaisants en volumes et en qualité. 98% de vendus.
Agneaux : vente calme. Cours corrects mais en léger retrait par rapport au dernier marché. Baisse plus marquée en agneaux lourds, peu demandés en plein milieu du Ramadan.
Brebis : vente totale. Forte demande en brebis lourdes, même grasses.
Béliers - caprins : bonne vente et cours sans changement.

Effectifs :
Agneau : 700 -Brebis : 237
Béliers : 8 - Caprins : 11

Prochain marché : 21 juillet (pesée 6h00, vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 15/07*

Ovins : 156	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**100 - 125**	**2,38 - 2,88**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**40 - 85**	**0,74 - 1,14**
Béliers	-	

Tassement des cours en agneaux. Cours fermes en brebis
.
Prochain marché ovins le lundi 28 juillet aux horaires habituels.

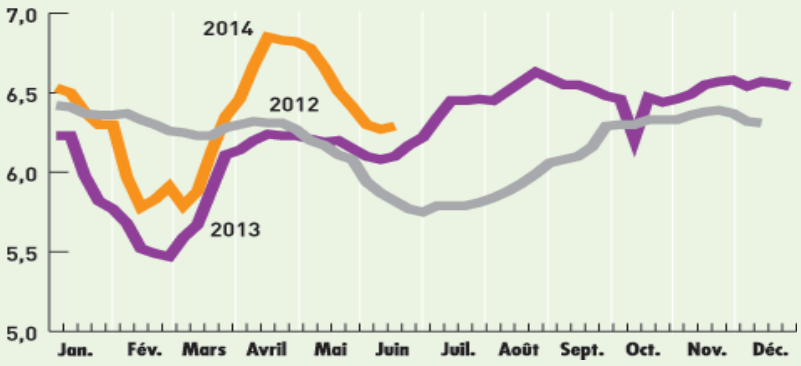
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 16/06/14 au 22/06/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,57 €**	**6,21 €**
Couvert	16-19 kg	**6,72 €**	**6,55 €**	**6,16 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,77 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 16/06/14 au 22/06/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,29 €	**6,34 €**	**2,23 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 30/06/2014 au 06/07/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,69 -0,06	6,67 -0,05	6,11 -0,03	-	-	-	-
	R *Var.*	6,24 =	6,30 0,01	6,23 =	-	6,58 0,04	6,69 0,10	-	-
	O *Var.*	5,78 0,16	5,80 0,06	-	-	6,30 0,02	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,50 -0,01	6,40 -0,04	5,76 0,03	-	6,77 0,02	6,57 =	5,94 -0,03
	R *Var.*	6,23 0,14	6,24 0,06	6,10 0,04	5,46 -0,06	6,63 0,03	6,61 0,01	6,42 -0,01	5,91 =
	O *Var.*	6,02 0,18	6,19 0,10	5,93 -0,10	5,44 -0,07	6,27 0,05	6,22 0,03	6,02 0,02	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,81 0,06	5,58 -0,03	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : Agneaux : offre toujours soutenue et commerce ératique, cours stabilisés. Brebis : marché fluide. **Zone Sud :** moins d'apports, cours stables.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
21-22/2014		**16 500**	**0,177**	-	-	**5**
23-24/2014		**32 500**	**0,190**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 18 juin 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,50 à 8,00 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	150 à 160 €
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

Porcins

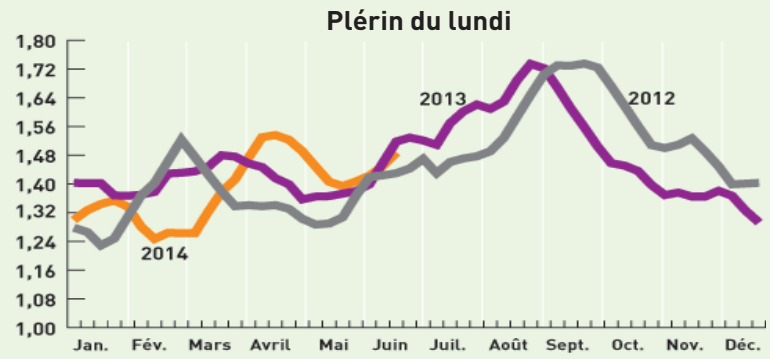
Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 397 porcs présentés) — *Cotations du lundi 23 juin 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,487 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 13/06 au 19/06/14*

1,66 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

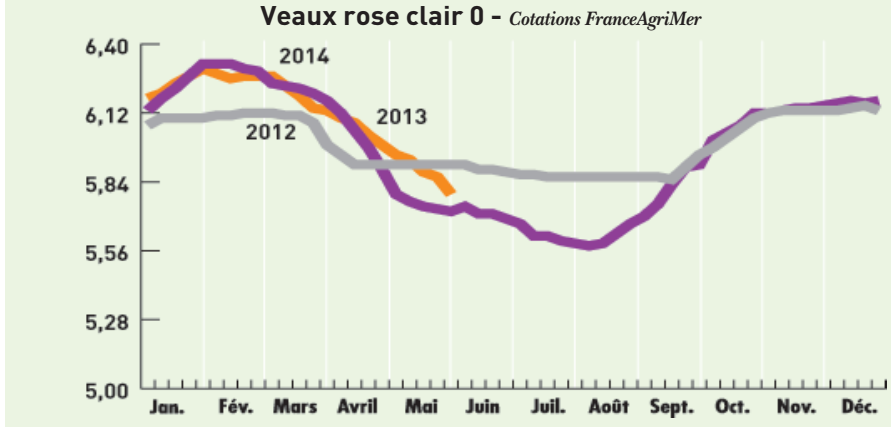
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 16/06/14 au 22/06/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,71 €**	**6,71 €**	-
O	-	**5,79 €**	**5,02 €**	**4,22 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 23/06/14 au 27/06/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**86**	**430-665 €**	**360-560 €**	**245-345 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**310-590 €**	**270-500 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**315**	-	-	**180-330 €**	**95-160 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**906**	**255-535 €**	**225-440 €**	**110-315 €**	**75-185 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 16/06/14 au 22/06/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,32 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,14 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 8 juillet 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	6 de juil.	172	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	6 de juil.	168	V C
Aube/Yonne	BPMF 76/220/11%	sept.-déc.	168	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	juil.-déc.	148	V C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl	6 de juil.	148	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	6 de juil.	151	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juil.	140	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		juil.-sept.	160	T C
Aube/Yonne		juil.	162	NC

MAÏS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		9 d'oct.	160	T C

POIS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/ Côte d'Or		juil.-déc.	235	V C

Matériel

Tracteur

01 - Vds pailleuse Kuhn 2060 H Primor, mélangeuse verticale Kuhn 8m3, salle de traite Delaval pompe décro auto pour pièces
✆ **06.89.90.10.08**

07 - Vds micro tracteur Qubota 4x4 TBE
✆ **06 12 29 55 01**

39 - Tract mac cormick cx 95 de 2005 powerchift 4 600 h clim masse bati fourche exo tva 22 000 € tbe.
✆ **06 37 07 36 72**

68 - Vends tracteur vigneron Fendt 260V, bon état, année 2000/4000 heures, 20.000 euros, 3 cuves à vin superposées fibre 1000 800 600 L 350 euros l'ensemble.
✆ **03 89 80 96 39**

89 - VENDS tracteurs collection BM02 Deering 1020, SEV 201, BM10, JDA, chenille Fowler (réf. 290A)
✆ **03 86 97 62 60**

Travail sol

01 - Vds rabot à lisier Loiseau 2,30 largeur - 2 jumelages GS MD+4 20R38 et 480.70R28, 4 verrous
✆ **06.40.18.07.28**

21 - VENDS charrue Naud 309 3 + 1, 1 500 euros, - bétaillère 3 - 4 places Monvailler, 1 300 euros, le tout TBE (réf. 2901)
✆ **06 08 94 35 67**

26 - Vends broyeur 2.80 m déport hydraulique état neuf
✆ **04 75 59 84 06 HR**

38 - Vend combiné Pichon 3 m état neuf an. 2000 vibro 3 m bon état, semoir Nodet 3 m à sabot bon état.
✆ **04 76 38 22 28 HR**

Récolte

07 - Vds bac à vendange 3mx1,70mx0,70m avec retour très bon état, prix:1500 euros HT départ, 1 remorque TP Rolland 12T
✆ **06 08 24 08 71**

21 - RECHERCHE mois. bat., - presses MD et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF Arobale Krone (réf. 280A)
✆ **06 29 81 80 05**

Epandage

38 - Vends épandeur à fumier MF 5T., hérisson horizontaux TBE conviendrait pour noyers.
✆ **06 30 70 89 17**

Irrigation

38 - Recherche tuyau irrigation long. 6 m diamètre 100 (crête de coq).
jeanmarcpaillet-mylene@live.fr

38 - Vds 400 m. tuyaux 6m. diam. 70 et 50 + pompe 1000 euros à déb.
✆ **06 42 05 68 42**
ou 04 74 80 14 08

Trav. publics

18 - Vends tractopelle Case 580F, 2 roues motrices, bon état.
✆ **02 48 60 06 85.**

Agri. divers

01 - Vds char 5x2 tonne à eau 2000l sur chassis récolteuse herbe 1,5m ensileuse maïs 1 rang
✆ **06.11.43.70.47**

01 - Vds fabrique aliments Toy semi automatique avec bascule trémie, broyeur mélangeuse horizontale silo fond plat
✆ **06 88 55 38 02**

18 - Vends tasse à spire Franquet, 3 m, tiré poussé, état neuf, 6.500 euros - chisel, 3 m, 9 dents, herse 3 rangées rouleau, TBE, 4.500 euros - dérouleuse pailleuse Suire orientable, commande électrique, attelage 3 points et Merlo, 7.500 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Vends combiné Kuhn HR 4200 + Venta AL 402, année 1998, centrale hydrau.+ coupure + disques de prélevée, TBE, 11.200 euros.
✆ **02 34 34 81 54.**

18 - Vends brabant Goizin, 4 corps, 4 ans - semoir engrais, 24 m, Bogballe, pesée auto - canadien queue de cochon, 15 d.
✆ **06 27 92 47 25.**

21 - VENDS cause cessation matériel agricole : - remorque benne hydrolique, - tonne à eau + bac 1 000 l. et presse JD-bal R545 et autre matériel agr., bon état (réf. 28VB1)
✆ **03 80 90 08 73**

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vends silo sur pieds 3T vis à grain demis diam. 100, 8 m tuyaux d'arrosage diam. 50 aluminium Seppic bon état.
✆ **04 74 84 55 90**

38 - Vds cs fauch. condi. KhunFC283, 7 ass., round baller Krone 1250, remorque Gilib. 12 T émous. 6 m.
✆ **06 82 23 73 20**

38 - Pompe Caprari neuve cardan D3/50A, moitié prix, remorque 10 T, caisse tôle + échelette, caisse 3 point fabrication artisanale.
✆ **04 76 89 18 36**

38 - Vd cuisinière/chaudière bouilleur bois/charb. an. 1994 mqe Franco-Belge : 250 euros.
✆ **06 87 42 29 32**

38 - Vds cs semoir blé 3 m et, engrais Amazo. 1200 l, pulvé. Berthoud 600 l, piroue. Krone 4 toupies.
✆ **06 82 23 73 20**

38 - Vds cession presse BR RF 47 filet ficelle BE C15 D95 DA 183000 km BE - taureau BBB 4 ans T viande - faucheuse cond. 2 toupies BE.
✆ **06 08 76 25 27**

42 - Vds bol pailleur 12 m3 salle de traite cessation 2013
✆ **06 26 62 10 21**

42 - Vds cse retraite divers matériels+ tracteur 75 cv avec fourch. fact. entret. + transf. 4 postes
✆ **04 77 30 41 64**

69 - Recherche moteurs coupes pneus cueilleurs à maïs broyeur pour moissonneuses batteuses Claas John Deer New Holland Fahr JHC Braud et moiss. batt en panne et pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Promo rateliers en stock : grille fixe et réglable, prix du 14 places arceaux 850 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA Deutz Agrotron 80 CV, 13.950 euros exo, promo fin de saison sur mat. à foin occ. dispo.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V accessoires cellule à grain dispo. : porte visite 85 euros HT + réseau ventil. 120 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

Elevage

01 - Vds filets, cages, caisse à farine 500 kg pour volailles de Bresse
✆ **06.40.18.07.28**

Véhicule

Utilitaire

39 - Véhicule tout terrain kawasaki mule diesel 4 000 km 780 h 4 RM plateau benne crochet remorque pratique en expl 5 000 € sans tva.
✆ **06 37 07 36 72**

71 - Vds Peugeot 205 fourgonnette diesel (genre C15) galerie + crochet, 243.000 km, CT OK, 900 euros.
✆ **06 85 34 95 30**

71 - Vds Peugeot Partner 08/2009, 1ère main, pack clim., 1,6 L, HDI, 6 CV, 48.000 km, B.E., 7.500 euros TTC.
✆ **06 78 61 29 87**
ou 03 85 75 46 83 soir

Tourisme

42 - Vds Ford KA 1.2 Trend Plus - an 03/2010 - 1ère main - 4cv 69 ch - 3 portes - bv manuelle - 30 000 hm - révision ok - 2 pneus neige neufs - 3700 euros
✆ **06 63 59 42 03**

71 - Vds Xsara Picasso gris foncé, année 2006, 115.000 km, excellent état, beaucoup d'options, factures à l'appui, contrôle technique OK, prix 6.300 euros à débattre.
✆ **06 78 46 47 44**

Achat-Vente

Récolte

07 - Récolte 2015 foin bio montagne à couper 3a 4ha 70 euros la tonne accès facile
Ecrire à l'Avenir agricole de l'Ardèche :
4 av de l'Europe Unie
BP 139, 07001 Privas Cedex

07 - Vends foin balles rondes 2013 2014 prix bas tel soirée
✆ **06 42 24 73 46 ap 18h**

38 - Vends foin 2014, balles rondes 120x120 + bottes carrées de 15-20 kg, livraison possible.
✆ **06 75 32 19 11**

58 - VENDS foin 2013, BR sous abri - Magny Cours (280B)
✆ **06 72 77 44 76**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

18 - Eleveur céréalier, vds foin de prairies naturelles, paille blé et orge, balles carrées 240x120x090, départ ou rendu, départ Bourges.
✆ **06 61 19 82 57.**

NÉGOCIANT VENDS PAILLE et FOURRAGE
Livraison camion remorque. (Dépt. 58)
M. Dumont - **Tel. 06 23 79 23 84**

63 - AV foin 200 balles rondes 70 euros/tonne
✆ **07 62 95 19 56**

69 - Vds belle paille HD, foin de qualité, livré par C Rq. Profitez du tarif récolte !
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

69 - Vds bottes enrubannées mélange luzerne - Graminées - Excellente qualité.
✆ **04 74 63 03 55**
ou 06 62 06 65 03

71 - Vends foin 2014, balle cubique, T. B. qualité, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Bât. Pro.

26 - Vds bâtiment agricole (ancienne chèvrerie) de 1995 sur une parcelle de 0,5 ha : électricité, eau, espace sanitaire, 8500 euros, situé à Erôme (26).
✆ **04 75 03 32 98**
ou 06 81 13 78 18

Terrain

26 - MIRMANDE vente 2 bois : OA n°26 Deves 11865 m2 1300 euros Frais 1550 euros. OA n°125 Plume 12 591 m2 1200 euros Frais 1500 euros
✆ **04 75 72 55 72**

Divers

Pièces Occas. Mois. Batt. Class - Lexion-Dominator J.D. 1085. 1177. Laverda, etc. Pièces Télescop. Pièces Tracteurs. Fent 936. Xillon, etc. Pièces tractos.
03 80 23 30 22 - 03 80 23 68 44
CASS TRACT 21

07 - Vds plateaux d'emballage pour abricots ou légumes quantité 2500 - 0,50 euros l'unité
✆ **07 87 05 20 20**

En remplacement de l'ensilage vends pommes de terre, coproduits de maïs et tous déshydratés.
Tél. 06.66.86.14.35

67 - Vends cuve ronde double paroi, 2 compartiments 40 + 10 m3, TBE, transport possible.
✆ **06 09 30 37 91**

PNEUS
• Kléber 480.85.38
• Cont. 650.75.32
• Good-Year 28.L.26
03 80 23 30 22 - 03 80 23 68 44

MOTEURS
Agroton 110 - • Fent 936
Xillon - Ford 7910 - Valtra 16
Cumins Axial, etc.
03 80 23 30 22 - 03 80 23 68 44
CASS TRACT 21

Location

Agricole

69 - Jeune viticulteur cherche vignes en morgon.
✆ **06 82 45 17 63**

69 - Lancié, loue vigne 0,5900 dont 0,2100 plantées en 2012. Poss. mach. à vend. 1 seul lot. Beaujolais.
✆ **04 74 69 81 00 HR**
12/13 H

Autre

25 - Haut Doubs loue gîte tout confort 4/5 pers. proche Suisse. Prix selon saison.
✆ **03 81 43 55 20**

26 - Gite Drôme des Collines 4 pers piscine ancienne ferme 350 euros/sem proche Vercors
✆ **06 70 35 26 23**

Offre

Emploi

21 - Elevage charolais RECHERCHE apprenti à partir du 8 septembre plus de 18 ans (réf. 2609)
✆ **06 98 38 19 62**

38 - ETA ch. chauffeur tract. MB à partir du 09/14 mi/trois quart de temps.
✆ **06 70 18 85 87**

58 - Exploitation polyculture élevage RECHERCHE salarié agricole polyvalent et autonome. GAEC Sansoit - Pazy (réf. 2801)
✆ **06 08 88 53 00**

69 - Beaujolais rech. vendangeurs (euses) sérieux, + de 18 ans pour 1 semaine env. vers le 8 sept. nourris logés. Mail : grillet.marcel@wanadoo.fr
✆ **04 74 69 12 22**

Service

69 - Cherche battages céréales (coupe 6,10 m.) à prix réduit sur dpt 01 - 69 et 71.
✆ **06 60 74 00 38**

Demande

Emploi

71 - Jeune homme de 33 ans cherche emploi dans l'agriculture, motivé, sérieux et ponctuel.
✆ **06 68 19 02 07**

89 - JH 18 ans titulaire d'un BAC Pro AGI CGEA SDC en alternance RECHERCHE 01/09/14, contrat pro. pour BTS, ACSE en apprentissage, polyculture bovins viande, dans 21 ou 89 (réf. 2802)
✆ **03 86 91 62 08**
06 84 93 71 25

Mariage

Rencontre

69 - Femme + de 45 ans proche nature, mince, souhaite connaître H. équilibré 45/55 ans. Photo souhaitée. Envoyer lettre au journal qui transmettra : IAR – 18 avenue des Monts d'Or – 69890 La Tour de Salvagny.
Réf : 283

Animaux

Bovin

01 - Vds femelles 3 semaines Holstein taureaux étrangers + Abondance pures et normandes croisées Montbéliarde
✆ **04.74.30.95.59. ou 06.08.89.30.88**

18 - Vends 11 génisses limousines, 300 kg, pour repro, non inscrites, 900 euros - 8 taureaux limousins, 1.500 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

21 - VENDS très bon taureau 30 mois, très bonne origine. EARL Bolâtre J.L. (réf. 2610)
✆ **06 98 38 19 62**

38 - Achète taureau Blond pure race inscrit de 30 mois à 72 mois.
✆ **06 99 77 84 03**

39 - Vds taureau limousin calme 3 ans et jument comtoise 12 ans.
✆ **06 82 75 50 01**

42 - Vds cse cess. vaches laitières 46 et 66 tgs idem ibr
✆ **04 77 60 67 32**
06 28 28 99 53

58 - VENDS 9 taureaux HBC, IBR A de 15 à 19 mois, gros gabarit, BO, Martin - Montigny sur Canne (réf. 29VB1)
✆ **03 86 50 05 60**

69 - Vds 5 grosses génisses mtb prêtes fin août, début sept.
✆ **06 81 09 99 96**

69 - Vds génisse montbéliarde, terme le 29/07, pleine charolais.
✆ **06 59 69 36 62**

70 - Vds M.le Ghana JB Felicia Triomphe Redon Nikos, né le 05/12/2013. Elevage Vivieroche, 3000 euros.
✆ **06 80 07 88 24**

71 - Vends cheptel charolais IBR A, génisses 30 mois + vache vêlage août sept. oct., dép. 71, cessation.
✆ **06 83 83 05 88**

71 - Choix de jeunes repros limousins mâles, troupeau inscrit. Gaec du Tinailler.
✆ **06 86 83 84 64**
06 60 86 64 60

88 - Vends taureau blond d'Aquitaine 7 ans, très calme écorné, livraison, origine IA.
✆ **06 12 85 67 49**
ou 03 29 30 81 40

Porcin

26 - Vds porcelets entre 18 et 25 kgs
✆ **06 73 47 78 29**

Volaille-Lapin

38 - Agriculteur ch. abattoir volailles/lapins pouvant absorber 100 à 300 lapins toutes les 6 sem.
✆ **06 47 24 01 89**

Chien

42 - vDS chiots Epagneul Breton 2 M 3 F 1 mois parents extra chasse, mâles 150 euros - femelles 200 euros - tat. mère 250269602738233
✆ **06 13 44 61 18**
04 77 76 13 34

69 - Vds 5 chiots Beagle, parent extra tous gibiers. Mère 26AS 716.
✆ **04 78 48 63 87**

71 - Vends 3 adorables chiots type Yorkshire nés le 2 juin 2014, pucés et vaccinés - 1 mâle et 2 femelles - mère 2,5 kg, non LOF, n° im. : 250269604040444. Père : 3 kg. A réserver pour début août. 600 euros.
✆ **06 74 45 19 29**

Viticulture

Vendanges

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais entre le 5 et 8 septembre, avec expérience, nourri logé sur place, 17 jours.
✆ **06 08 00 34 33**
thierry.carnard@blaceretroy.fr

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



PSL Bienvenue sur www.psl-pneusgros.com
Tél : 03 85 20 35 53
Fax : 09 70 17 07 32
Pneus / Solutions / Logistiques
• Pneus agricoles • Pneus voiture
• Pneus poids lourds • Vente de pneus
Les autres produits proposés par psl :
Ventes de roues completes. Jantes agricoles / poids lourd.
Jumelages pour l'agriculture. Batteries vl . Pl . Agraires. Chambre a airs.

Mesurez l'humidité et la température de vos ballots de paille et de foin
3 ANS GARANTIE
pailletest
GODE 00 33 3 23 66 20 05
www.gode.fr

Elan
59,50€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 7503
ECOTRAP
L'ATTRAPE-MOUCHE EFFICACE ET ÉCOLOGIQUE !



L'ECOTRAP est un appareil qui assure une élimination rapide et efficace de toutes les variétés de mouches dans un rayon de 100 m. Il se présente sous la forme d'un récipient en plastique rigide transparent dans lequel on place un appât constitué de protéines animales et de minéraux. Mélangé à de l'eau, on obtient une solution 100 % naturelle dont l'odeur attire les mouches. Appelées par le bourdonnement collectif et piégées, elles se précipitent et se noient. Ce principe à effet immédiat est idéal pour éliminer les mouches des zones de concentration animale, des espaces de loisirs de plein air, des secteurs de production ou de distribution de produits alimentaires, des lieux d'habitations privées, jardins, bois, étangs…

• SANS DANGER POUR LA VIE ANIMALE ET VÉGÉTALE
• ne dégage aucun gaz toxique • épargne les abeilles • solide, en plastique rigide, H 21 cm, poids 380 g, résiste aux intempéries, ne s'altère pas au soleil
• facile à utiliser, se place uniquement en extérieur accroché ou posé à 10 ou 20 m au plus de la zone à traiter • économique, peut être utilisé plusieurs saisons consécutives
• efficacité de l'appât : 4 semaines environ.

APPÂT SUPPLÉMENTAIRE
9,50€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 7504

✆ 01 49 84 94 28



RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.

Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.

149€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
7503		59,50	,
7504		9,50	,
30001		149,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG34 - Photos non contractuelles

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR



et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
www.reussir-boutique.com

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr



Tablette Ordinateur SmartPhone
L'information vous accompagne partout

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le.....
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCP CHEVILLON-VETTER-VINCENT

Notaires associés
3 route de Seurre 21200 Beaune
RCS Dijon n°775 567 258

Modification statutaire

Suivant arrêté de Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, du 14 mai 2003 portant retrait de Maître Philippe GOUJON a été constatée la modification suivante des statuts de la société :

Ancienne dénomination sociale : Philippe GOUJON, Denys CHEVILLON, Gérard VETTER et Eric VINCENT, notaires, associés d'une société civile professionelle titulaire d'un office notarial

Nouvelle dénomination sociale : Denys CHEVILLON, Gérard VETTER et Eric VINCENT, notaires, associés d'une société civile professionelle titulaire d'un office notarial

Ancienne Gérance : Philippe GOUJON, Denys CHEVILLON, Gérard VETTER et Eric VINCENT

Nouvelle Gérance : Denys CHEVILLON, Gérard VETTER et Eric VINCENT

Pour avis

La gérance

AL212912752

SCP CHEVILLON-VINCENT-ANDRE

Notaires associés
3 route de Seurre 21200 Beaune
RCS Dijon n°775 567 258

Modification statutaire

Suivant arrêté de Madame le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, du 18 novembre 2013 portant retrait de Maître Gérard VETTER et nomination de Maître Frédéric ANDRE a été constatée la modification suivante des statuts de la société :

Ancienne dénomination sociale : Denys CHEVILLON, Gérard VETTER et Eric VINCENT, notaires, associés d'une société civile professionelle titulaire d'un office notarial

Nouvelle dénomination sociale :Denys CHEVILLON, Eric VINCENT et Frédéric ANDRE, notaires, associés d'une société civile professionelle titulaire d'un office notarial

Ancienne Gérance : Denys CHEVILLON, Gérard VETTER et Eric VINCENT

Nouvelle Gérance : Denys CHEVILLON, Eric VINCENT et Frédéric ANDRE

Pour avis

AL212912753

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de changement de régime matrimonial

Information concernant les époux

Monsieur Jean Paul Blond, et Madame Geneviève, Louise Marie Coste, demeurant ensemble à Dijon (21000), 4 rue Louis Boulanger.

Né le mari à Dijon (21000), le 6 mai 1941 et l'épouse à Annonay (07100), le 8 avril 1940..

De nationalité Française.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Nevers (58000), le 24 septembre 1966 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Information concernant la modification du régime matrimonial

Adoption du régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Maël Viard, notaire à Dijon, le 9 juillet 2014.

Informations concernant l'opposition

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Maël Viard, notaire à Dijon, 23 Rue Buffon.

Pour avis et mention.

Me Maël Viard, notaire.

AL212912746

AVIS DE CONSTITUTION

Avis

Aux termes d'un acte SSP du09/07/2014 à Talant, il a été constitué la Société ci-après :

Forme : SARL

Dénomination : FRIENDS KEBAB

Siège : 2 boulevard de Troyes 21240 Talant

Objet : exploitation d'un fonds de commerce de restauration rapide

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 €

Gérance: Hasan Goker, 6 rue des Aiguisons 21800 Quétigny et Emrah Lort, 14 avenue Saint-Exupéry21800 Chevigny Saint Sauveur.

RCS Dijon.

AL212912738

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile de moyens

Dénomination : SCM DES DOCTEURS BLANCHET ET BLANCHET

Siège social : 7 Bis, place Darcy, Bâtiment A, 21 240 Talant

Objet : la mise en commun de tous moyens matériels et utiles à l'exercice de la profession de ses membres sans que la société puisse elle-même exercer cette profession. Elle peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger, les immeubles, installations et appareillages nécessaires.

Durée : 99 ans

Capital : 2.000 euros

Apports en numéraire : 2.000 euros

Apports en nature : néant

Gérance : Monsieur Patrice Blanchet et Madame Marie-Agnès Blanchet demeurant ensemble 6, rue du Réservoir, 21 240 Talant

Cession de parts : qu'à un praticien exerçant l'art dentaire, librement cessibles entre associés, qu'avec l'agrément préalable de l'unanimité des associés à des tiers non associés

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL212912740

S.E.L.A.S « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me MISSEREY notaire à Dijon, le 10/07/2014, de la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : MAEVA

Siège : 14 Rue de la Boudronnée 21000 Dijon

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant et exceptionnellement la mise en vente des biens et droits immobiliers, leur annexe ou complément devenus inutiles à la société.

Capital social : 635.000€

Par apport en numéraire pour un montant de 405.000 € et par apport en nature pour la somme de 230.000 € d'un terrain à bâtir situé Route de Chambray à Saint Marcel (27950), non viabilisé, cadastré section AP, numéro 148, lieudit Blanchard, pour une contenance de quinze ares cinquante centiares (15 a 50 ca).

Gérant : Mme Elodie Aubert et M. Jérôme Dubain, dt à Dijon, 14 Rue de la Boudronnée.

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux autre qu'au profit d'un associé, entre conjoint ainsi qu'entre ascendants et descendants et toutes cessions à titre gratuit, l'agrément étant donné par l'assemblée des associés à la majorité des deux tiers des voix.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis et mention

Me MISSEREY, Notaire.

AL212912754

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants: **BAUBIGNY**: Vignes AOC HAUTES COTES DE BEAUNE cépage Pinot Noir et Gamay.

2 ha 56 a 50 ca - En blain: ZH-97 - En creot: ZK-95

SACQUENAY: Bois 4 ha 41 a 32 ça - Les oisolles: ZE-68[50](A)-68[50](B)-68[50](C)-68[50](D)-68[50](E)-68[50](F)-68[50](G)

SAINT-ROMAIN: Vignes AOC Saint Romain, Coteaux Bourguignon et Aligoté - Terre, Landes et Bois Taillis

15 ha 00 a 15 ca - Au bief: C-1066 - Combe bazin: D-804-2062[775]-3263[805]-3264[805] - En corbiere: C-351-377-378-379-380 - En gollot: D-589 - En grain: G-277-288-344 - En nauboeuf: C-21 - En notat: C-1351 - En ravery: C-115-116

- La beurchie: B-620-621-623 - La demignere: G-80-1048[189] - La piece jobard: D-454-464 - Le larrey de bouey: B-303-318-332-333-338-343-344-345-347-348-357-359-367-368-369 - Le marsain 1er canton: F-112(A)

- Le village haut: D-1917 - Les battees: A-15-16(B)-17-20(A)-20(B)-22-23-28-33(A)-34-44 - Les criats: C-847-864-881-883-884-887(A)-1412[864] - Les margotieres: C-272-316(A) - Les pierres percees: C-689-711-741

- Les sablonnieres: D-491 - Les sampeaux: C-433(A)-442(A)-495-510-567(A)-572(A)-584-595 - Sous la velle: D-1218 - Sous labeau 1ier canton: C-1079 - Sous labeau 2e canton: C-1233 - Sous montot: C-151

- Sur labeau: C-1157-1160 - Sur roche 1er canton: D-246 - Sur roche 2e canton: D-642-652-653-656-665

MELOISEY: Landes

6 a 20 ca - En changey: ZI-72

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 04/08/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212912760

Avis de constitution du 15/06/2014.

Forme: S.C.I.

Dénomination: MP II.

Siège: 6, imp de la Place à l'Eglise 21700 St Nicolas Les Citeaux

Objet: acquisition, construction & propriété, administration, gestion & exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles

Durée: 99 ans

Capital: 1 000 €

Agrément à l'unanimité des parts pour toutes cessions de parts.

Gérance: Mme Marie-Edith Couchot, Melle Charlyne Couchot, Mr Fabien Couchot &

Mr Fabrice Couchot -6 impasse de la Place à l'êglise 21700 Saint Nicolas les Citeaux.

Immat. au RCS de Dijon.

AL212912755

Avis de constitution du 15 Juin 2014.

Forme: S.C.I.

Dénomination: MP III.

Siège: 6, imp de la Place à l'Eglise 21700 St Nicolas Les Citeaux

Objet: acquisition, construction & propriété, administration, gestion & exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles

Durée: 99 ans

Capital: 1 000 €

Agrément à l'unanimité des parts pour toutes cessions de parts

Gérance: Mme Marie-Edith Couchot, Melle Charlyne Couchot, Mr Fabien Couchot, & Mr Fabrice Couchot,-6 impasse de la Place à l' église 21700 Saint Nicolas les Citeaux

Immat. au RCS de Dijon.

AL212912756

Avis de constitution du 15/06/2014.

Forme: S.C.I.

Dénomination: MP I.

Siège: 6, imp de la Place à l'Eglise 21700 St Nicolas Les Citeaux

Objet: acquisition, construction & propriété, administration, gestion & exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles

Durée: 99 ans

Capital: 1 000 €

Agrément à l'unanimité des parts pour toutes cessions de parts.

Gérance: Mme Marie-Edith Couchot, Melle Charlyne Couchot, Mr Fabien Couchot &

Mr Fabrice Couchot -6 impasse de la Place à l'église 21700 Saint Nicolas les Citeaux.

Immat. au RCS de Dijon.

AL212912757

APPORTS

Avis d'appel public à la concurrence
Délégation de service public

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION, D'ASSAINISSEMENT, D'EAU DE FLAMMERANS

1. Dénomination et adresse de la collectivité :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION, D'ASSAINISSEMENT, D'EAU DE FLAMMERANS, En Mairie, Rue du Centre - 21130 Flammerans

Tél : 03 80 31 02 25 e.mail: flammerans.mairie@wanadoo.fr

2. Objet de la consultation :

Délégation par affermage du service public d'eau potable, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.

3. Caractéristiques essentielles de la délégation :

Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er janvier 2015.

Données du service :

- Nombre d'abonnés : 585
- Volume de facturation : 55 000 m³, pour 69 000 m³ prélevés

Ouvrages à exploiter :

- Station de production de : une de 90 m³/h, avec traitement physico-chimique et désinfection.
- Stations de reprise : néant
- Réservoirs : deux, pour une capacité totale de 1 100 m³
- Linéaire du réseau : 20 970 ml

4. Contenu des dossiers de candidature et d'offre :

Documents énoncés au règlement de consultation.

5. Critère de sélection des candidatures et des offres :

Critères énoncés au règlement de consultation.

6. Demande du dossier de consultation :

Le dossier de consultation sera transmis sur demande avec AR, adressée par courriel à michel.guillaume39.

7. Visites des ouvrages :

Une visite des ouvrages est prévue le 04 août 2014 , dans les conditions fixées au règlement de consultation.

8. Date limite de réception des dossiers de candidature et d'offre :

Le 04 septembre 2014 avant 12 heures à la Mairie de Flammerans.

Les offres doivent être adressées, à Monsieur le Président En Mairie - Rue du Centre - 21130 Flammerans, sous enveloppes cachetées portant la mention : offre pour la gestion du service public d'eau potable - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».

Les plis contiendront deux sous enveloppes cachetées :

Enveloppe n° 1 : dossier de candidature

Enveloppe n° 2 : dossier d'offre en 2 exemplaires.

9. Renseignements :

Monsieur le Président - Tél : 03 80 31 02 25

Cabinet GUÉSAC'EAU , Michel GUILLAUME, Port : 06 07 46 92 47

AL212912750

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL DOUCEURS ET PRALINES

au capital de 8000 Euros
25 rue piron,
21000 Dijon
524225919 R.C.S. Dijon

Par décision du gérant en date du 2 juin 2014 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur monsieur De Pauw Cédrick, 6 rue St Exupery, 78120 Rambouillet et fixé le siège de liquidation à cette adresse . La correspondance est à adresser à l'adresse du liquidateur.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL212912731

Avis de dissolution liquidation

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31/01/2014, l'associé de l'EURL SEFA dont le siège est situé 15 Rue des Genêts, 21110 Collonges les Premières, a décidé de la dissolution liquidation de ladite société en date du 31/01/2014.

Monsieur Sezer Nasfu est nommé liquidateur sans limitation de pouvoirs aux fins de procéder aux opérations de liquidation, d'arrêter les comptes, de remplir les formalités et d'accomplir toutes autres opérations s'y apportant.

Le siège social de la liquidation est fixé 15 Rue des Genêts 21110 Collonges les Premières

Pour Avis, Le Représentant Légal,

AL212912739

XDS

SARL au capital de 6.000 €uros
Siège social
Nuits Saint Georges (21700)
13 Rue Crébillon
495 200 024 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2014, les associés ont prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter de cette même date. Monsieur Xavier Dufouleur, ancien gérant, demeurant à Nuits Saint Georges (21700) - 13 Rue Crébillon est liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur à Nuits Saint Georges(21700) - 13 Rue Crébillon. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Le liquidateur

AL212912743

LES EVOCELLES

Société Civile au capital de 140.000 €

Siège social : Brochon (21220)
12/14 Rue de la Maladière
434 448 163 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2014, a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter de cette même date. Monsieur Olivier Gaugry, ancien gérant, demeurant à Brochon (21220) - 12 Rue de la Maladière est liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur à Brochon (21220) - 12 Rue de la Maladière. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Le liquidateur.

AL212912759

NON DISSOLUTION

FITNESS ATHLETIC GYM

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000 Euros
Siège social : 50 Bis avenue du Drapeau
21000 Dijon
R.C.S. : Dijon B 390 703 833

Aux termes d'une délibération en date du 30 janvier 2014, la collectivité des associés n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

La Gérance

AL212912742

GERARD BUSINESS DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
40 route Notre Dame d'Etang
21370 Vélars sur Ouche
752 973 776 RCS de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 20 juin 2014, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL212912745

TRANSFERT DE SIÈGE

J&B SYSTEMS

SARL au capital de 35000 €
Siège social :
Hameau de coquin, 10 Rue du Sabotier,
89140 Villethierry
503 741 845 RCS de Sens

L'AGE du 01/07/2014 a décidé de transférer le siège social de la société ZA de Saulieu, Chemin du Conrieux, 21210 Saulieu, à compter du 01/08/2014

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL212912737

SCI LA BUCHERIE

SCI au capital de 200 000 euros
Siège social
Lotissement Sous la Patrie
21360 Bligny Sur Ouche
501 536 221 RCS Dijon

L'AGE du 03/06/2014 a décidé de transférer le siège social à 9 rue Francois Mauriac 33430 Bazas à compter du 03/06/2014. Immatriculation au RCS de Bordeaux. Mention au RCS de Dijon.

AL212912744

SCI DU HAUT CHELIFF
Sigle : HAUT

SCI au capital de 70.000 €
Siège social
Route de Troyes
21400 Chatillon sur Seine
450.193.693 S Dijon

Suivant procès-verbal en date du 3 juin 2014, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante :

« Parc de Tréville - 11 Allée des Mousquetaires 91070 Bondoufle »

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

Le gérant.

AL212912747

AVIS

ACFIPRO

SAS au capital de 300.000 euros
Siège : Dijon (21000)
24 Rue Docteur Quignard
377 808 043 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2014, il a été pris acte de l'expiration des mandats de Commissaire aux Comptes Titulaire de la Société EQUINOXE et de celui de Monsieur Yves Mazo, Commissaire aux Comptes Suppléant. La Société n'ayant plus l'obligation d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été décidé de ne pas renouveler ces mandats.

AL212912758

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'actes sous seing privé du 23 avril 2014 à Lyon et du 30 juin 2014 à Dijon, la société la société Décor Heytens France au capital de 22 406 568 €, dont le siège social est situé à Villeneuve d'Ascq (59650) 1 bis rue de Versailles, et immatriculée au RCS de Lille sous le n° 967 505 751, confie à Monsieur Stéphane Dedouche demeurant 9 Quai Gillet 69004 Lyon pour une durée déterminée à compter du 1er mai au 31 août 2014, la gestion du magasin sous l'enseigne HEYTENS DIJON sis 18 Rue du Commerce 21800 Quétigny, en qualité de gérant mandataire conformément aux articles L146-1 du code de commerce, en tant qu'établissement secondaire de vente au détail de biens d'équipement de la maison.

AL212912749

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend cinq appartements
à Saint Jean de Losne (21170)

Lots soumis au statut de la copropriété - Nombre de lots dans la copropriété : 29

Au 5 rue Martène :

- T2 de 50 m² (lot n° 13) comprenant : entrée, séjour, cuisine, chambre, salle de bain, w.-c., cellier - **Classe Energie : D - Prix : 44.141 €*** - Quote-part de charges de copropriété : 1.500 € par an

- T3 de 68 m² (lot n° 11) comprenant : entrée, séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bain, w.-c. - **Classe Energie : D - Prix : 58.905 € ***

- T3 de 67 m² (lot n° 10) comprenant : entrée, séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bain, w.-c. - **Classe Energie : C - Prix : 56.304 € ***

Quote-part de charges de copropriété pour les lots n° 10 et 11 : 1.900 € par an

Au 9 rue Martène :

- T4 de 97 m² (lot n° 18) comprenant : entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, salle d'eau, w.-c., cellier - **Classe Energie : C - Prix : 74.741 € ***

- T4 de 85 m² (lot n° 19) comprenant : entrée, salon, séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bain, w.-c., cellier - **Classe Energie : C - Prix: 66.096 € ***

Quote-part de charges de copropriété pour les lots n° 18 et 19 : 1.600 € par an

* (Hors frais de notaire et bancaires).

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Jean-Christophe LOUIS - Tél : 08 11 74 12 12

jean-christophe.louis@shb.sni.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la Côte-d'Or (21) ainsi qu'aux gardiens de l'entité pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL212912730

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

S.A.R.L. « AUVERGNE-BOURGOGNE-CENTRE ENVIRONNEMENT - ABC ENVIRONNEMENT »

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 11 433.68 €
Siège Social : 11 Rue de Verdun
58640 Varennes Vauzelles
R.C.S. Nevers B 421 947 185

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/07/2014, il a été décidé de modifier à compter du 01/07/2014 :

l'objet social. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

- Commercialisation de tous combustibles à destination de l'énergie soit par la production commerciale et/ou négoce des produits tels que plaquettes forestières, plaquettes industrielles, granulés de bois, bois bûche et plus généralement les produits issus de la première et seconde transformation du bois appelés communément « connexes » ainsi que les produits issus de la revalorisation appelés communément « biomasses »
- Exploitation de plateformes de stockage et de préparation des produits liés aux activités
- Transport de produits liés aux activités
- Entreposage et séchage de tous produits forestiers
- Acquisition, location, prise à bail de tous matériels et/ou biens servant aux activités
- Commercialisation de produits pétroliers et/ou dérivés

la dénomination sociale qui devient «AVENIR BIOMASSE COMBUSTIBLE ENVIRONNEMENT » et par abréviation « A.B.C. ENVIRONNEMENT ». En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

Mention au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL582912701

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

ENTREPRISE VIODE

SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
RCS Nevers 339 913 428

Il résulte de l'AGO du 20/06/2014, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes mentions

Président : M. Anthony Devilliers, demeurant à Vernizy, 58800 Sardy Les Epiry

Directeur Général : M. Alain Namont, demeurant à Le Bourg, - 58190 Dirol.

Nouvelles mentions à compter du 20/06/2014 :

Président : M. Alain Namont, dmt à Monceaux le Comte (58190), 14 Route de Clamecy.

Directeur Général : M. Alain Namont, sus nommé et domicilié.

Pour avis.

AL582912747

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT JURIS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

VIODE PARTICIPATION

Sarl au capital de 45 000 euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
RCS Nevers 485 115 208

Il résulte de l'AGO du 20/06/2014, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes mentions

Gérance:

M. Anthony Devilliers, dmt à Vernizy, 58800 Sardy les Epiry

M. Alain Namont, dmt à Le Bourg, 58190 Dirol

Nouvelles mentions

Gérant à compter du 20/06/2014 :

M. Alain Namont, dmt à Monceaux le Comte (58190), 14 Route

de Clamecy.

Pour avis.

AL582912752

SCEA DOMAINE SEGUIN

48 ter rue Louis Joseph Gousse
Le Bouchot, 58150 Pouilly sur Loire
RCS Nevers : 397 730 847
Capital social : 420 080 euros

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 16 juin 2014, les associés ont constaté l'entrée de SEGUIN ET FILLES, société civile de patrimoine, RCS Nevers, 801 424 987, sis 48 ter rue Louis Joseph Gousse, Le Bouchot, 58150 Pouilly sur Loire, et les retraits de Seguin Hervé et Seguin Annie, associés indéfiniment responsables.

Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, La gérance

AL582912774

EARL BONNIN IMPERY

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital social de 8 000 €
Siège social
Rue des Templiers - «Villemoison»
58200 Saint Père
Nevers RCS n°438 993 909

Modifications

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2014, enregistrée à Nevers, le 7 juillet 2014, Bordereau 2014/876, case n°6, la collectivité des associés a agrée au 1er juin 2014 :

- l'augmentation du capital de 33 000 € par apport de numéraire pour le porter à 41 000€,
- la modification du siège social, suite à une décision municipale : 19 Rue de la Fontaine aux Canes «Villemoison» 58200 Saint Père,
- l'entrée de M. Thibault IMPERY, demeurant au siège social, en qualité de co-gérant

avec Mme Isabelle IMPERY.

Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, les gérants

AL582912776

SARL BOPRO

Au capital de 7 622.45 €
Siège social
12 Route de Lamenay
58380 Lucenay les Aix
390 021 087 RCS Nevers

Par A.G.E. du 1er avril 2014, il a été décidé de modifier l'article 2 de l'objet social, à compter du 1er avril 2014 comme suit :

Ancienne mention :

La société a pour objet : projection d'enduit intérieur - extérieur ; plâtrerie ; peinture ; isolation intérieure extérieure ; dallage intérieur - extérieur.

Nouvelle mention :

La société a pour objet : la location immobilière, l'acquisition, l'administration, l'exploitation directe ou indirecte et la gestion d'immeubles bâtis ou non bâtis, par location ou par bail à construction prévu par la loi n°64 164 du 16 décembre 1964, des textes subséquents, ou autrement.

Dépôt au RCS de Nevers

Pour avis, la gérance

AL582912783

SCI ALEX

Société Civile au capital de 11 000 €
Ancien siège social
80, Route de Lyon 03400 Yzeure
Nouveau Siège social
RN 7 - 58640 Varennes Vauzelles
435 380 332 RCS Cusset

Objet social : Acquisition et administration de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans à compter du 18/04/2001

Montant des apports en numéraire : 11 000 €

Aux termes d'un acte sous seing privé du 19 mai 2014, les associés ont décidé de transférer, à compter du 1er juin 2014, le siège social de Yzeure (03) - 80, Route de Lyon à Varennes Vauzelles(58) - RN 7, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société sera désormais immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis

La Gérance

AL582912786

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

Office Notarial de Clamecy

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET, Notaire à Clamecy (58), le 28 septembre 2013, M. Emile **Rodrigues**, chef d'entreprise, et Mme Véronique Geneviève **Cheveau**, aide à domicile, demeurant à Pousseaux (Nièvre), 3, Route Blanche, Les Gates Ferre, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Clamecy (Nièvre), le 12 juin 1982, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Opposition à adresser dans les trois mois de la parution du présent avis par lettre recommandée avec AR, ou par exploit d'huissier, auprès de Me Guillaume DINET, Notaire à Clamecy (58500), 24, Rue Marié Davy.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

AL582912775

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 02/07/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 9/07/2014 à 00h00 la procédure ouverte à l'égard de :

ENDUIT PLUS 58 (SARL)

2, rue Louis Bonnet

58000 Challuy

452 066 459

Tous travaux de construction et finition se rapportant aux façades de bâtiment

Liquidateur : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers.

AL582912777

Par jugement en date du 02/07/2014 le Tribunal de Commerce de Nevers a modifié le plan de redressement de la **société Grand Bois Resort** inscrite au RCS de Nevers sous le numéro 501 150 916.

AL582912778

Par jugement en date du 02/07/2014 le Tribunal de Commerce de Nevers a modifié le plan de redressement de la **société Axone Immobilier SARL** inscrite au RCS de Versailles sous le numéro 452 497 456.

AL582912779

Par jugement en date du 02/07/2014 le Tribunal de Commerce de Nevers a modifié le plan de redressement de la **société Optinvest SCI** inscrite au RCS de Versailles sous le numéro 444 545 412

AL582912780

Par jugement en date du 08/07/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la cession totale de **ENDUIT PLUS 58** (SARL) - RCS Nevers 452 066 459 - 2 rue Louis Bonnet - 58000 Challuy au profit de M. Philippe Chanlon.

AL582912793

AVIS DE CONSTITUTION

Notaires

Maître Marie CHERAMY,
notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 27 juin 2014, il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : KILKLABEN.

Forme : Société civile.

Capital Social : Deux Cent Quatre Vingt Huit Mille Six Cents Euros (288.600,00 €)

Siège Social : Marzy (58180), 94 route de Corcelles.

Objet Social :

- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Apports:

- En numéraire : 350 €
- En nature :

Des biens en copropriété sis à Paris (75004), 5 Place du Marché Sainte Catherine, pour 150.000 €.

Le quart indivis des parcelles de terre et taillis sises à Diennes Aubigny (58340), Bois de Couardes, pour 10.750 €.

Le quart indivis des parcelles de taillis sises à Verneuil (58340), Le Grand Taillis, pour 70.000 €.

La moitié indivise d'un ensemble immobilier sis à Nevers (58000), 21 Rue des Merciers, pour 57.500 €.

Gérance :

Mme Perrine Humbert, demeurant à Marzy (58180), 94 Route de Corcelles, épouse de M. Jérémy Goulet

Immatriculation : RCS de Nevers.

Cession de parts sociales - agrément : toutes les cessions sont soumises à agrément.

Pour avis, Maître Marie CHERAMY

AL582912771

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** SARL ROYER CEDRIC

Forme sociale : SARL

Siège Social : 11, Boulevard Camille Dagonneau 58640 Varennes Vauzelles

Objet social : Peinture - Décoration, aménagement, pose de tous types de revêtements - Ravalement de façades - Isolation intérieure, isolation thermique extérieure - Pose de plaques de plâtre - Menuiserie intérieure et extérieure, bois, aluminium et PVC - Fabrication et pose de tous types de fermeture du bâtiment - Installation d'automatismes.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 100 €

Gérance : Mr Cédric Royer dt à Saint Ouen sur Loire (58) 87, rue des Cardonneaux.

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL582912785

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cercy La Tour du 8 Juillet 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JHBC

Enseigne : CAFE DU SIECLE

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

Siège social : 71 Avenue Louis Coudant, 58340 Cercy La Tour

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'activité de bar, de café, de restauration, et d'hôtellerie,
- La vente de jeux de loterie, jeux à gratter, grilles de jeux, pronostics sportifs, bimbeloterie, etc,
- L'organisation de tout événement festif, de soirées,
- La création, l'acquisition, l'exploitation, la vente, la prise ou la dation à bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant directement ou indirectement à cet objet,

Et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 10 000 Euros, divisé en 1 000 actions de 10 Euros représentatives d'apports en numéraire.

Président : Monsieur Pierre Pottier demeurant à Cercy la Tour (58340) 37 bis avenue Louis Coudant.

Il n'a pas été désigné de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant.

Admission aux Assemblées : Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les consultations ou assemblées générales. Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.

Clause renseignant la libre disposition des actions : Les actions peuvent être transférées ou cédées librement entre associés, ascendants, conjoints et descendants. Dans tous les autres cas, elles ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote; les actions du Cédant n'étant pas prises en compte pour le calcul de cette majorité.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

Le Président

AL582912792

Dénomination: SCI DU PRIEURE

Forme: SCI

Capital: 1000 euros

Siège: 27 rn 7 58150 Tracy-sur-loire

Objet: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.

Durée: 99 ans

Gérant: Mlle Vassal Angélique 27 rn 7 58150 Tracy-sur-loire

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Nevers

AL582912795

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 Juin 2014 à Cosnes-Cours-Sur-Loire, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile particulière régie par les articles L.324-1 à L.324-11 du Code rural et de la pêche maritime.

Dénomination: «BELLEVUE».

Siège social : Domaine de la Barre - 58150 Garchy.

Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités agricoles.

Durée : 99 ans RCS de Nevers.

Apports: 20.000 euros de numéraire.

Capital : 20.000 euros.

Gérance : Monsieur Alban Lutignier demeurant à Cosnes-Cours-Sur-Loire - 58200 -¬†58, rue Saint-Agnan.

Cession de parts: Les cessions de parts sociales sont soumises à agrément, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Pour avis et mention

La Gérance

AL582912797

Par acte SSP du 11/07/2014, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JEAN-BAPTISTE GIRARD

Objet social : Restauration

Siège social : Le Bourg, 58110 Alluy.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Girard Jean-Baptiste, demeurant Les Disants, 58120 Chateau Chinon Campagne

Immatriculation au RCS de Nevers

AL582912798

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EDICONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social
45 route de l'Etang
58160 Sauvigny les Bois
RCS Nevers B 483 036 687

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 26 juin 2014, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé 43 rue de Nièvre, 58000 Nevers.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Tereszkiewicz Lise demeurant 53 rue de Nièvre, 58000 Nevers, lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL582912753

ANIMADOM

EURL au capital de 4.000€
Siège social : Thareau,
58300 Saint-Hilaire-Fontaine
498 356 740 RCS de Nevers

Le 30/05/2014, l'associé unique à approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/05/2014. Radiation au RCS de Nevers.

AL582912768

SOCIÉTÉ DENIZ

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 8500 €
Siège social : Apt 48 av Romain Rolland
HLM Champs Maret Bât C2
58120 Château-Chinon

L'assemblée générale des associés, réunie le 15/03/2012 à Château-Chinon a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Mr Yalcinkaya M.Ali liquidateur et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2011, demeurant au 22 rue Gilbert Troufflot, 58000 Nevers.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

le liquidateur

AL582912799

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

LE SIECLE D'OR

SARL. au capital de 75 000 euros
Siège social
61, Quai Wilson
Angle de la rue Maurice Berteaux
59430 Saint Pol sur Mer
525 407 011 RCS Dunkerque

Le 1er juillet 2014 l'AGE de cette société ayant pour gérant M. Yunwei HU, 108 rue Vauban 59430 Saint Pol sur Mer, a décidé de transférer le siège social à Rue

Henri Bouquillard Lieudit « Champ des noyers » 58640 Varennes Vauzelles.

En conséquence la société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.

AL582912784

STATIONPNEUS SARL

au capital de 5150 euros,
36 bd Grands Pres des Bord
58000 Nevers
531 495 703 RCS Nevers

L'AGE du 10/07/2014 a transféré le siège social à 11 route de la gare 89480 êtais-la-Sauvin à compter du 10/07/2014. Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL582912790

➜ NOMINATION

S.A.S. « VASCHER »

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 50 000 €uros
Siège Social : 7 Rue Hoche
58000 Nevers
R.C.S. Nevers B 381 036 300

Au terme de l'A.G.O. du 01/07/2014, les associés ont décidé de nommer en qualité de directrice générale Mme Patricia Vascher demeurant 7 rue Hoche à Nevers (58000), à compter du même jour.

Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, le Président.

AL582912719

ETABLISSEMENTS BAILLY

Société par actions simplifiée
Au capital social de 44920 Euros
Siège social : Place du Marché
58220 Donzy
SIREN 691 880 512 R.C.S. Nevers

Le 5 janvier 2014, le président nomme Directrice Générale Mme Bailly Marie Chantal demeurant 2 Grande Rue 58220 Donzy avec effet rétroactif au 1er janvier 2014.

Pour avis.

AL582912773

➜ AVIS

Les associés de la SICAGEMAC ont élu lors de l'assemblée générale du 19 juin 2014, les administrateurs suivants :

Colas Pascal, Ducrot Jean-François

Gibe Bertrand, Loisy Fabien

élus pour trois ans

Le président

Philippe Guillien

AL582912787

➜ SUCCESSION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,

Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Nevers en date du 13/06/2014, curateur des successions de :

. Mme Suzanne Pierrette ROUX veuve GUENIN, décédée le 15/06/2013 à Nevers, réf 14.6463

. M. Bernard Maurice TILLIOT célibataire, décédé le 16/11/2013 à Dijon, réf 14.6462

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

. M. Laurent Jean GIRERD célibataire, décédé le 27/02/2012 à Chalon sur Saône, réf 14.6071

. M. Richard Michel REBOURS célibataire, décédé le 19/06/2010 à Nevers, réf 14.6278

a établi les inventaires estimatifs

. Mme Ginette Jeanne GAUTHERON épouse LEBRUN, décédée le 02/07/2012 à Luzy, réf 13.5851

. M. Daniel Manuel MATEO célibataire, décédé le 17/04/2013 à Fourchambault, réf 13.5975

. M. Jacques Marcel BARATHON célibataire, décédé le 06/03/2013 à Nevers, réf 13.5931

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

AL582912789

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

➜ CESSION

Notaires

Etude de Maître
Christophe ROBERT
Notaire à Nevers (Nièvre)
10 rue Vauban

Cession de fonds

Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers (Nièvre), le 19 juin 2014, enregistré à Nevers, le 11 juillet 2014, bordereau 2014/906 case n° 1 extrait 2026, a été cédé par :

Madame Maryse Andrée De Sousa, coiffeuse, épouse de Monsieur Patrice Agnier, demeurant à Nevers (58000) Rue de Parigny Les Gémeaux n° 36.

Née à Bourges (18000), le 29 juin 1952.

A :

Mademoiselle Kathleen Laureen Bardot, coiffeuse, demeurant à Varennes-Vauzelles (58640) 1, avenue Danielle Casanova.

Née à Cosne-Cours-Sur-Loire (58200), le 3 janvier 1990.

Célibataire.

Un fonds de COIFFURE MIXTE exploité à Nevers (58000), 12, rue François Mitterrand, connu sous le nom commercial «MD COIFFURE», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 342.402.492.

Propriété - Jouissance : jour de la signature

PRIX : Trente-Cinq Mille Euros (35.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour Trente-Deux Mille Cinq Cents Euros (32.500,00 Eur),

- au matériel pour Deux Mille Cinq Cents Euros (2.500,00 Eur).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'Etude de Maître ROBERT, 10 rue Vauban, 58000 Nevers où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

AL582912796

➜ VENTE

Vente de fonds de commerce

Acte sous seing privé en date à Nevers du 20 juin 2014, enregistré à Nevers le 02 juillet 2014, bordereau n° 2014/850, case n°3 ext 1918

Vendeur : La société « B.F.G. », société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 euros ayant son siège social à Nevers (Nièvre) - 2, Rue du 13ème de Ligne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 431 323 286

Acquéreur : La société « L'AUTO-ECOLE DU 13EME », société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros ayant son siège social à Fourchambault (Nièvre) - 64, Rue du 4 Septembre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 801 199 217,

Désignation du fonds : Un fonds de commerce d'auto-école, toutes activités se rapportant à l'enseignement de la conduite automobile exploité à titre principal sous l'enseigne « AUTO ECOLE DE LA ROTONDE» à Nevers (Nièvre), 2, Rue du 13ème de Ligne, pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 431 323 286.

Prix : 35.000 euros

Jouissance : le 10 juin 2014

Opposition : Pour la réception des oppositions, il est fait élection de domicile au siège du cabinet NOVO CONSEILS, 15, Rue Adam Billault, 58000 Nevers, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour avis

AL582912772

Notaires

Etude Notariale
de Clamecy (58)

Vente par Mr William Laurette, demeurant à Saint Malo en Donzois (Nièvre) Les Pontots. Né à Le Blanc Mesnil (Seine-Saint-Denis) le 7 août 1980, suivant acte reçu par Me François Dinet notaire à Clamecy 58500, 24 rue Marié Davy, le 30 juin 2014, enregistré à Nevers, le 07/07/2014, bordereau n° 2014/878 Case n° 1.

A cédé à l'EURL GARAGE DES PONTOTS, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 € ayant son siège social à Saint Malo en Donzois (Nièvre) les Pontots identifiée sous le numéro SIREN 802764852 RCS Nevers.

Un fonds de commerce de garage sous le nom de GARAGE DES PONTOTS situé et exploité à Les Pontots 58350 Saint Malo en Donziois.

Prix (30 000,00 €) s'appliquant éléments incorporels pour trente mille euros (30 000,00 €).

Prise de possession à compter du 1er juillet 2014.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître François Dinet, notaire où domicile est élu dans dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique

Me François Dinet

AL582912781

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

ALICA

SARL en cours de transformation
en SAS au capital de 7 622,45 €
RCS Auxerre,
sous le numéro SIREN 350 218 749
6 rue de la Mairie,
89310 Châtel Gérard

Avis de transformation

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2014, il résulte que :

La collectivité des associés de la SARL ALICA a décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 1er juillet 2014. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :

Ancienne mention : société à responsabilité limitée.

Nouvelle mention : société par actions simplifiée.

Administration :

Ancienne mention :

Mme Françoise Masure, gérante.

Nouvelle mention :

M. Jacques Masure, président.

Mme Françoise Masure, directrice générale.

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément :

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la majorité des trois-quarts des associés présents ou représentés.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL892912765

CCIF (CENTRE CONSEIL INFORMATION FINANCIÈRE) PROFESSIONS DE SANTÉ 89

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social: Parc Valmy -
52 avenue Françoise Giroud -
21000 Dijon
533 839 551 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société a décidé de:

- remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «CCIF (Centre Conseil Information Financière) PROFESSIONS DE SANTE 89» par «J3G PATRIMOINE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,

- transférer le siège social de Dijon (21000) - Parc Valmy

- 52 avenue Françoise Giroud à Auxerre (89000) 13 rue de

l'Horloge à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article¬†4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 533 839 551 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre (89).

Gérance: Monsieur Gilles Genest, demeurant Résidence du Bois des Grottes - 30 allée des Muriers 21380 Asnières Les Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL892912794

SIMON ET CIE SAS

au capital de 305000 €
ayant son siège social :
Route de Sauvigny, Z.I. 89200 Avallon,
RCS Auxerre 442721429 :

AGO du 19 Juin 2014, non remplacement du CAC co-cac titulaire KPMG domiciliée à Dijon (21000) 6 Rue Paul Verlaine et du co-cac suppléant Madame Marie-France Perrin domiciliée à Quétigny (21800) 1 Rue du Golf et AGE du 30 Juin 2014, Monsieur Arnaud Courty, domicilié à Fontaines les Dijon (21121) 6B Rue du Dr Majnoni d'Intignano a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Michel Courty, démissionnaire.

Dépôt Légal RCS Auxerre.

Pour Avis Le Président.

AL892912796

Avis de modification de dénomination et de siège social :

Ancienne dénomination : Régie Autonome des Eaux et de l'Assainissement Collectif de Brienon Bligny - REA2B

Ancien siège : 50 Grande Rue, 89210 Brienon sur Armançon.

Nouvelle dénomination : Régie d'Equipement et Gestion de l'Assainissement et des Travaux d'Eau

Sigle : R.E.G.A.T.E.

Nouveau Siège : 8, boulevard du Général de Gaulle, 89210 Brienon-sur-Armançon

Objet : Gestion et travaux d'eau et d'assainissement pour les services publics et collectivités territoriales de distribution et collecte et travaux pour les particuliers.

Durée : 99 ans

Directeur : M. Didier Clérin, 1 rue Traversière du Seau - 89210 Brienon-sur-Armançon

Immatriculation au greffe du Tribunal de Sens.

AL892912797

Suivant acte reçu par Me BROCARDI, Notaire à Joigny (Yonne), 48 av Gambetta, le 4/06/2014, enregistré au SIE de Sens, le 16/06/2014 bordereau n°2014/502 case 1 extrait 1396, les associés ont décidé de :

-nommer Mr Michel Leuthreau, dmt à Appoigny (89380) 13 rue des Bergerats, Les Bries, né à Neuf-Brisach (68600) le 6/12/1962, en qualité de gérant, pour une durée illimité, en remplacement de Mr Fadil Miricanac,

- transférer le siège social, de Appoigny (89380), 32 Avenue Marie Noël, à Appoigny (89380), 13 rue des Bergerats, Les Bries.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre où la société est immatriculée.

Pour insertion.

Le notaire.

AL892912798

SARL HOTEL MARTINEZ

SARL au capital de 7622€
Siège
10 rue CA Duguet 60100 Creil
RCS 319025375 Compiègne

L'assemblée générale extraordinaire du 08/07/2014 transfère pour le 17/07/2014 le siège au 2 hameau du Puits Quantin 89340 ST Agnan

- et nomme ROZES Bernadette demeurant 2 hameau du Puits Quantin 89340 ST Agnan en qualité de co-gérante

Radiation du RCS de Compiègne et réimmatriculation au RCS de Sens

AL892912810

S.A.R.L. «MD HOLDING»

514.000 Euros,
7 rue Bellenave - 89100 Sens,
RCS Sens B 453 004 590,

L'Associé Unique a décidé le 22.04.2014 d'ajouter une nouvelle activité à l'objet social «La société a pour objet l'animation des stratégies commerciales et de développement du groupe, par la conduite et le contrôle de la mise en œuvre de la politique du groupe; la fourniture de prestation de services administratifs et organisationnels.»

AL892912842

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 3 juillet 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : AUTO CONTROLE PARON

Siège social : 1 rue de l'Artisanat, 89100 Paron

Forme : SASU

Capital : 1 000 euros

Objet social : Centre de contrôle technique

Président : Monsieur Aziz Aoujaj demeurant : 4 rue Corneille, 89300 Joigny élu pour une durée indéterminée

Admission aux Assemblées :

Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Exercice du droit de vote :

Chaque action donne droit à une voix.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL892912812

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Joigny (Yonne) du 07 juillet 2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JEAN-MICHEL LORAIN CONSEILS

Siège social : 14, Faubourg de Paris - 89300 Joigny

Objet social : la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés françaises et étrangères, quel qu'en soit l'objet, par création de sociétés de toutes formes au moyen d'apport ou souscription, par achat d'actions,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 arrêtant le plan de redressement de **la Sàrl LA FEUILLETTE**-132 8 rue des Moulins 89800 Chablis (restaurant, traiteur, plats préparés à emporter, bar, animation). RCS Auxerre 443071907. CIP 3476. Commissaire au plan : Maître Philippe Contant 7 rue du Pithou 10000 Troyes .

AL892912817

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture du redressement judiciaire ouvert au profit de **la Sàrl HMD** 23 rue de Lyon 89200 Avallon (RCS Auxerre 483247334. CIP 3537) suite à l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 01/07/2014 infirmant le jugement d'ouverture.

AL892912818

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture après exécution du plan de redressement de **la SARL BOULIMARI** 14 place Charles Lepère 89000 Auxerre.
RCS Auxerre 432136331. CIP 1938.

AL892912819

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Hachemi GHIMAGI** 16 rue du Général de Gaulle 89270 Vermenton. RCS Auxerre 352139372. CIP 2307.

AL892912820

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SARL CHICHEE RENOVATION CONSTRUCTION** rue des Mariniers 89800 Chichee. RCS Auxerre 439478348. CIP 2353.

AL892912755

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SARL TROC'AFFAIRES** 1 rue du Grand Hemont 89470 Monéteau. RCS Auxerre 532749868. CIP 3288.

AL892912821

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Yahia ABDERRHAMANE** 40 grande-rue 89400 Cheny. RCS Auxerre 484509153. CIP 3294.

AL892912822

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SAS P.G.A.D.** 63 Grande Rue 89200 Sermizelles. RCS Auxerre 514172410. CIP 3295.

AL892912823

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SAS G.B.R. MOTORS** ZA de la Chapelle 89470 Moneteau. RCS Auxerre 335323911. CIP 3303.

AL892912824

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Aïcha TRARI née DJEMAOUN** 32 rue de Lyon 89200 Avallon. RCS Auxerre 449396555. CIP 3304.

AL892912825

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Stéphane FELIX** 4 rue de Jaulges 89600 Chéu. RCS Auxerre 408652279. CIP 3433.

AL892912826

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **TRANSPORTS EPONIENS** 21 route d'Auxerre 89380 APPOIGNY. RCS Auxerre 518477005. CIP 3084.

AL892912827

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **TRANSPORTS REDOLFI** 80 route d'Auxerre 89380 Appoigny. RCS Auxerre 409723277. CIP 2391.

AL892912828

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Sandra, Vanessa LARIVIERE** 14 rue Vaucorbe 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 539394288. CIP 3448.

AL892912829

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl CRIJAK** 72 rue Guynemer Angle Rue Colonel Rozanoff et 89000 Auxerre. RCS Auxerre 484750872. CIP 3355.

AL892912830

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl A.C.T.E (ATELIER CHAUDRONNERIE TOLERIE DE L'ESSONNE)** Impasse Champêtre 89430 Rugny. RCS Auxerre 479559528. CIP 3345.

AL892912831

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Cédric JEANDEAUX** 7 rue Pinon 89290 Augy (Boulangerie pâtisserie). RCS Auxerre 499899912. CIP 3467. Liquidateur : Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL892912832

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SARL MADENKA** 17 rue de la Porte Dieuze 89160 Vireaux (salon de coiffure). RCS Auxerre 477519920. CIP 3579. Administrateur : Maître Rémy Bourtourault 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892912833

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl ZA WORLD TECH** 2 A Rue De La Source Maulny Hameau 89240 Chevannes. RCS Auxerre 513906172. CIP 3580. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892912834

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Sàrl AUXERRE ELECTRONIQUE TELEVISION** Y.GUIDON 44 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre (dépannage et vente de tous récepteurs et émetteurs radio-télévision) RCS Auxerre 421852526. CIP 3581. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892912835

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Pascal René Jacques SANDECKI** 4 place du Château 89560 Courson-les-Carrières (Agence immobilière). RCS Auxerre 353807993. CIP 3582. Administrateur : . Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892912836

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl Forsecurity** 5 Rue des Bouchots 89460 Cravant (Vente d'Alarme). RCS Auxerre 754006633. CIP 3583. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892912837

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl R.S.L 89** 82 rue de Paris 89000 Auxerre (Achat et vente de cigarettes électroniques). RCS Auxerre 799629605. CIP 3584. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892912838

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la SASU STREETWEAR** 15 rue du Marche 89130 Toucy (Négoce vêtements). RCS Auxerre 800852527. CIP 3585. Administrateur : . Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892912839

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Sàrl ABSCISSE** Zone Artisanale 89200 Magny. RCS Auxerre 447574740. CIP 3586. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892912840

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/07/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **SAS ELECTRO-PEINTURE** 43, Avenue de Paris 89470 Moneteau (Peinture par application électrostatique). RCS Auxerre 444540595. CIP 3587. Administrateur : la SELAS Segard Carboni 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892912841

Jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny du 08-07-2014 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SARL CONTROLE SECURITE GARDIENNAGE PRIVE** 5 rue Jean Moulin 89000 Auxerre. Activité : surveillance humaine. RCS BOBIGNY 452 509 417. Administrateur : Me Bernard HOUPLAIN 46 Promenade Jean Rostang 93011 Bobigny Cedex, avec pour mission : d'assister le débiteur dans ses actes de gestion, mandataire judiciaire. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire, Me Bertrand JEANNE 2 Ter de Lorraine 93011 Bobigny Cedex, dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

AL892912853

obligation ou autres titres et de tous droits sociaux et, généralement, par toutes formes quelconques ; les prestations de services en matières de stratégie et organisation commerciales, administratives, financières, juridiques et comptables ; l'exploitation de tous portefeuilles de valeurs mobilières ; la centralisation des opérations de trésorerie des sociétés filiales et sous-filiales, quel que soit le pourcentage de participation ; l'acquisition et l'exploitation de tous droits de propriété industrielle ou intellectuelle, procédés, licences, marques ou autres détenus et/ou exploités par la société; l'acquisition, l'administration et la gestion, par location ou autrement, directe ou indirecte, de tous immeubles et parts de sociétés civiles immobilières ;

Capital social : 1 000,00 €

Durée de la Société : 99 ans

Gérant : Monsieur Jean-Michel, Jacques Lorain, demeurant à Joigny (89300), 9, rue Jean Giraudoux,

Immatriculation de la société au RCS de Sens

Pour avis - La gérance.

AL892912757

Avis de constitution,

Aux termes d'un acte sous seing privé le 1er juillet 2014, enregistré à Auxerre le 08/07/2014 bordereau N°2014/678 Case N°11, il a été procédé à la constitution d'une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI BERI-ONE

Forme : Société civile immobilière

Capital : 864.00 €uros - Apports en numéraire

Siège social : 8 Rue Collet - 89270 Vermenton

Objet social : Propriété, exploitation, et Administration d'un bien immobilier.

Durée : 99 Années à compter de son immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés.

Gérants : Nommés pour une durée illimitée Monsieur Piffoux Eric et Madame Piffoux Brigitte demeurant ensemble : 8 rue Collet - 89 270 Vermenton

Immatriculation : Registre du Commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour Avis, la gérance.

AL892912848

→ RECTIFICATIF

Dans l'annonce n° 892812746 parue le 11/07/2014 concernant l'EURL KIWI, il convenait de lire : «siègeant au **43** rue de la République.

AL892912852

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI LES MOUETTES

Au Capital de 25.000 €
6, rue des Seigles
89 100 Courtois
R.C.S Sens 445231103

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 5 Juillet 2014 et tenue au siège social de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 5 Juillet 2014 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 6, rue des Seigles 89100 Courtois, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Jacques Cotton, 6 rue des Seigles 89100 Courtois en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le gérant.

AL892912788

SCI PIERRE DE COUBERTIN

SCI au capital de 21 800,21 €
Siège social : Sens (89100)
9, rue Urbain Salomé
318 699 139 RCS Sens

Le 30/06/2014, l'assemblée générale :

- à 9 h, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé M. Alain Pini demeurant à Sens (89100), 9 rue Urbain Salomé, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.
- à 14 h, a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Alain Pini de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL892912811

→ MODIFICATION DE CAPITAL

RENAUD-SERHANE PAYSAGE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 17 540,00 euros
porté à 25 640,00 euros
Siège social : 1 chemin de la Croix Blanche - 89420 Cussy-les-Forges
429 360 084 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 juin 2014, la collectivité des associés a décidé :

- d'augmenter le capital social d'un montant de huit mille cent euros (8 100,00 €), avec une prime d'émission de trente-deux mille quatre cents euros (32 400,00 €), par voie d'incorporation du compte courant d'associé.

Le capital social qui était de dix-sept mille cinq cent quarante euros (17 540,00 €) est désormais fixé à vingt-cinq mille six cent quarante euros (25 640,00 €).

- de modifier la date de clôture de l'exercice social : la nouvelle date de clôture retenue est le 31 décembre de chaque année.

Pour avis, la gérance.

AL892912603

SOCIETE CIVILE FAMILIALE GUILLET

Société Civile au capital
de 2 780 000 euros
Siège social: La Pommeraie, le Fays
89570 Neuvy-Sautour
382 806 289 RCS Auxerre

L'AGE du 04/07/14 a décidé, d'augmenter le capital de 120¬†000 euros pour le porter à 2 900 000 euros par création de parts nouvelles entièrement souscrites et libérées, de transférer le siège social au: 37 rue Henri Barbusse 75005 Paris. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL892912802

→ TRANSFERT DE SIÈGE

SENS DISTRIBUTION

SAS au capital de 37.500 €
rue Chambertrand 89100 Sens
341 797 835 R.C.S Sens

L'AGE des associés du 21/02/2014 a décidé de transférer, à compter du 01/01/2014, le siège social de Sens (89100) rue Chambertrand, à Auneau (28700) base de Garantières en Beauce, lieudit Dièpe, et de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts :

Article 4- Siège social

Le siège social est fixé à Auneau (28700) base de Garancières en Beauce, lieudit Dièpe

Le reste de l'article demeure inchangé

Mention en sera faite au RCS de Chartres désormais compétent à son égard.

AL892912800

SCP «LENDAIS et ASSOCIES» notaires
à Villeneuve sur Yonne (89500)
8 Quai du Commerce,

SCI LE RUISSEAU

Société Civile Immobilière
au capital de MILLE SIX CENTS EUROS,
siège social 7 Grande Rue - «Loivre»
89116 La Celle Saint Cyr

Avis de transfert de siège

Aux termes d'un acte reçu par Me Patrick Lendais Notaire à Villeneuve sur Yonne, le 7 juillet 2014, les associés ont décidé de transférer le siège de la société à Saint Julien du Sault (89330) 38 Grande Rue, et ce à compter du 7 juillet 2014.

Et décidé en conséquence la modification de l'article 4 des statuts.

Mentions seront portées au RCS de Sens.

Pour avis et mention.

Me Lendais.

AL892912805

STATIONPNEUS SARL

au capital de 5150 euros,
36 bd Grands Pres des Bord
58000 Nevers
531 495 703 RCS Nevers.

L'AGE du 10/07/2014 a transféré le siège social à 11 route de la gare 89480 êtais-la-Sauvin à compter du 10/07/2014. Gérant: M. Bardin Laurent, 9 vellery 89480 Etais la sauvin et M. Bardin Damien, 12 rue du passeur 18150 Cuffy. Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL892912815

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants:

CRUZY-LE-CHATEL - bois-taillis

3 ha 77 a 82 ca - Le val ligenot: G-39 - Les boichots: G-213

Vente d'une exploitation avec terres, prés, bois-taillis et bâtiments d'habitation et d'exploitation sur les communes de **BEUGNON, BUTTEAUX, GERMIGNY, SORMERY et SOUMAINTRAIN**

BEUGNON - 5 ha 05 a 20 ca - Le bas des ouitees: X-251-255-256 - Le bas des pres picot: X-189 - Pres picot: X-177-178

BUTTEAUX - 23 ha 62 a 32 ca - Les forets: ZH 19(J)-19(K)-20(J)-20(K)-87

GERMIGNY - 49 ha 97 a 11 ca - Chien chie: ZK-2(J)-2(K) - Claisots du pont et du gue: ZH-7(J)-7(K)-8 - Hameau de vieux champs: AI-62-76-292[77]-293[82]-296[79] - La bouchee: ZH-19-20 - Les champs quellan: ZI-12-16 - Les grands champs: ZK-17

- Les peles: ZI-23 - Les petits noyers: ZN-26-27 - Prairie de prix: ZH-11(A)-11(BJ)-11(BK)-12-

3 ha 96 a 26 ca - Hameau de vieux champs: AI-64-65-194[64]-269[63] - La recompense: ZH-24

SORMERY - 55 a 80 ca - Bas du fays: ZX-50[28]

SOUMAINTRAIN - 4 ha 04 a 30 ca - La laumaine: VA-25-26-63[25] - Les saurins ouest: ZK-36 - Pres de la laumaine: VA-54-57

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 4 août 2014 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 - 89002 Auxerre cedex ,

Tél.: 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892912850

FRANCE MEMBRANE

SARL au capital de 8.000€
Siège social : 47 rue du 89 ème R.I ,
89100 Sens
751 609 884 RCS de Sens

Le 03/04/2014, le Gérant a décidé de transférer le siège social au : 19 Rue des Clèrimois, Z.I des Vauguillettes, 89100 Sens.
Modification au RCS de Sens

AL892912816

Avis de modification
La Sarl SAHINER au capital de 1000€ dont le n° de SIRET est le 52460483200013. A pris la décision, suivant l'A.G.E. du 24.02.2014, de procéder au changement du siège social. Désormais le nouveau siège est au 02 rue Georges Schiever - 89200 Avallon. RCS d'Auxerre.

AL892912849

➜ NOMINATION

DUC

Société anonyme
au capital de 7.450.752 euros
Siège social : Chailley (89770)
- Grande Rue
722 621 166 RCS Sens

L'assemblée générale mixte du 24 juin 2014 a nommé en qualité de nouvel administrateur :
,Ä¢ Madame Isabelle Bernard Delore, née le 4 octobre 1955 à Paris, demeurant à Menestreau Villette (45240) Les Rouchères - Route de Moynard,
Pour avis

AL892912803

BELLOY

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000,00 euros
Siège social
21 rue de l'Europe 89100 Maillot
478 333 511 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 1ER juillet 2014, l'Associée unique a décidé de nommer Monsieur Michel Beau, né le 24 janvier 1952 à Troyes (10) et demeurant à Maillot (89100), 21 rue de l'Europe, en remplacement de Monsieur Dimitri Langlois démissionnaire, en qualité de Président de la Société à compter de ce jour pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle des associés appelées à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020.
Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Le Président.

AL892912813

SICLI OPERATIONS FRANCE

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 1.500.000 €
Siège social
Zone Industrielle la Saunière
89600 Saint Florentin
799.157.789 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 3 juillet 2014, l'Associé unique a décidé de nommer Monsieur Jean-Luc Lavenir, demeurant 18 Rue Guersant 75017 Paris, en qualité de Président, en remplacement de Madame Anne-Marie Corsten, démissionnaire.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.
Le Président.

AL892912814

Maitre Christophe Noël
15 rue Pasteur - 89100 Sens
Avocat spécialisé en droit des sociétés

CONGY MARC

Société Anonyme
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 67 avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
425 520 145 RCS Auxerre

Avis,
Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juin 2014, il a été décidé de nommer la société BDO IDF domiciliée à Versailles (78000) 7 rue du Parc de Clagny, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société BDO France - ABPR Seine & Yonne suite à la fusion par voie d'absorption de cette dernière.
Pour avis
Le Conseil d'administration.

AL892912844

Maitre Christophe Noël
15 rue Pasteur - 89100 Sens
Avocat spécialisé en droit des sociétés

YONNELEC

Société Anonyme au capital de 2 100 000 euros
Siège social : Rue Bellocier
Avis,
Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juin 2014, il a été décidé de nommer la société BDO IDF domiciliée à Versailles (78000) 7 rue du Parc de Clagny, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société BDO France - ABPR Seine & Yonne suite à la fusion par voie d'absorption de cette dernière.
Pour avis
Le Conseil d'administration.

AL892912845

➜ SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;
- a été nommée, par décisions du tribunal de grande instance, curateur des successions de :
. par le tribunal de grande instance d'Auxerre en date du 25/06/2014 :
M. Jean-François Albert COLLIGNON célibataire, décédé le 28/11/2013 à St Sauveur en Puisaye, réf 14.6459
M. Louis Anatole CHARBOIS veuf, décédé le 25/10/2013 à Auxerre, réf 14.6460
Mme Jeanne Yvonne DUCROT veuve PETIT, décédée le 22/10/2013 à Auxerre, réf 14.6461
. par le tribunal de grande instance de Sens en date du 10/06/2014, Mme Ida ROLAND veuve ROLLET, décédée le 25/04/2013 à Cheroy, réf 14.6443
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
M. Louis Eugène LAMOURET célibataire, décédé le 28/11/2012 à Etais la Sauvin, réf 13.5754, a établi l'inventaire estimatif
Mme Ambroisine Suzanne LAZIER veuve ROUDIER, décédée le 18/05/2010 à Paron, réf 13.5621
M. Yannick Georges LANCOSME célibataire, décédé le 30/07/2010 à Sens, réf 13.5627
Mme Ermine Désirée FAVEAU veuve DESPONS, décédée le 25/01/2010 à Brienon sur Armançon, réf 13.5605
M. Michel BOOGHS divorcé, décédé le 14/12/2012 à Noyers, réf 13.5671
M. Gérard Philippe LUTTMANN célibataire, décédée le 19/12/2011 à St Martin du Tertre, réf 12.4563
M. Gonzalo Joaquim PAREJO veuf, décédé le 30/06/2007 à Auxerre, réf 13.5355
M. Lucien PARAUT célibataire, décédé le 05/06/2012 à Paris (5ème), réf 13.5388
M. Georges Emile PONOT célibataire, décédé le 30/07/2012 à Courson les Carrières, réf 13.5429
Mme Gisèle PARENT veuve ZIMOWSKI, décédée le 16/04/2010 à Auxerre, réf 13.5460
a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif
Mme Raymonde Nathalie VARIN célibataire, décédée le 07/11/2012 à Ravières, réf 13.5546,
déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Auxerre le 19/08/2014

AL892912808

➜ DÉMISSION

LE RELAIS DE TOURTEL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.500 €
Siège Social :
29 Avenue Du Général Leclerc
89140 Pont sur Yonne
482 577 723 RCS Sens

Gérance.
Aux termes d'une délibération en date du 26/12/2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire à pris acte du désir manifesté par M. Jamaa Khommam de démissionner de ses fonctions de Co-gérant.
Pour avis.

AL892912804

Maitre Christophe Noël
15 rue Pasteur - 89100 Sens
Avocat spécialisé en droit des sociétés

BAUDRY

Société Anonyme
au capital de 9 000 000 euros
Siège social : Route de Lyon -
RN 6 89100 Maillot
343 397 667 RCS Sens

Avis,
Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juin 2014, il a été décidé de nommer la société BDO IDF domiciliée à Versailles (78000) 7 rue du Parc de Clagny, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société BDO France - ABPR Seine & Yonne suite à la fusion par voie d'absorption de cette dernière.
Pour avis
Le Conseil d'administration.

AL892912846

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI BERAT

SCI au capital de 1 000 €
Siège social
14, Promenade des Champs Plaisants
89100 Sens
802 485 615 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 01/06/2014, il a été décidé : -de nommer en qualité de co-gérante, à compter dudit jour, Mme Nazmiye Inan demeurant à Sens (89100), 14 Promenade des Champs Plaisants en remplacement de M. Fatih Inan, démissionnaire ; - de transférer le siège social du 14 Promenade des Champs Plaisants à Sens (89100) au 6 rue Racine à Sens (89100), à compter de ce jour. En conséquence les articles 4 et 16 des statuts ont été modifiés.

AL892912709

Mise en location gérance
Suivant acte sous seing privé en date du 25 et 26 juin 2014 à Rennes, enregistré au S.I.E de Vannes Golfe le 8 juillet 2014, Bordereau n° 2014/1006, Case n° 7,
La société LABORATOIRE DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER, son siège social à La Gacilly (56200), La Croix des Archers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vannes sous le n° 876 580 077, représenté par Monsieur Alain Priour,
donne en location gérance à l'EURL B BEATRICE BEAUTE BOURGOGNE, ayant son siège social à Auxerre (89000) Centre Commercial Géant Fontaines des Clairions, en cours d'immatriculation au RCS représentée par Madame Béatrice Falaise
Un fonds de commerce de vente de produits de beauté, d'hygiène et de soins esthétiques, connu sous le nom Centre de Beauté Yves Rochers, sis et exploité à Auxerre (89000) avenue Haussmann, Centre commercial Géant Fontaines des Clairions à compter du 1er août 2014 pour une durée indéterminée.

AL892912799

➜ CESSION

Maître Léon BROCARDI

Suivant acte reçu par Me BROCARDI, Notaire à JOIGNY (Yonne), 48 av Gambetta, le 6/06/2014 enregistré au SIE de Sens, le 13/06/2014 bordereau n° 2014/498 case 1 extrait 1394,
La Société L'ALTERNATIVE, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 7.600,00 €, dt le siège est à Joigny (89300), Rd Pt de la Résistance, identifiée au SIREN sous le n° 753181866 et immatriculée au RCS de Sens, en liquidation judiciaire, représentée par Me CARLO, Mandataire Judiciaire à JOIGNY (89300), 2 Chemin de la Guimbarde, a cédé à La Société ALEXANDRA, SARL au capital de 7.700,00 €, dt le siège est à Auxerre (89000), 50 rue Joubert, identifiée au SIREN sous le n° 452107220 et immatriculée au RCS d'Auxerre, un fonds de commerce de «restauration, brochetterie, saladerie, boissons non alcoolisées, glaces, crèmes glacées, casse-croute, plats à emporter, pizzeria» sis à Joigny (89300), Avenue du Général de Gaulle et Rond Point de la Résistance, Moyennant le prix de 25.000,00 €.
Entrée en jouissance fixée au jour de l'acte.
Les oppositions, seront reçues au siège du mandataire-judiciaire, à Joigny (89300), 2 Chemin de la Guimbarde, où domicile a été élu à cet effet dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour insertion.
Le notaire.

AL892912801

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles



▶ Sudoku

				2			9	1
					6		5	
	5		4		9	3		
3		4				7		8
	1			3			2	
7		6				4		5
		1	5		8		6	
	4		2					
8	7			6				

Résultat du précédent numéro

6	7	4	8	2	1	5	9	3
3	5	2	4	9	6	1	7	8
9	1	8	5	7	3	4	6	2
4	6	1	2	3	8	7	5	9
7	8	9	6	1	5	3	2	4
2	3	5	7	4	9	8	1	6
5	9	7	3	8	2	6	4	1
1	4	3	9	6	7	2	8	5
8	2	6	1	5	4	9	3	7

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Votre abonnement 2014

Comment le préférez-vous ?


1 > Version **Papier**


2 > Version **Numérique**


3 > Version **Papier + Numérique**

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /
Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Lieu-dit CP Ville
Tel. Fax
Mobile Signature
Email:
☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

Je demande une facture

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 Pour 1 an 115 € Pour 2 ans 200 €
1 revue Réussir de mon choix*
Pour 1 an 35 € Pour 2 ans 70 €
TOTAL

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 19 juillet 2014 au 25 juillet 2014

Samedi 19

TF1
20.55 Qui veut gagner des millions ? «Spécial ELA». Divertissement présenté par J.-P. Foucault, avec Amel Bent, Franck Dubosc, Chantal Ladesou, Éric Laugérias, Marion Bartoli, Titoff, Sandrine Quétier, Vincent Cerutti, Isabelle Mergault et Patrice Leconte.
23.25 Les experts. Série ⓾.

France 2
20.45 Fort Boyard. Divertissement présenté par O. Minne, avec Sébastien Chabal, Thomas Isle, Vérino, Marine Lorphelin, Joy Esther, Arnaud Cosson.
22.35 Rendez-vous en terre inconnue «François-Xavier Demaison chez les Raika». Magazine.

France 3
20.45 Tout est bon dans le cochon. Téléfilm avec Saïda Jawad, Erwan Creignou, Cathy Bodet.
22.50 Les piliers de la Terre (3 et 4/8). Série avec Ian McShane ⓬.
00.30 Appassionata «Farnace». Opéra de Antonio Vivaldi.

Arte
20.55 L'aventure humaine «Vue du ciel : La mer du Nord». Documentaire.

Summer of the 90's
22.20 La mode des années 90.
22.30 Trop jeune pour mourir «Kurt Cobain...». Documentaire.

M6
20.50 XII (1 et 2/13). Série avec avec Stuart Townsend, Aisha Tyler ⓾.

Canal +
20.55 The East. Thriller (2013) de Zal Batmanglij, avec Brit Marling, Alexander Skarsgard (1h52) ⓾.

Dimanche 20

TF1
20.55 La fille du puisatier ★★. Comédie dramatique (2011) de et avec Daniel Auteuil, d'après Marcel Pagnol, et avec Kad Merad, Astrid Bergès-Frisbey (1h45). (voir Sélection)
23.05 Esprits criminels. Série ⓾.

France 2
20.45 Le gamin au vélo ★★★. Comédie dramatique (2011) de Jean-Pierre et Luc Dardenne, avec Cécile de France, Thomas Doret, Jérémie Renier (1h24). (voir Sélection)
22.15 Non élucidé «L'affaire Picard-Creton». Magazine.

France 3
20.45 Miss Fisher enquête !. Série avec Essie Davis, Nathan Page.
00.40 Abus de confiance. Drame en NB (1937) de Henri Decoin, avec Danielle Darrieux, C. Vanel (1h32).

Arte
Summer of the 90's
20.45 Basic Instinct. Policier en VO (1992) de Paul Verhoeven, avec Michael Douglas, Sharon Stone (2h03).
22.45 Génération 90. Comédie dramatique en VO (1994) de Ben Stiller, avec Winona Ryder (1h35).

M6
20.50 Capital «Bons plans : Vacances d'été à prix cassés». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «La Réunion : Vacances spectaculaires, paradis sous haute tension». Magazine.

Canal +
20.55 Bellicher : Une vie volée (1 et 2/6) ★★. Série avec Daan Schuumans, Aafke Buringh ⓾. (voir Sélection)

Lundi 21

TF1
20.55 Esprits criminels : «Reine de carreau», «As de cœur», «La meute», «Du berceau à la tombe». Série avec Joe Mantegna ⓾.

France 2
20.45 Meurtres au paradis : «Île privée», «Carnaval de sang», «Le baiser de Judas», «Meurtre à la plantation». Série avec Sara Martins
00.55 Ma vie pour la tienne. Drame (2009) de Nick Cassavetes, avec Cameron Diaz (1h45) ⓾.

France 3
20.45 Micmacs à tire-larigot ★★. Comédie (2008) de J.-P. Jeunet, avec Dany Boon, Jean-Pierre Marielle, Nicolas Marié, André Dussollier (1h40). (voir Sélection)
23.05 Les rois du désert. Film de guerre (2000) de David O. Russel, avec George Clooney, Mark Wahlberg, Ice Cube, Spike Jonze (1h50) ⓬.

Arte
20.50 Un drôle de paroissien. Comédie en NB (1963) de Jean-Pierre Mocky, avec Bourvil, Jean Poiret, Francis Blanche, Jean Yonnet (1h25).
22.15 Dernier étage, gauche, gauche. Comédie (2010) de A. Cianci, avec Hippolyte Girardot (1h34).

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
23.20 Nouveau look pour une nouvelle vie.

Canal +
20.55 Hemingway et Gelhorn. Téléfilm avec Clive Owen, Nicole Kidman (2h29) ⓬.

Mardi 22

TF1
20.55 Joséphine, ange gardien «Paris-Broadway». Téléfilm avec Mimie Mathy, Claire Perot.
22.55 New York unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.

France 2
20.45 Secrets d'histoire «Les courtisanes : La Pompadour ou le roi amoureux». Magazine de Stéphane Bern, avec Jean-Marie Rouart, Simone Bertière, Michel de Decker, François-Guillaume Lorrain, Camille Pascal, Jacques Garcia, Éric-Emmanuel Schmitt, Philippe Beaussant, etc.
22.35 Les promesses de l'ombre. Thriller (2007) de David Cronenberg, avec Viggo Mortensen, Naomi Watts, Vincent Cassel (1h37) ⓾.
00.15 Nuit d'été «Festival d'Aix-en-Provence : Elektra». Opéra de R. Strauss.

France 3
20.45 Enquêtes réservées : «La mort n'oublie personne», «Beauté fatale», «Routards du crime». Série avec Jérôme Anger, Yvon Back.
23.45 Europétanque «La finale».

Arte
20.50 Évasion fiscale «Le hold-up du siècle». Documentaire.
22.25 1939-1944, journal d'un commandant de camp.

M6
20.50 Scandal (5, 6 et 7/22). Série avec Kerry Washington ⓾.

Canal +
20.55 Michael Kohlhaas. Drame (2012) de Arnaud des Pallières, avec Mads Mikkelsen (1h57) ⓾.

Mercredi 23

TF1
20.55 Mentalist. Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓾.

France 2
20.45 L'hôtel de la plage (3 et 4/6). Série avec Bruno Solo.
22.30 Dans les yeux d'Olivier «Les femmes de la terre» ★★★. Magazine de Olivier Delacroix. (voir Sélection)

France 3
20.45 Musiques en fête. Divertissement présenté par Rolando Villazon, avec Ruggero Raimondi, Joseph Calleja, Inva Mula, Vittorio Grigolo, etc. Depuis les Chorégies d'Orange.
22.45 Carmina Burana. Cantate de Carl Orff, avec l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, dirigé par Michel Plasson, et avec Julia Bauer, Max Emmanuel Cencic.

Arte
20.50 Chacun cherche son chat. Comédie dramatique (1995) de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Olivier Py, Zinedine Soualem (1h27).
22.20 Quand l'Europe parlait français. Documentiare.
23.10 On voulait prendre la mer. Drame en VO (2012) de Toke Constantin Hebbeln, avec A. Fehling (1h47).

M6
20.50 Zone interdite : «Vacances bling-bling : Un été pour tout flamber», «Les anges gardiens de vos vacances». Magazine.

Canal +
20.55 La fleur de l'âge. Comédie (2013) de Nick Quinn, avec Pierre Arditi, Jean-Pierre Marielle (1h20).

Jeudi 24

TF1
20.55 Section de recherches. Série avec Xavier Deluc, Virginie Caliari ⓾.
23.40 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

France 2
20.45 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Voyage sur mesure, vacances aux petits soins ?», «Des moustiques et des hommes». Magazine.
22.30 Complément d'enquête «Trigano : La révolution des vacances». Magazine de Benoît Duquesne.

France 3
20.45 Un pont trop loin ★★★. Film de guerre (1977) de Richard Attenborough, avec Dirk Bogarde, Robert Redford, James Caan (2h49). (voir Sélection)
00.05 Crazy Heart. Comédie dramatique (2009) de Scott Cooper, avec Jeff Bridges, James Keane (1h47) ⓬.

Arte
20.50 The Killing (7 et 8/10). Série en VO avec Sofie Grabol.
22.50 Le père. Téléfilm d'après la pièce de Florian Zeller, avec Robert Hirsch, Isabelle Gélinas, Patrick Catalifo, Éric Boucher (1h42).

M6
20.50 OSS 117, Rio ne répond plus. Comédie (2009) de Michel Hazanavicius, avec Jean Dujardin, Louise Monot, Alex Lutz (1h37) ⓾.
22.25 OSS 117, Le Caire nid d'espions. Comédie (2006) de M. Hazanavicius, avec Jean Dujardin (1h35).

Canal +
20.55 Banshee (7 et 8/10). Série ⓰.

Vendredi 25

TF1
20.55 Ce soir tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Bruno Guillon, Anthony Kavanagh, Florent Peyre, Baptiste Giabiconi, Titoff et Ariane Brodier.
23.30 Secret Story. Divertissement présenté par Benjamin Castaldi.

France 2
20.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie : «Un cadavre sur l'oreiller», «Je ne suis pas coupable». Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci, Léna Breban (1h39).

France 3
20.45 Thalassa «Un été à la mer : Un été en Manche». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.10 Emmenez-moi «Chez Kad Merad à Ris-Orangis et à Marseille». Magazine présenté par Laurent Boyer.

Arte
20.50 Tout seuls à deux. Téléfilm avec Elmar Wepper, Gundi Ellert, Johanna Bittenbinder (1h29).
22.20 Le mal «Une approche scientifique». Documentaire.
23.15 Mon docteur indien. Documentaire.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

Canal +
20.55 Le grand méchant loup. Comédie (2011) de Nicolas et Bruno, avec Benoît Poelvoord, Kad Merad, Fred Testot, Valérie Donzelli, Charlotte Le Bon, Zabou Breitman (1h44) ⓾.

SÉLECTION


DR

Le gamin au vélo - Petite boule de rage et de colère, Cyril, 12 ans, n'accepte pas que son père l'ait abandonné dans ce foyer pour enfants, et il va tout faire pour le retrouver. Il demande à Samantha, une coiffeuse qu'il vient de rencontrer, de l'accueillir chez elle les week-ends, car il entend bien partir à la recherche de ce père indigne qui lui manque tant. Peu à peu, une relation singulière s'instaure entre ces deux êtres. De film en film, les frères Dardenne parlent, avec force et simplicité, des enfants malheureux et de l'énergie qui les traverse pour se faire une place au soleil. Avec une grande justesse de ton, ils racontent une belle histoire d'apprivoisement entre un enfant blessé et une jeune femme qui va devenir mère sans l'avoir voulu. Pour la première fois, ils filment en plein été, ce qui rend cette sombre histoire lumineuse. C'est aussi la première fois qu'il dirigent une comédienne connue, Cécile de France, qui prête sa finesse et sa sensibilité à son beau personnage de femme. Avec la simplicité qui est leur marque de fabrique, les frères Dardenne racontent une histoire poignante, sans jamais vraiment développer les motivations de leurs personnages. Cet hommage à la bienveillance, dénuée de toute mièvrerie, est tout simplement magnifique et bouleversant. Quant au jeune Thomas Doret, il impressionne par la qualité et l'intériorité de son jeu. ***Dimanche 20, sur France 2, à 20h45.***

La fille du puisatier - Après des années d'absence, Patricia, 18 ans, est revenue vivre chez son père, le puisatier. Daniel Auteuil rend un bel hommage à Marcel Pagnol, avec ce remake de son film. Pour son premier long métrage comme réalisateur, le comédien filme amoureusement sa Provence natale. On retrouve tout l'art de Marcel Pagnol dans ces dialogues savoureux, qui font passer le spectateur du rire aux larmes, et dans ce beau personnage de père, à la fois tendre et fou d'amour pour ses enfants, mais aussi meurtri dans sa dignité et son honneur de père. Mais l'ensemble est un peu académique. ***Dimanche 20, sur TF1, à 20h55.***

Bellicher : Une vie volée (1 et 2/6) - Michael Bellicher est accusé d'avoir tué une fillette avec sa voiture. Mais il n'a pas de voiture. On lui a donc volé son identité. C'est un sujet d'actualité que traite cette série néerlandaise, celui de l'usurpation d'identité. Mené à un excellent rythme, ce suspense de qualité est porté par une interprétation convaincante. Mais le début est un peu confus. ***Dimanche 20, sur Canal +, à 20h55.***

Micmacs à tire-larigot - Bazil est devenu orphelin à cause d'une mine, et il a une balle logée dans sa tête. Les chirurgiens ayant renoncé à l'opérer pour la retirer, il vit avec cette bombe à retardement dans le crâne. Jean-Pierre Jeunet signe une histoire originale, dans laquelle il laisse exploser son talent pour les ambiances étranges et mystérieuses et les personnages pittoresques. Il y a la poésie d'Amélie Poulain et l'explosion de créativité de «Delicatessen» dans ces aventures débridées. Mais l'ensemble peine à émouvoir, et les poncifs assez naïfs qui émaillent le film finissent par lasser. ***Lundi 21, sur France 3, à 20h45.***

Dans les yeux d'Olivier «Les femmes de la terre» - Un agriculteur sur trois est une femme. Dans cette nouvelle saison de son remarquable magazine, Olivier Delacroix est parti à leur rencontre. Avec sa bienveillance, mais sans tomber dans le voyeurisme, il nous fait partager la vie de Nadine, Marie-Ange, etc. Elles parlent de leur travail harassant et de leurs maigres revenus, mais aussi de leur amour des bêtes et de la terre, et de leur extraordinaire liberté. Sans éluder les drames (le mari de l'une d'elle s'est suicidé !), elles parlent aussi de solidarité et d'amour du travail. Magnifique ! ***Mercredi 23, sur France 2, à 22h30.***

Un pont trop loin - Afin de prendre les Allemands à revers, le maréchal Montgomery fait larguer, en septembre 1944, 35 000 parachutistes dans la région d'Arnhem. Mais l'opération est si mal préparée qu'elle se solde par un terrible échec. Cette superproduction, dont le réalisme est stupéfiant, fait se succéder les scènes spectaculaires. Une quinzaine de grandes vedettes ont prêté leur concours à cette œuvre qui illustre une histoire que ne pouvaient imaginer ceux qui l'ont vécue, tout en dénonçant l'incurie des chefs militaires. On prétend que le film aurait coûté plus cher que l'épisode qu'il retrace. ***Jeudi 24, sur France 3, à 20h45.***

Ça twitte sur le Tour de France

Depuis quelques années, les réseaux sociaux sont présents sur le Tour. Les coureurs, les équipes, les médias, les partenaires, les spectateurs twittent ou postent.



DR

Oreillette pour les coureurs, hashtag pour le diffuseur de la course (TDF)… tout le monde est de plus en plus branché et connecté sur le Tour.

Avec ses retransmissions dans 170 pays, ses millions de téléspectateurs à travers le monde, ses 2 000 journalistes qui suivent sur place l'épreuve, sa place de 3e événement mondial le plus regardé à la télé (après la Coupe du monde de football, et les Jeux Olympiques d'été), on aurait pu penser que le Tour de France n'avait pas nécessairement besoin d'autre chose. Pourtant, depuis quelques années les réseaux sociaux sont aussi venus s'immiscer dans la vie du Tour. Leur arrivée est très certainement liée à Lance Armstrong. En effet, dès 2008 Lance Armstrong, *«twitte»* alors que twitter n'a que deux années d'existence. Il contribuera probablement à rendre populaire ce réseau social. Pour les deux premiers jours de l'épreuve en 2013, l'agence Synthésio qui fait de la veille sur la toile, a recensé 270 000 *«verbatim»* c'est-à-dire articles sur Internet, messages des réseaux sociaux. 86% de ces *«verbatim»* auront eu pour source twitter.

Les coureurs fans de Twitter

Les coureurs se sont donc mis progressivement à twitter. En 2010, Andy Schleck intéressait 80 000 internautes, Alberto Contador comptait 50 000 *«followers»* c'est-à-dire personnes qui suivent son compte twitter. Les coureurs français ont été plus long à s'y mettre mais ils sont, eux aussi, maintenant très présents. Le coureur Jérémy Roy, par exemple, est très actif sur Twitter où il compte 14 000 abonnés.

En 2013, sur 198 coureurs au départ, on comptait 143 *«twittos»*, c'est-à-dire utilisateurs de twitter. Du coup, la plupart des équipes ont imposé des règles de base : pas de message à moins de 30 minutes du départ, pas de message à moins de 30 minutes de l'arrivée. Chez Omega Pharma - Quickstep, le compte twitter des coureurs est inscrit sur leurs maillots à la place de leur nom.
Les coureurs veulent ainsi faire partager leur quotidien de sportifs. Ils postent des messages sur la vie de leur équipe, les bons mots, leurs coups de gueule. Joaquim Rodriguez, par exemple donnait en 2013 ses impressions sur l'étape tous les soirs avec des notes de 1 à 10 dans quatre domaines : stress, vitesse, fatigue, difficulté. Des coureurs renvoient même vers des sites où sont publiées les données enregistrées sur leurs appareils de mesures placés sur leur vélo. Certains vont jusqu'à montrer toute l'année comment ils s'entraînent.

Les équipes et les marques twittent

L'équipe AG2R la Mondiale comptait pour le Tour 2013 14 985 followers. En 2012, la société Cochonou a sur le Tour posté par jour 4 articles, une chronique vidéo d'une minute après chaque étape, et a proposé un concours sur la page Facebook. En 2014, Skoda a fait le choix d'être très active sur le web et les réseaux sociaux : les meilleurs fans peuvent participer à un appel à projet : *«Le Skoda fan Tour»*. Ils doivent constituer un groupe de fans et monter une animation. Les gagnants pourront passer une journée au cœur de la caravane de la marque et recevoir des lots.

Chez ASO aussi

Chez ASO, les responsables disent aussi avoir mis l'accent pour cette 101e édition sur les réseaux sociaux et notamment sur Twitter.
Xavier Pichelin, le responsable de la Communication digitale du Tour de France précise : *«Quand j'ai commencé à travailler chez ASO il y a deux ans et demi, nous avions mis au point un petit dispositif. Maintenant, cela grandit»*. La preuve, ASO vient d'embaucher une deuxième *«Community manager»*. Xavier Pichelin sillonnera donc les routes du Tour à la recherche d'informations, son collègue Kevin restera à Paris. *«Tout le monde doit aider»*, ajoute Xavier Pichelin. *«Il s'agit de tisser une toile en interne. L'information nous remonte par un système de messages, et nous faisons ensuite le tri»*. Le 5 juillet prochain, premier jour du Tour, Xavier Pichelin sera donc installé derrière la ligne d'arrivée dans un camion avec les personnes qui montent les images du Tour pour ASO. Il guettera aussi ce qui se fera sur les principaux réseaux sociaux et notamment sur twitter, parce que, dit-il *«avec ce moyen les informations se diffusent à la vitesse de la lumière»*.

MARIE-CHRISTINE PÉROT-COLLAS

Branché



DR

Les réseaux sur le Tour, c'est, par exemple, 1,3 million de fans sur Facebook, 500 000 followers sur Twitter ou encore 8 millions de vues sur Dailymotion.

Départ british



DR

Le 101e Tour de France part le samedi 5 juillet et se termine le dimanche 27 juillet 2014. Il comprend 21 étapes pour une distance de 3 664 kilomètres. Il part de Leeds en Angleterre avant de visiter Harrogate, Yoek, Sheffield et Cambridge avant de regagner le continent. AU final, 9 étapes de plaine, 5 étapes accidentées, 6 étapes de montagne avec 5 arrivées en altitude, 1 étape contre la montre en individuel et 2 journées de repos.

Concours

«Terres vues du ciel !»

Agriculture et Tour de France ont des valeurs communes. Depuis plus de six ans, la FNSEA propose à ses FDSEA (Fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles) de participer, à leur façon, au Tour de France. Les FDSEA ont la possibilité de participer à un concours : *«Les agriculteurs aiment le Tour»*. Les FDSEA qui concourent réalisent donc, sur un thème donné, des créations dans les champs, le long des routes du Tour. En 2008, le slogan *«le Tour toujours»* était présenté par ASO (Amaury Sport Organisation), la société organisatrice du Tour, sous forme d'un cœur. Le concours reposait donc sur la réalisation de cœurs dans la nature. Cette année, pour la 7e édition du concours, la FNSEA suggère aux FDSEA situées sur le parcours du Tour de réaliser des *«Terres vues du ciel»*, à l'image de la planisphère qui figure sur les affiches du Tour. Ces *«Terres vues du ciel»* devront illustrer à l'intérieur la thématique *«de la fourche à la fourchette»*. Le thème laissera libre cours à l'imagination et à la créativité des équipes participantes, tout en mettant en avant les pratiques ou les produits locaux.

